

NUMÉRO
SPÉCIAL
*Sommet
de l'Élysée*



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

2 EUROS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

NUMÉRO SPÉCIAL - DÉCEMBRE 2013

EDITORIAL

Un tournant historique

De deux choses l'une : ou bien le « Sommet de l'Élysée », qui se tiendra à Paris les 6 et 7 décembre, sera l'une de ces grand-messes inutiles où les chefs d'État se parlent pour ne rien dire et font semblant de se comprendre, ou bien il sera l'occasion d'un véritable débat entre la France et ses partenaires africains qui permettra d'asseoir enfin leur coopération sur des bases solides.

Dans le premier cas, ce sommet marquera une nouvelle et probablement ultime étape vers la rupture des liens privilégiés qui unirent longtemps la France et l'Afrique. Dans le second cas, il relancera une coopération à bout de souffle que seule l'adhésion de l'Union européenne peut aujourd'hui revivifier. Mais dans un cas comme dans l'autre, il marquera un tournant historique puisqu'il fixera pour longtemps les rapports entre les deux continents.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi, à la veille de l'ouverture de ce sommet, de donner la parole à des femmes et à des hommes qui ont une connaissance approfondie de l'Afrique et de l'Europe, qui peuvent donc décrypter pour nos lecteurs le débat stratégique qui s'engage entre les deux continents. Observateurs attentifs des deux scènes, nous voyons que les grandes puissances font une cour assidue à cette Afrique en pleine émergence qui comptera près de quatre milliards d'hommes à la fin de ce siècle. Mais nous savons aussi que l'Histoire a tissé entre l'Afrique et l'Europe des liens puissants qui peuvent donner naissance à un partenariat véritable, d'égal à égal, dont pourraient sortir de grands avantages réciproques.

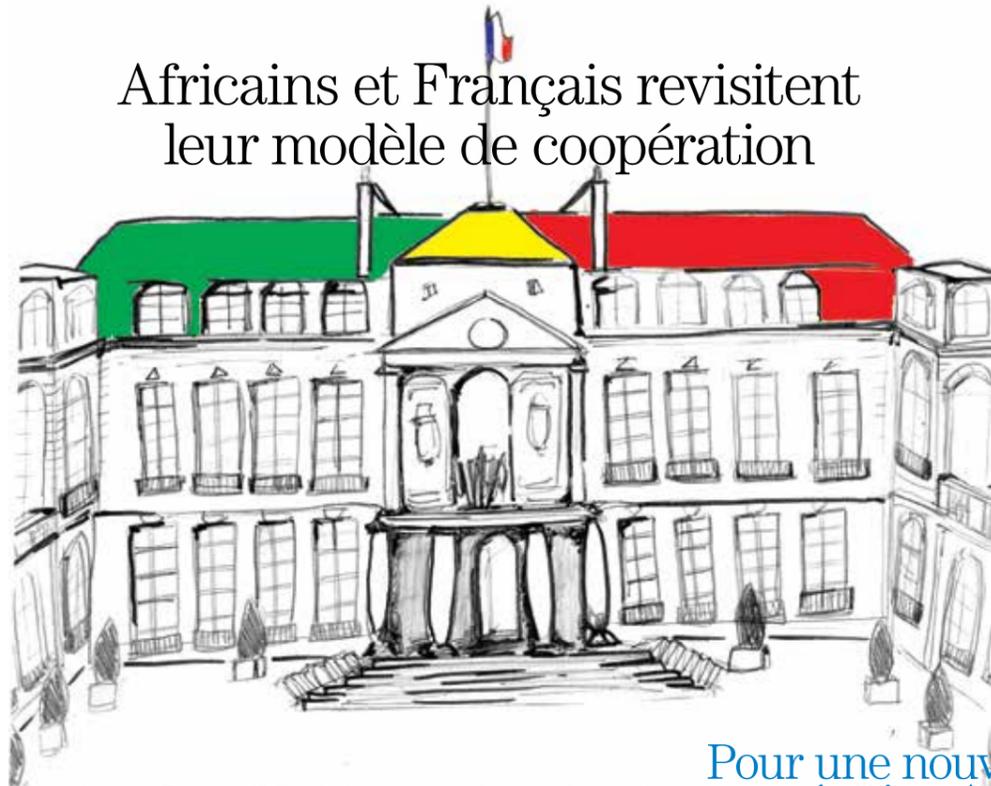
L'Europe a, certes, beaucoup à se faire pardonner de l'Afrique qu'elle asservit et exploita trop longtemps sans vraiment se préoccuper des peuples qui l'habitaient. Mais elle peut jouer un rôle déterminant dans son émergence si elle se mobilise enfin pour aider le continent à se développer, à prévenir et gérer les crises qui le menacent, à construire les grandes infrastructures nécessaires pour l'exploitation de ses ressources naturelles, à édifier les communautés régionales qui abaisseront les frontières artificielles élevées par la colonisation.

Dans ce grand mouvement, la France peut de façon très évidente jouer un rôle décisif. Et c'est bien à nos yeux l'enjeu du « Sommet de l'Élysée ».

Les Dépêches de Brazzaville

Sommet de l'Élysée

Africains et Français revisitent leur modèle de coopération



À l'initiative du président français, François Hollande, le sommet sur la paix et la sécurité en Afrique rassemble au Palais de l'Élysée, à Paris, les 6 et 7 décembre, une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement du continent. Un sommet qui vise à consolider les liens historiques entre la France et l'Afrique. Avec des ambitions : renforcer les capacités d'action visant à doter les armées africaines des moyens de répondre aux agressions, prévenir et traiter les conflits, engager une meilleure coopération économique, d'égal à égal. Pas de développement sans paix, pas de paix sans développement : la stabilité est essentielle pour le devenir de l'Afrique. **page 4**

Pour une nouvelle coopération Afrique-Europe

page 10 Jean-Paul Pigasse

La solidarité sauvera le monde

page 27 Philippe Douste-Blazy



MÉDIATION

Émile Gankama

L'intégration régionale au service de la sous-région Afrique centrale

Les crises en cours en République démocratique du Congo et en République centrafricaine menacent ces pays d'implosion et déstabilisent l'Afrique centrale. Elles détruisent des vies humaines et condamnent des populations civiles à l'errance, désarticulent les économies, anéantissent la fragile charpente démocratique des États et cristallisent les conflits frontaliers. À terme, elles annihilent tout effort de développement à l'échelle nationale et sous-régionale.

L'Afrique doit faire de l'intégration, de la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la protection des droits de l'homme des engagements inaliénables pour toujours. **page 12**

COOPÉRATION

Jean-Marie Bockel :

« Il existe un patrimoine commun entre la France et l'Afrique »

La présence française en Afrique doit faire face à de nouvelles réalités. Parallèlement au décollage économique d'une partie du continent, le fait frappant de la dernière décennie a été l'arrivée de pays émergents en Afrique.

La place de la France dans cette Afrique convoitée est par conséquent amenée à évoluer. Avec 2 milliards d'habitants à ses portes, l'intérêt premier de la France est la sécurité et le développement de ce continent. Une partie de sa croissance se jouera là-bas. **page 5**

FRANCOPHONIE

Henri Lopes

« La moitié des francophones de la planète seront des Africains »

Un point de non-retour a été franchi : le français est devenu de manière irréversible une langue congolaise. Cela est dû peut-être au fait que le Congo est un pays de quatre millions d'habitants avec quarante-trois langues. C'est, avec des chiffres différents, le lot également du Gabon et du Cameroun. Le français ne doit plus être vécu comme une langue d'emprunt, mais comme un *frangolais* vécu sans complexe. Aujourd'hui, 220 millions d'individus usent quotidiennement du français, et dans les deux décennies qui vont suivre, la moitié des francophones de la planète seront des Africains. Si des Ghanéens, des Nigériens, des Sud-Africains, des Angolais apprennent le français, c'est parce que cette langue leur devient nécessaire dans leurs relations avec leurs voisins francophones, notamment dans les démarches d'intégration régionale. **page 9**

Ma vie, mes projets,
mon partenaire pour l'avenir.



www.bgfi.com

Tél. : 06 944 50 85/ 05 544 85 22/ 05 544 89 88/ 05 544 85 20
Email : eqccongo@bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Sommaire

NUMÉRO
SPÉCIAL
**Sommet
de l'Élysée**

Afrique-France : des liens historiques

1. Un tournant historique.
Les Dépêches de Brazzaville
4. Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité : Africains et Français revisitent leur modèle de coopération.
Noël Ndong
5. Il existe un patrimoine commun entre la France et l'Afrique.
Jean-Marie Bockel
6. La politique à venir entre l'Afrique et la France sera le fruit de décisions conjointes.
Jacques Godfrain
6. Afrique-CFA : l'heure du choix.
Désiré Mandilou
6. Développement : la transparence de l'APD de la France épinglée.
Noël Ndong
7. L'Afrique doit-elle rester dans la zone franc ?
Gilbert Ondongo
7. Afrique-France : osons la RSE et l'économie durable pour sortir de la Françafrique !
Thierry Téné
7. De quelle Afrique rêvons-nous ?
Grâce Loubassou
8. L'avenir de l'Afrique et le rôle de la France : le colonialisme a-t-il pris fin ?
Daniel Warner
8. La langue française en Afrique aujourd'hui.
Alexandre Wolff
9. Le français est devenu une langue africaine.
Henri Lopes / Boniface Mongo Mboussa

Paix et sécurité en Afrique

10. Pour une nouvelle coopération Afrique-Europe.
Jean-Paul Pigasse
11. La coopération militaire de la France vise l'appropriation par les Africains des instruments nécessaires pour assurer la stabilité continentale.
Marin Gillier
12. Intégration régionale : forces et faiblesses des organisations sous-régionales.
Jérôme Ollandet
12. Les défis sécuritaires en Afrique centrale et la question de l'intégration régionale.
Emmanuel Mbengue
12. L'expérience au service de la sous-région Afrique centrale.
Émile Gankama N'Siah
14. Sécurité, paix et développement : le point de vue de l'Afrique.
Abdou Dangabo-Moussa
14. Existe-t-il un modèle de résolution des crises en Afrique ?
Lucien Pambou
15. La médiation des conflits doit tenir compte des cultures et des traditions.
Joseph Maïla
15. Regard sur la singularité des modes de gestion des conflits en Afrique de l'Ouest
Fahiraman-Rodrigue Koné

Développement durable

16. Trafic d'ivoire : source croissante de conflits en Afrique.
Noël Ndong
16. Dynamique africaine et désert électrique : quel rôle pour les énergies renouvelables ?
Pauline Desfontaines
17. Les forêts du Bassin du Congo à la COP 19 : entre facture et fracture climatique.
Jean Bakouma

Flux migratoires et développement

19. Mourir d'espérance à Lampedusa.
Lucien Mpama
20. La migration est une opportunité si elle est anticipée et planifiée.
François Gemenne
20. Diasporas et business : une bonne gouvernance des migrations est un facteur incontournable de développement.
Édith Itoua
21. Les pays africains représentent une voie de croissance pour l'économie dans l'Hexagone à condition d'y investir durablement.
Dogad Dogoui / Dominique Loubao

Dynamiques africaines

22. L'Afrique doit être le moteur de la recherche.
Bruno Jean Richard Itoua
23. Gouvernance : repenser la gestion des États africains.
Pierre-André Wiltzer
24. L'Europe doit s'engager dans un partenariat stratégique avec l'Afrique pour l'accompagner dans ses problèmes économiques, environnementaux et sécuritaires.
Dov Zerah
24. Emploi et jeunesse en Afrique, par le Collectif Oser l'Afrique.
Marylène Owona
25. La démarche prospective aide à gérer le présent pour construire l'avenir.
Pierre Lacoste
27. La solidarité sauvera le monde.
Philippe Douste-Blazy

L'émergence de nouveaux partenaires

28. L'arbre de la sécurité cache la forêt du développement économique nécessaire.
Jean-Joseph Boillot
28. Retour en Afrique : le succès de la présence économique russe en Afrique.
Mikhail Marguelov
29. Chinafrique : gagnant-gagnant ou déséquilibre donnant-donnant ?
Tidiane Ndiaye
31. L'Afrique et l'Europe : quid d'une relation commerciale facteur de paix ?
Achille Bassilekin

Investir en Afrique

32. Congo : un boom infrastructurel porteur de développement.
Jean-Jacques Bouya
33. Total, entreprise africaine, met le développement au cœur de sa stratégie.
Christophe de Margerie
33. Trois questions sur les partenariats public-privé.
Bruno Cavalie
33. Le nouveau partenariat entre la Banque mondiale et les pays d'Afrique centrale.
Raju Singh
34. Les instituts de statistiques en Afrique.
Zouera Youssoufou
34. Partenariat consulaire : un exemple de coopération pour la formation et l'entrepreneuriat.
Philippe Kiessamesso
35. L'Ohada et les grands défis continentaux à relever.
André-Franck Ahoyo
35. Tout ce qui concourt à plus d'intégration régionale est un accélérateur de croissance.
Pierre-Antoine Balu
36. La charte africaine des transports maritimes.
Éric Dibas-Franck
36. Partenariat économique et développement : comment faire face à l'importance croissante de l'influence normative en Afrique ?
Patrice Passy
37. Le statut de l'entrepreneuriat agricole reste à inventer, notamment pour inciter les entrepreneurs de la diaspora à venir investir durablement dans ce secteur.
Patrick Sevaistre

Culture et développement

38. Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza : entre histoire et politique.
Bélinda Ayessa
38. La croissance constitue la valeur ajoutée du développement en Afrique.
Abdoul Aziz Mbaye
39. Coopération et culture.
Lydie Pongault

Afrique France : des liens historiques



Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité : Africains et Français revisitent leur modèle de coopération

À l'initiative du président français, François Hollande, un sommet sur la paix et la sécurité en Afrique se tiendra au Palais de l'Élysée, à Paris les 6 et 7 décembre, en présence d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement du continent. Il s'agit du premier sommet Afrique-France depuis l'arrivée au pouvoir de François Hollande

L'objectif du sommet est de consolider les liens historiques entre la France et l'Afrique *« dans une année qui aura été marquée par un engagement conjoint très important de forces africaines et françaises au Mali, en parfaite cohérence avec les décisions de l'Union africaine »*, a déclaré François Hollande, qui a souhaité que soient abordés les enjeux de sécurité en Afrique.

Le continent est aujourd'hui secoué par le terrorisme, les trafics en tous genres, la piraterie. Des fléaux qu'il faut combattre. Ce fut le cas au Mali, où la France aura pris part, avec les pays d'Afrique de l'Ouest, à la protection et au rétablissement de l'intégrité territoriale du pays, *« en parfaite cohérence avec les orientations définies par l'Union africaine »* et dans un cadre multilatéral.

Ensemble à Paris, la France et les pays africains définiront une meilleure coopération pour renforcer les capacités d'action visant à doter les armées africaines des moyens de répondre aux agressions, de prévenir et de traiter les conflits, mais aussi une meilleure coopération économique, d'égal à égal.

Lors du sommet du cinquantenaire de l'UA, qui s'est déroulé en mai dernier à Addis-Abeba (Éthiopie), les pays africains ont marqué leur volonté de constituer une force de réaction rapide dans le souci d'assurer eux-mêmes leur sécurité. Ils ont également rappelé l'importance des enjeux de développement pour pré-

venir les conflits qu'ils traversent et assurer la paix sur le continent. Invité de marque, François Hollande avait partagé la philosophie de ses homologues africains. Il s'était engagé à consacrer un sommet sur ces questions en soutien à leurs efforts. Mais des intérêts géostratégiques peuvent se cacher derrière ce sommet, la France étant en perte de vitesse sur le continent par rapport à la Chine.

Les invités au sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité

À l'occasion du sommet de l'Élysée sur la paix et la sécurité en Afrique, une quarantaine de pays africains francophones, anglophones, lusophones et hispanophones, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, les présidents des organisations régionales africaines, et les représentants de l'Union européenne (UE), du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, seront à Paris les 6 et 7 décembre.

Les thématiques du sommet

Les échanges seront centrés autour de trois thèmes : la paix et la sécurité, le partenariat économique et le développement, et le changement climatique. Le 6 décembre sera consacré à la réflexion autour des politiques pouvant permettre de prévenir les conflits, les trafics, la piraterie, de dissuader la formation de mouvements armés, voire de groupes terro-

ristes, mais aussi de renforcer le dispositif de sécurité. Les séances de travail du 7 décembre seront ouvertes à une réflexion sur les relations économiques entre la France et l'Afrique et aux enjeux environnementaux.

Le thème de la paix et la sécurité en Afrique fait partie d'un enjeu majeur pour la sécurité collective de la communauté internationale. C'est surtout une menace pour le développement de l'Afrique et pour ses partenaires, dont fait partie l'UE. Ce qui invite à une coopération et à un partenariat, avec en première ligne la France. Le thème du partenariat économique et du développement est lié à celui de la paix et la sécurité. Pas de développement sans paix, pas de paix sans développement. La stabilité est donc essentielle pour le devenir de l'Afrique, pour les investisseurs. Le thème du changement climatique est en droite ligne avec la conférence pour le climat de 2015 : « Dégager des objectifs communs et une vision partagée pour engager des actions communes » avec la France. Il faut dire que la lutte contre les effets du changement climatique fait peser de nouvelles contraintes sur le continent africain en matière de développement et de nouvelles menaces en terme de sécurité.

En amont du sommet

Dans le cadre du sommet de l'Élysée, un séminaire a été organisé par le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du Quai d'Orsay, le 28 octobre à Paris, sur

les enjeux de la sécurité collective en Afrique. Il avait pour objectif de recueillir les perceptions et points de vue d'analystes et de chercheurs sur le rôle de la France en matière de paix et de sécurité en Afrique et d'aborder de manière prospective l'évolution de l'architecture africaine de paix et sécurité et l'articulation des acteurs de la sécurité collective en Afrique avec les acteurs non africains, dont la France.

Trois autres événements sont prévus avant le sommet, les 4 et 5 décembre : en amont du sommet, le Quai d'Orsay, en partenariat avec l'Agence française de développement, organise le Forum Afrique : 100 innovations pour le développement durable, une initiative qui vise à présenter et à valoriser des innovations en faveur du développement durable en Afrique. Vingt porteurs de projets sélectionnés seront invités à Paris pour présenter leur initiative innovante et rencontrer les acteurs français du développement ; un sommet Afrique-France, pour un nouveau modèle de développement se tiendra au ministère français de l'Économie et des Finances autour du ministre Pierre Moscovici, de chefs d'État, ministres, chefs d'entreprises africains et français pour échanger autour du financement de la croissance, du capital humain, du développement des capacités productives pour illustrer les nouveaux modèles de coopération entre la France et l'Afrique concourant à une nouvelle dynamique économique commune. Une réunion sera consacrée

à la disparition d'espèces animales

Les absents du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique

Certains chefs d'État seront représentés au sommet de l'Élysée. C'est le cas du président angolais, José Eduardo dos Santos, qui sera représenté par son ministre des Relations extérieures, Georges Chikoti, ou du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, qui, pour des raisons de santé, a mandaté son Premier ministre, Abdelmalek Sellal. La Centrafrique sera représentée par le Premier ministre, Nicolas Tiangaye.

Cinq chefs d'État n'auraient pas été invités, soit parce qu'ils seraient sous le coup de sanctions internationales, c'est le cas du président soudanais, Omar el-Béchir, et du Zimbabween Robert Mugabe ; soit à cause d'une suspension de l'Union africaine suite à un coup d'État, c'est le cas de Madagascar, de la Guinée-Bissau, et de l'Égypte. À Paris, on indique que des invitations *« leur ont quand même été transmises, mais pas au plus-haut niveau »*.

Noël Ndong

Forum Afrique, cent innovations pour un développement durable : présentation des projets sélectionnés

Le ministère français des Affaires étrangères, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), a lancé en septembre 2013 un appel à candidature pour cent innovations pour un développement durable en Afrique



La clôture de l'appel a eu lieu le 17 octobre 2013. Huit cents dossiers ont été enregistrés dans une gamme de domaines très variés : construction de haute qualité environnementale, microfinance, alimentation, systèmes d'information, recyclage, agriculture, sécurité alimentaire, éducation, nouvelles technologies, transports, etc. qui pourront trouver soutien et diffusion. Des porteurs de projets sélectionnés par un comité de haut niveau, conduit par Jean-Michel Severino, ancien directeur général de l'AFD, seront invités à Paris les 4 et 5 décembre pour présenter leur initiative innovante, rencontrer les actrices et acteurs français du développement et développer des coopérations, en amont du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique (6 et 7 décembre 2013).

Ce forum s'inscrit dans la continuité des assises du développement et de la solidarité internationale de mars 2012 et témoigne du soutien de la France aux dynamiques d'innovation pour le développement durable en Afrique.

Instabilité en Afrique (1983-2013)

Entre 1983 et 2013, l'Afrique a connu trente-sept putschs, dont vingt-cinq en Afrique francophone. Pendant la même période, quatre putschs étaient recensés en Amérique (deux au Venezuela, un en Équateur et un au Honduras) ; deux renversements en Asie (Thaïlande et Pakistan) et trois en Océanie (îles Fidji) ; et deux en Europe (Géorgie et Russie).

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le Ministre, vous venez de soumettre, avec Jeanny Lorgeoux, au nom du Sénat français, un rapport intitulé *L'Afrique, notre avenir. Pouvez-vous nous résumer l'état des lieux ?*

Jean-Marie Bockel : Malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint, la présence de la France sur le continent africain reste forte. La France et l'Afrique entretiennent une relation sans équivalent, faite d'une histoire commune et d'une langue partagée.

La présence française en Afrique doit néanmoins faire face à de nouvelles réalités. Parallèlement au décollage économique d'une partie de l'Afrique, le fait frappant de la dernière décennie a, en effet, été l'arrivée de pays émergents en Afrique. La part des échanges de l'Afrique avec les pays émergents a presque doublé en dix ans. La place de la France dans cette Afrique convoitée est par conséquent amenée à évoluer.

Que peut faire la France ?

Nous devons renforcer notre présence pour relancer nos relations avec les pays africains dans un partenariat d'égal à égal, fondé sur des intérêts communs. L'intervention française au Mali a été plutôt bien perçue par les Africains, et la France semble susciter des attentes. Aussi, nous proposons dans notre rapport un certain nombre d'initiatives concrètes, regroupées en dix priorités et soixante-dix recommandations, afin de changer notre regard sur le continent africain tout en prenant en compte les mutations économiques en cours.

Jean-Marie Bockel

« Il existe un patrimoine commun entre la France et l'Afrique »

Dans le rapport, vous préconisez la création d'un ministère de la Coopération autonome. Pour quel changement dans les relations franco-africaines, et pourquoi pas une cellule Afrique ?

Il existe actuellement un ministre délégué au Développement, mais son ministère est positionné de manière technique, avec un poids politique faible. Or, un ministère indépendant couvrant la plénitude de ce que peut être une politique publique de coopération internationale aurait du sens et éviterait la division entre les services du Quai d'Orsay et de Bercy. Cela existe déjà au Royaume-Uni et en Allemagne. En ces temps de pénurie financière, ce ministère autonome et de plein exercice serait plus fort budgétairement et politiquement sur la scène européenne et internationale. Par ailleurs, il serait opportun que l'Élysée dispose d'une véritable cellule Afrique explicite et assumée, composée de quelques personnes compétentes et connaissant l'Afrique, et qui en ferait de vrais interlocuteurs vis-à-vis de nos partenaires. Cette structure permettrait aussi d'éviter les circuits et les interventions parallèles.

Vous évoquez une perte d'influence de la France en Afrique, par rapport à la Chine et aux États-Unis. Quelle a été l'influence de la France en Afrique, et pour quelle finalité ?

La réalité d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Il faut désormais refonder notre coopération dans une Afrique qui a beaucoup changé. L'Afrique apparaît, à bien des égards, comme le continent de demain, le continent de l'avenir, avec lequel nous partageons une histoire commune. Il faut réinventer nos relations avec l'Afrique, et c'est maintenant qu'il faut le faire. Mais il y a aussi une dimension géopolitique et économique. Échanger et commercer font partie de l'influence, comme d'ailleurs la Francophonie. Par rapport au monde anglo-saxon, nous sommes riches de notre histoire, de nos réussites et de nos échecs. Et cette nouvelle donne qui émerge ne peut le gommer.

Sur le plan diplomatique, vous préconisez l'adoption par la France d'une stratégie régionale. Quel en serait l'avantage ?

Nous sommes conscients de la diversité de l'Afrique, et il faut éviter une vision uniforme de ce continent : le Bassin du Congo, ce n'est pas le Sahel, par exemple. L'intérêt d'une stratégie régionale est ainsi de prendre en compte la diversité de ces « Afrique », en particulier en nouant des relations plus étroites avec les organisations régionales. Au niveau continental, l'Union africaine est un interlocuteur de premier plan avec lequel il convient de renforcer nos coopérations.

Sur le plan militaire, vous plaidez pour le maintien des bases militaires françaises au moment où l'Afrique réfléchit sur son indépendance en matière de défense et de sécurité. Ne réduisez-vous pas la marge de manœuvre de l'Union africaine ?

Au contraire. Le renforcement des forces africaines se poursuit, notamment grâce aux écoles de formation de maintien de la paix ou aux programmes de l'Union européenne. Cependant, tout cela tarde parfois à se mettre en place. La présence militaire française reste par conséquent utile en Afrique. Elle doit servir en priorité à aider l'Afrique à bâtir son propre dispositif de sécurité collective. La France doit soutenir les efforts des États africains pour résoudre eux-mêmes les conflits armés par le biais de ses organisations régionales. Ce dispositif doit également évoluer afin d'être plus souple et réactif face à l'évolution des menaces. En définitive, la pérennité de cette présence est notre contribution à la fois pour l'Afrique et à la constitution d'une capacité opérationnelle africaine digne de ce nom, pays par pays, région par région et sur le plan continental via l'Union africaine.

Combien coûte l'Afrique à la France, combien rapporte l'Afrique à la France ?

C'est très difficile à évaluer. Quoi qu'il en soit, les flux économiques sont bénéfiques

aussi bien pour l'Afrique que la France. Au niveau culturel, les échanges entre la France et l'Afrique sont denses, avec par exemple quelque 800 000 immigrants représentant l'Afrique en France. À cela s'ajoute la Francophonie, outil de formation mais aussi d'influence. Il y a surtout entre la France et l'Afrique une dimension sentimentale, basée sur un patrimoine commun. Cela étant, les liens unissant la France aux pays africains ne sont pas seulement partie prenante de notre histoire, mais aussi des éléments clés de notre avenir.

La politique d'immigration de la France est-elle conforme aux relations historiques dont elle se vante avec l'Afrique et aux droits de l'homme ?

Elle n'est pas conforme, c'est l'une des raisons de notre rapport. Alors que l'Afrique devrait croître d'un milliard d'habitants d'ici à 2050, l'enjeu est bien de mettre en place une politique migratoire équilibrée et responsable qui permette l'accueil dans de meilleures conditions tout en facilitant la maîtrise des flux migratoires. Pour cela, une politique de visa digne répondant à des critères précis est nécessaire, comme nous le proposons dans le rapport.

En quoi l'Afrique est-elle un avenir pour la France ou pour l'Europe ?

L'Afrique est un continent de 2 milliards d'habitants, à nos portes. Notre intérêt premier est la sécurité et le développement de ce continent. Nous jouons là-bas une partie de notre croissance. Il est donc essentiel de favoriser un codéveloppement de l'Europe et de l'ensemble du continent africain via un partenariat rénové. Il en va aussi bien de l'avenir de l'Afrique que du nôtre.

Propos recueillis par Noël Ndong

Jean-Marie Bockel, né en 1950, est actuellement sénateur français du Haut-Rhin membre du groupe UDI-UC (Union des démocrates et indépendants) et vice-président du groupe France-Afrique centrale du Sénat. Ancien secrétaire d'État au Commerce dans le gouvernement de Laurent Fabius (1984-1986) puis secrétaire d'État de la Coopération chargé de la Francophonie sous François Fillon, Jean-Marie Bockel a également été maire de Mulhouse (1989-2010).

FRANCE : UN RAPPORT DU SÉNAT APPELLE À UNE REDÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE LA FRANCE EN PERTE DE VITESSE EN AFRIQUE

À quelques semaines du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, le groupe de travail de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a fait le bilan de la présence française sur le continent. L'ancien secrétaire d'État à la Coopération Jean-Marie Bockel, aujourd'hui sénateur, et le sénateur Jeanny Lorgeoux ont présenté les conclusions de ce rapport d'information, adopté à l'unanimité

Intitulé *L'Afrique est notre avenir*, le rapport établit un diagnostic des mutations en cours dans le continent, notamment l'explosion démographique qui nécessite un réel accompagnement sur le plan alimentaire, la formation, l'habitat, la santé et l'emploi pour « plus d'un milliard de nouveaux habitants d'ici quarante ans ». Jean-Marie Bockel a souligné la croissance constante de l'Afrique depuis dix ans (5%), preuve de son dynamisme, « qui peut être pour [la France] un formidable réservoir de croissance ».

Le rapport fait un tour d'horizon des relations franco-africaines et souligne le paradoxe d'une France qui, après avoir été l'un des seuls pays à poursuivre, après les indépendances, une politique africaine, manque aujourd'hui de stratégie, au moment où les pays émergents investissent

Pour Jeanny Lorgeoux, « l'intervention de la France au Mali ne doit pas faire illusion. Alors qu'une partie de l'Afrique subsaharienne connaît une croissance et une transformation sans précédent et que l'autre sombre dans le sous-développement, la présence de la France est en recul, alors qu'elle a une relation sans équivalent avec le continent ». Pour Jean-Marie Bockel, « une Afrique de deux milliards d'habitants à quatorze kilomètres du sud de l'Europe avec autant d'opportunités et de risques devrait être une préoccupation ».

L'Afrique de demain est unanimement considérée comme un moteur de croissance pour l'Europe, et son échec pourrait être un cauchemar, d'après le rapport qui définit dix priorités et soixante-dix mesures pour relancer les relations franco-africaines. Les domaines retenus sont économiques, militaires, culturels et liés au développement. Le rapport propose une stratégie à la fois « ambitieuse et cohérente », un livre blanc sur l'Afrique, la création d'un ministère de la Coopération internationale de plein exercice, une structuration régionale du dispositif diplomatique français sur le continent, et une meilleure association de l'Agence française de développement à la défense des intérêts français.

Le rapport prend également en compte les enjeux de sécurité et souligne la nécessité de donner une dimension africaine à la présence militaire française de manière à accompagner les efforts du continent pour assurer sa propre sécurité. Il propose de maintenir des points d'appui, mais d'adapter le dispositif « afin de disposer des capacités réactives et flexibles en fonction de l'évolution des besoins, notamment au Sahel ».

Sur le plan culturel, le rapport tire la sonnette d'alarme sur les difficultés que rencontre la Francophonie, et plaide pour un assouplissement des conditions d'entrée et de séjour en France afin que « la France redevienne une terre d'accueil privilégiée des étudiants, des artistes et des chefs d'entreprises africains ». Il propose entre autres la création d'une université francophone pilote à Dakar (Sénégal) « à l'image de l'université Paris-Sorbonne-Abou Dhabi », ainsi que le développement de l'enseignement universitaire numérique à distance.

Ce rapport oublie la place de la diaspora africaine sur l'échiquier économique d'une Afrique en pleine mutation, ses ressources humaines, les difficultés qu'elle rencontre à s'insérer dans le paysage français. Il n'évoque pas la place désormais quasi acquise par l'Union européenne en matière de diplomatie étrangère au détriment des États, et demain, celle d'une politique de défense commune européenne, léguant à Bruxelles une partie de la souveraineté des États. Une évolution qui réduit les relations privilégiées, historiques que la France entretient avec l'Afrique, parfois décriées, jugées « condescendantes et paternalistes ».

Jacques Godfrain

« La politique à venir entre l'Afrique et la France sera le fruit de décisions et de réflexions conjointes »



On parle, en bien ou en mal, des relations entre la France et l'Afrique. Pour certains, le Nord aurait apporté ses connaissances et ses pratiques en matière d'agriculture, de santé, d'organisation de l'habitat ou de transports. Pour d'autres, le Nord aurait profité à bon compte d'une main-d'œuvre à bas prix, de matières premières ou de relations privilégiées sur la scène internationale

Ne soyons pas manichéens et n'imaginons pas que le tout bien ou le tout mal obéisse aux règles de l'absolu, dans un sens unique, alors que l'échange et l'aller-retour sont la règle. C'est pourquoi écrire sur les relations entre la France et le continent vert n'est acceptable que si on prend en compte le rapport inverse du Sud vers le Nord. Évoquer la France et l'Afrique exige que la première question à se poser est de savoir comment l'Afrique perçoit la France. Le temps n'est plus à se satisfaire d'un regard dans une seule direction, comme si notre pays devait imaginer et construire une relation avec le Sud en fonction de ses propres critères.

Pendant ces derniers siècles, la France menait sa politique vis-à-vis de l'Allemagne, et les Germains faisaient la même chose à l'inverse par rapport à la France. Aujourd'hui, à force de vivre des désastres guerriers, on imagine une politique franco-allemande qui, bon an mal an, a garanti à l'Europe des années de paix. Le moment est venu de passer à une politique franco-africaine qui soit imaginée et mise en pratique conjointement par les deux, ensemble. Cela signifie que les phénomènes migratoires sont partie prenante de cette nouvelle tournure des choses, eux-mêmes à double sens.

D'abord parce que le Sud a aujourd'hui la capacité d'observer le Nord, de jauger ses capacités et ses méthodes, comme longtemps cette possibilité était le monopole du Nord. Dès lors, la politique à venir entre l'Afrique et la France sera le fruit de décisions et de réflexions conjointes. Nous entrons dans une société de partage des richesses et donc aussi de responsabilités, aussi bien dans l'entreprise que dans la cité. Cela est vrai à l'échelle des continents. Ces considérations nous amènent à penser que le ministère de la Coopération du futur se devra d'être franco-africain. L'accueil dans ce ministère de fonctionnaires ou de personnels spécialisés issus des pays africains serait un signal très fort de la volonté de la France de ne plus décider et imposer, mais de co-décider des mesures à prendre pour lutter contre le mal vivre.

C'est ce que les divers ministres de la Coopération ont tenté à l'occasion de réunions annuelles entre la France et chaque pays pour mettre au point l'application de programmes d'action. Si cette révolution des mœurs politiques et administratives semble trop violente par rapport à nos traditions, peut-on imaginer une première étape, passant par la constitution d'un conseil économique conjoint entre la France ou l'Europe et l'Afrique ? Ce qui s'est passé pour l'Europe pendant les cinquante dernières années, avec un parlement, un conseil économique peut devenir exemplaire.

Cela peut apparaître comme utopique. Il n'empêche que mon expérience modeste du volontariat m'a appris que l'échange de jeunes du Nord vers le Sud devait s'accompagner des mêmes échanges entre le Sud et le Nord. La gestion est conjointe, faisant surgir une soudaine gouvernance nouvelle des volontaires.

Au-delà de cette réussite naissante, l'innovation en matière administrative et financière devra mettre autour de la table des décisions tous les acteurs. Une autre expérience du même ordre est la mise en place de l'Ohada où les États s'épaulent, se confortent pour l'application du droit des affaires et qui connaît le succès. Une telle mutualisation judiciaire et juridique ne pourrait-elle aller au-delà dans le domaine financier, économique et social ? L'avenir proche le dira...

Jacques Godfrain

Ancien ministre français de la Coopération, membre honoraire du Parlement, président de la Fondation Charles-de-Gaulle

Le franc CFA 1939-2013 : plus de 70 ans d'histoire commune

Le franc CFA, créé en 1939 et officialisé le 26 décembre 1945, après la ratification des accords de Bretton Woods signifie « franc de la communauté française d'Afrique ».

Le franc CFA est la monnaie commune de 15 pays africains et des territoires du Pacifique, dont 8 pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, (Uémoa - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ayant comme institution d'émission la banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; 6 pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC - Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), leur institut d'émission est la banque des Etats de l'Afrique centrale (Béac).

Le franc CFA connaît aujourd'hui deux appellations : le franc de la communauté financière d'Afrique pour les pays de l'UEMOA, et le franc de la Coopération financière en Afrique centrale pour la zone Béac.

La décision monétaire de ces entités africaines ne peut être prise sans en référer préalablement à la Banque de France. Cette coopération avec l'ancienne colonie permet à ces pays de bénéficier d'une monnaie stable. Les pays de l'Afrique de l'Ouest évoquent de plus en plus la création d'une monnaie sous-régionale.



Afrique-CFA, l'heure du choix

Encore une fois, les quinze pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest viennent d'adopter une résolution en faveur d'une monnaie commune. Encore une fois, cette résolution est déjà lettre morte. Pour le motif que cela oblige les pays utilisant le franc CFA à arbitrer en faveur de l'intégration africaine contre le lien privilégié avec la France. On peut toujours rêver

D'une part, il existe formellement deux zones CFA. Deux monnaies distinctes, non convertibles manuellement l'une dans l'autre, quoique portant le même nom. En effet, le franc CFA d'Afrique centrale est aussi distinct du franc CFA d'Afrique de l'Ouest que du franc suisse. Or nul ne parle de monnaie commune dans l'espace constituant la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. La monnaie CFA ne peut disparaître de l'espace africain de manière hémiplogique. D'autre part, le régime monétaire international actuel travaille pour une sujétion monétaire encore plus approfondie de l'Afrique par rapport à l'euro et au dollar. Cette courte phrase nécessite des éclaircissements.

Primo, sur 54 pays dits indépendants, plus du tiers, soit à minima 19 pays, sont déjà « dollarisés ». Précisons ici que la dollarisation est un terme générique qui désigne toute situation dans laquelle une monnaie de facture étrangère comme le franc CFA ou le dollar américain remplit la fonction de paiement au sein de l'économie nationale. Outre les quinze pays africains qui utilisent la monnaie CFA fabriquée à Chamalières (France), le village auvergnat de Valéry Giscard d'Estaing, on peut citer le Libéria, la RD-Congo, l'Angola, le Zimbabwe, le Sud-Soudan, etc. dans lesquels le dollar a remplacé les monnaies nationales dans les transactions internes.

On peut utiliser le Franc congolais ou le kwanza pour acheter des ignames au marché, mais toute consultation médicale ou achat de produit manufacturé

requiert des dollars américains, à Kinshasa comme à Luanda. Sachant que ni l'Angola, ni la RD-Congo ne fabriquent des dollars, on en déduit que ces pays doivent d'abord céder des richesses réelles au reste du monde pour « gagner » des dollars qui leur permettront de simplement accéder à des soins médicaux. Et l'on s'étonnera par ailleurs que la population kinoise vive dans des conditions quasi animales sur des richesses minéralogiques et végétales incommensurables.

Secundo, qu'est-ce que le dollar, l'euro, la livre, ou le yen aujourd'hui ? Des signes monétaires, fabriqués de manière quasi industrielle en faisant marcher la planche à billets. De manière systématique, les pays émetteurs de ces monnaies se sont lancés dans des politiques monétaires dites non conventionnelles, parce qu'elles consistent à injecter sans aucune limite des liquidités dans l'économie, alors que la richesse réelle produite stagne ou décroît (récession). La Fed, banque centrale américaine, émet chaque mois 85 milliards de dollars pour financer l'État fédéral. Et nul ne sait comment mettre un terme à la généralisation de ces politiques monétaires ultra-expansives, également appelées « quantitative easing ».

La seule certitude, c'est la coupable passivité du continent africain. À l'hyperstimulation monétaire du reste du monde, l'Afrique n'oppose qu'un encéphalogramme plat. Faute d'unité monétaire propre. L'Afrique doit se doter au plus tôt, c'est-à-dire dans les 24 pro-

chains mois, d'une promesse monétaire propre. Une monnaie commune africaine qu'elle pourra échanger contre les autres richesses nominales dénommées euros, dollars, yens, etc. sans s'appauvrir. L'Afrique pourra en effet ipso facto remplacer l'endettement extérieur par des swaps de devises, exactement comme la BCE, la Bank of England ou la banque centrale suisse vis-à-vis du yuan chinois. Pour les pays CFA comme pour les autres, c'est véritablement l'heure du choix. C'est une question de responsabilité. *Likambo ya pema!* (une affaire de capacité à respirer, c'est-à-dire à survivre).

Les sommets France-Afrique se multiplient. On y parle de tout sauf de l'essentiel. L'essentiel est que l'Afrique est le trou noir du système monétaire international. Un système qui se donne désormais à voir comme un jeu dont les pays avancés peuvent changer les règles dans le temps même où l'on est en train d'y jouer. Soit un jeu dans lequel l'Afrique ne peut que perdre. Quelles que soient les politiques économiques mises en œuvre.

Désiré Mandilou

Professeur à l'université de Brazzaville, à l'université du littoral Côte d'Opale à Dunkerque et à l'université de Picardie à Amiens ; diplômé de l'université des sciences et techniques de Lille I, Désiré Mandilou est économiste en chef de l'African Advisory Board, le premier cabinet-conseil international dédié à la rationalisation des choix de politique économique en Afrique.

Développement : la transparence de l'APD de la France épinglée

L'indice 2013 en matière de transparence de l'Aide publique au développement (APD) classe pour la deuxième année consécutive la France en queue du peloton des donateurs, comptant sur la volonté politique pour faire bouger les lignes en 2014

La responsable de PublishWhatYouFund (PWYF) pour l'Europe, Liz Steel, note une mauvaise performance de la France par rapport aux autres bailleurs de fonds internationaux. En France, les crédits de l'APD sont principalement répartis entre l'Agence française de développement (AFD), le ministère de l'Économie et des Finances (Minae), et le ministère des Affaires étrangères (Minae). Chose surprenante, ces trois entités affichent des scores médiocres, en dessous de la moyenne des autres pays donateurs bilatéraux, tels que l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni. Ce qui classe la France dans la catégorie « très médiocre ».

Dans cette évaluation, l'AFD reste l'entité la plus transparente, occupant le

quarante-neuvième rang sur 69 bailleurs de fonds évalués. PWYF relève une diminution de la note globale de l'AFD à cause du manque de cohérence de l'information publiée au niveau des activités dans le cadre des projets d'aide au développement, du fait de données incomplètes. Le Minae occupe la cinquante-deuxième place et le Minefi la cinquante-troisième place, la dernière du trio français. Liz Steel relève une fragmentation du budget de l'aide au développement entre les instances et une vraie difficulté à faire passer le message sur l'importance de la transparence dans les administrations françaises.

En revanche, on peut relever l'existence d'une marge de progression. Liz Steel parle d'avancée sur le plan politique et de signes de bonne volonté, grâce notamment à l'engagement français de publier dès 2014 via la norme Iati (Initiative internationale pour la transparence de l'aide) son aide pour les pays prioritaires.

Comme début de preuve que le message a été entendu, il suffit de visiter le site français sur l'aide au développement

au Mali. Autre élément important : le gouvernement français discute sur la loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et de solidarité internationale qui devrait être présentée d'ici janvier 2014 pour permettre une réorganisation du budget de l'APD française.

Mais la France n'est pas la seule concernée en matière de transparence. C'est également le cas de dix autres pays européens, notamment la Pologne, la Slovaquie, l'office allemand des Affaires étrangères, la Lituanie, Chypre, la Bulgarie, Malte et la Grèce, qui occupent le bas du classement, mais devant la Chine, qui occupe la soixante-septième et dernière place.

Le format Iati est la seule norme commune de publication de l'information sur l'aide à remplir tous les critères propices à une pertinence accrue des données, selon PWYF. Elle établit chaque année un classement de la transparence des principales organisations donatrices du monde.

Noël Ndong



Invité le mois dernier de l'émission La Grande Interview de RFI et Jeune Afrique, Alexandre Vilgrain, président du Conseil des investisseurs français en Afrique (Cian), qui regroupe 75% des entreprises françaises opérant en Afrique avec un CA de 40 milliards d'euros, annonçait que «les entreprises hexagonales en ont marre de la Françafrique». Mais comment changer cette image peu reluisante ? Nous sommes profondément convaincus que les réponses se situent dans l'implantation de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la mise en œuvre d'une économie durable en Afrique

En effet, le principal défi pour les entreprises françaises, dans une Afrique désormais très attractive où elles sont fortement concurrencées, est de passer d'une logique de business où les relations avec les autorités gouvernementales sont la norme à celle où les portes et fenêtres des entreprises sont grandes ouvertes au dialogue constructif avec les communautés locales, les représentants des salariés, les ONG environnementales et les associations de défense des consommateurs.

De plus, sous la pression législative française (loi NRE et Grenelle 2), des principes directeurs de l'OCDE et de la Commission européenne, il y a actuellement un fort intérêt des décideurs et de la société civile pour plus de RSE en Afrique. Le Cian a réagi en avril dernier en annonçant la sortie du guide pratique

Afrique-France : osons la RSE et l'économie durable pour sortir de la Françafrique !

La responsabilité sociale et environnementale des entreprises françaises en Afrique. Enjeux, pratiques et recommandations.

Déjà en juin 2010, lors du sommet Afrique-France de Nice, sous la houlette du Médef, les patronats français et africains signaient une charte sur la RSE en Afrique. Elle aurait pu justement servir de base pour un renouveau des relations économiques, mais une utilisation intéressée de la RSE par les entrepreneurs français pour contrer les investissements chinois et asiatiques en Afrique ne peut réussir que si les entreprises hexagonales sont exemplaires. Tout simplement parce que la RSE n'est un avantage compétitif que quand elle fait partie de l'ADN et du business-model de l'entreprise.

Plusieurs faisceaux permettent cependant d'envisager une montée en puissance de la prise en compte de la RSE par les entreprises françaises présentes en Afrique. Dans le cadre de sa nouvelle politique, le Quai d'Orsay a publié le 18 février la feuille de route pour une politique française de promotion de la RSE en tant qu'élément d'une diplomatie économique.

L'Agence française de développement positionne également la RSE comme une condition importante de financement des projets dans les pays en développement. Elle a publié l'année dernière un rapport RSE. Sa filiale Proparco est également dans la même dynamique de promotion des investissements responsables. Dans son rapport 2013, le Cian consacre tout un dossier sur la RSE. Mais dans l'intérêt de la France et de l'Afrique, il est indispensable que les entreprises hexagonales soient exemplaires dans le domaine de

la gouvernance, de la préservation de l'environnement, de la redistribution des richesses et de la mise en œuvre des meilleures pratiques sociales.

Entreprises françaises, aidez-nous à vous aider en réalisant ce rêve : « *Qu'en 2025, horizon défini par plusieurs pays africains pour leur émergence économique, la France et ses entreprises soient célébrées par les Africains comme des partenaires incontournables du développement durable en Afrique. Ce qui a permis une relance économique soutenue dans l'Hexagone.* »

Osons donc la RSE et l'économie durable en Afrique.

Thierry Téné

Directeur de l'Institut Afrique RSE et secrétaire général de Kilimandjaro, réseau africain des acteurs de la RSE et du développement durable

Gilbert Ondongo

Ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration de la République du Congo

L'Afrique doit-elle rester dans la zone franc ?

“

Si l'on veut rester objectif, aujourd'hui, la question n'est pas d'actualité : la zone franc est à ce jour l'une des plus stables de toutes les zones monétaires qui existent dans le monde. La monnaie FCFA de la zone remplit sans anicroche toutes les fonctions dévolues à une monnaie : instrument à la fois de mesure de valeur, de transaction et de réserve. Elle est bien gérée, aussi bien par la BCEAO que la BEAC. Elle est crédible, acceptée par tous,

appréciée de tous, et librement convertible dans les autres monnaies.

Si la question est : l'Afrique francophone peut-elle gérer une monnaie commune sans la France ? La réponse est affirmative. Elle peut s'en donner les moyens humains et matériels, et surtout la discipline nécessaire à une bonne gestion de la monnaie. Cela est aussi valable pour chaque pays, le cas échéant.

”

L'AFRIQUE : ENCORE UN ELDORADO POUR LA FRANCE ?

Selon le Conseil français des investisseurs en Afrique, 1 000 établissements et 80 000 collaborateurs français sont implantés sur le continent pour la bagatelle d'un chiffre d'affaires évalué à 40 milliards d'euros sur l'ensemble des résultats d'exploitation. Cette présence est à mettre en adéquation avec l'implantation des ressortissants français sur le continent : 330 000 selon le ministère français des Affaires étrangères.

La crise économique et le chômage qui frappent le continent européen ont

accentué le déplacement de leurs jeunes vers d'autres destinations dont l'Afrique. Continent toujours cité comme émetteur de migrants elle est devenue une terre d'accueil pour des jeunes européens à la recherche d'opportunités de réussite. Parmi les principaux pays européens émetteurs de migrants à destination d'Afrique, on peut citer l'Espagne et le Portugal, deux pays en « crise majeure » avec des taux de chômage alarmant. Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs espagnols mais également Français, Italiens, Allemands et

Roumains se sont installés de manière temporaire ou permanente au Maroc à la recherche d'une offre d'emploi. Concernant les Portugais diplômés, la destination de prédilection est l'Angola, leur ancienne colonie. Près de 30 000 Portugais demandent un visa pour se rendre à Luanda chaque année, alors que plus de 150 000 y sont déjà installés. L'Afrique du Sud, la Namibie, le Sénégal, le Mozambique ou la Côte d'Ivoire sont d'autres terres d'espoir pour les européens. RC

LES FLUX FINANCIERS ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE : QUI EST GAGNANT ?

Si la part de la contribution française à l'Aide publique au développement tend à diminuer dans le monde, il n'empêche que le continent africain continue à en être l'un des bénéficiaires. Mais l'Afrique voit son développement ralenti par une fuite excessive des capitaux hors du continent ces trois dernières décennies.

Si la France trouve des intérêts à l'implantation de ses usines, notamment en matière de coût de production en Afrique, Paris reste l'un des acteurs les plus actifs au niveau de l'aide au développement. Avec près de 10 milliards d'euros versés par an, dont 55% à l'Afrique, la France est le quatrième contributeur concernant l'Aide publique au développement. **Rudy Casbi**



De quelle Afrique rêvons-nous ?

Question difficile quand nous sommes dans une mouvance perpétuelle. L'avantage c'est que rien ni personne ne peut nous empêcher de rêver et de penser. Le plus dur est de concrétiser nos rêves

“ Premièrement, si nous devons parler des relations entre la France et l'Afrique, il faut être direct, clair et réaliste. L'Afrique a besoin de la France, et la France a besoin de l'Afrique. Je possède ces deux cultures, je suis donc à même d'en parler. Le poids de l'histoire ne doit pas rester une actualité. Il faut le dépasser. Les économies de l'Afrique de l'Ouest bondissent grâce à des structures qui osent investir. Ce qui est bon pour la croissance... Mais cela pourrait être encore mieux pour la globalité ! Mais de quelle Afrique parlons-nous ?

Les codes traditionnels (expression qui fait peur) sont brisés et datés. Mon Afrique est aussi multiple que sa population et aussi créative que ses cultures. Mon Afrique est une Afrique 2.0, connectée au monde entier et qui en tire des bénéfices. Son économie est en ébullition, mais il faut y ajouter le nécessaire, c'est-à-dire nous, le capital humain de demain. La jeunesse d'aujourd'hui va et vient dans ce monde qui ne fait qu'un. Apprendre des autres pays est donc indispensable, mais ce n'est pas dire qu'il faut mimer ce qui s'y passe. L'Afrique est diverse, il faut donc s'adapter à elle, et surtout il faut qu'elle crée ses propres systèmes.

Je crois que le panafricanisme est la clé. Puiser sa force, et pas que les matières premières, chez son

voisin est une vision qui devrait être davantage utilisée. L'entraide, par exemple, est quelque chose que les familles connaissent, alors pourquoi ne pas l'anoblir en l'essaimant entre États ? Oui j'insiste, l'entraide peut devenir économique et ne doit pas être limitée à une entraide d'urgence venant des institutions internationales en périodes de crise.

Deuxièmement, en France, on considère gentiment que l'Afrique se réveille. Mais a-t-elle dormi ? Assise par le poids de son passé, elle se relève et il faut à présent lui indiquer le bon chemin. Eh oui, le GPS fait partie de cette Afrique 2.0. Il faut inventer « quelque chose de nouveau » : plus qu'un investissement financier, c'est une nouvelle façon de penser qui doit voir le jour. De Brazza à Paris, les choses bougent : des entreprises se créent, des partenariats naissent, et il n'est plus question d'attendre. En effet ma génération n'attend pas. Aussi rapides que la 4G, nous voulons tout, tout de suite. Certes, c'est un mal pour un bien, mais au moins cette ubiquité instaure une dynamique : les choses bougent.

En outre, mon Afrique ne se limite pas au pétrole qui est emprisonné dans un cycle à court terme, mais elle se bâtit sur du long terme. Croire au long terme,

c'est commencer à investir dans l'éducation. Ce n'est pas une nouvelle thématique, nous en parlons depuis bien longtemps, mais parler ne suffit plus. In fine, l'éducation est un grand mot qui peut réduire de nombreux maux. D'ailleurs, que dire de la sécurité et de la corruption dans mon Afrique hyperconnectée ? Disons que l'insécurité et la corruption sont partout, nul besoin de n'aller qu'en Afrique pour les rencontrer ou les vivre. Malheureusement elles existent, mais elles mourront avec leurs acteurs.

Enfin, je finirai par ce qui m'est cher. Je suis fier d'avoir des cultures aussi belles que diverses. Nos peintres, nos écrivains, nos musiciens doivent être reconnus à leur juste valeur ! Ce sont eux les ambassadeurs de demain. C'est la pensée d'une optimiste un tantinet utopiste qui pense que le futur, c'est maintenant !

Grâce Loubassou

Jeune étudiante en master communication à Sciences-Po Paris. Grâce Loubassou est la présidente des étudiants de Sciences-Po pour l'Afrique. D'origine congolaise et ayant grandi en Haute-Normandie, elle veut promouvoir le dynamisme du continent africain auprès de la jeunesse de France.

L'avenir de l'Afrique et le rôle de la France : le colonialisme a-t-il pris fin ?



tagne continuent d'avoir une influence dans certains pays n'est pas surprenant. Il y a des liens forts, historiques, linguistiques, culturels et économiques, en dépit du statut d'indépendance.

S'agit-il de relations positives ou négatives ? L'influence continue des anciennes puissances coloniales est-elle un accélérateur ou une entrave au développement ? Du point de vue des anciennes puissances coloniales, il semble n'y avoir aucun doute que la relation continue d'être positive. Sans avoir à supporter le fardeau de l'administration d'un pays, les anciennes puissances peuvent tirer profit de la relation historique sans aucun coût. En ce sens, jouer un rôle est gratuit.

D'autre part, la vraie question concerne l'avantage pour les pays nouvellement indépendants. Par exemple, les pays africains devraient-ils donner la priorité aux entreprises françaises en raison de liens historiques et culturels ? Mais plus largement, si être indépendant signifie être autonome, la nature même des liens historiques a besoin d'être soumise à un constant réexamen. Il y a, après tout, de nombreux types de dépendance. L'influence continue des Français en Afrique, ou encore l'influence croissante de la Chine perpétue des relations asymétriques qui pourraient être une nouvelle forme de colonialisme.

La lutte pour l'indépendance a été un long processus en Afrique, qui peut ne pas être encore achevé. Être vraiment indépendant signifie avoir la possibilité de choisir des partenaires sur un pied d'égalité. Le rôle de la France ou de tout autre pays étranger en Afrique doit être continuellement examiné dans une perspective d'égalité afin d'éviter toute forme de néocolonialisme.

Daniel Warner

Daniel Warner, ancien adjoint au directeur de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève

La lutte pour l'indépendance des pays africains a été un long processus, avec des dimensions militaires, politiques et diplomatiques. Maintenant que l'indépendance officielle a été reconnue, on peut commencer à réfléchir à la nature même de cette indépendance. Posée de façon brutale, la question pourrait être : un pays peut-il être véritablement indépendant s'il dépend de forces exogènes – soit gouvernementales, soit privées – pour sa survie économique ?

À première vue, la question peut sembler un peu superficielle. Dans un monde d'interdépendance complexe, presque tous les pays sont tributaires de relations extérieures, que ce soit pour les importations de biens essentiels ou le besoin de partenaires commerciaux pour exporter. Aucun pays n'est véritablement autonome dans ses relations économiques. L'exemple de la Corée du Nord est une exception notable, avec des conséquences catastrophiques.

Compte tenu de cette réalité, le problème demeure, en termes, cette fois, de degrés de dépendance ou d'indépendance. La France a continué à avoir une influence en Afrique à travers des organisations comme la Francophonie et des investissements directs importants. La Grande-Bretagne a continué à exercer une influence par le Commonwealth. Le fait que la France et la Grande-Bre-



© Patrick Robert

Ce rayonnement mondial, que le français partage avec le seul anglo-américain, trouve son origine - sauf dans le cas notable du Canada - dans l'histoire de l'expansion coloniale et des différents mandats internationaux qui furent confiés à la France dans les siècles passés, mais ce n'est qu'après les indépendances que le français sera choisi par les autorités souveraines des nouveaux États pour devenir langue officielle et d'enseignement.

Progressivement, grâce aux investissements consentis dans les systèmes éducatifs, les locuteurs de wolof, de lingala ou d'arabe deviennent aussi francophones. Cependant, la proportion de francophones ne dépasse que très rarement 35% de la population des pays africains, sauf dans les cas des deux Congo et du Gabon qui connaissent des taux de francophonie avoisinant les 50%. Partout ailleurs sur le continent la francophonie reste un fait minoritaire.

Le français a le statut de langue officielle dans 32 États et gouvernements² dont vingt se situent dans la zone Afrique et océan Indien, même s'il arrive qu'il partage ce statut avec d'autres langues comme l'anglais, l'arabe, l'espagnol ou une langue nationale comme le kirundi au Burundi, le shikomor aux Comores ou le créole aux Seychelles.

Sur les 116 millions d'apprenants de et en français dans le monde (soit une croissance d'environ 4% par an en moyenne entre 2007 et 2010), les populations issues des pays d'Afrique et de l'océan Indien représentent près de 60%. Dans cet ensemble, il faut souligner la hausse constatée des effectifs dans de

La langue française en Afrique aujourd'hui

D'après notre estimation¹, basée essentiellement sur la capacité à lire et écrire le français, 220 millions de francophones se répartissent sur les cinq continents et la moitié d'entre eux vit en Afrique.

nombreux pays d'Afrique non francophone : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Ghana, Tanzanie, Zambie. Dans certains cas, comme au Ghana et au Libéria, l'importance du français a même été consacrée par le caractère obligatoire affecté à son apprentissage.

Contrairement aux idées reçues, on n'a donc jamais autant parlé français qu'en ce début de XXI^e siècle et, toutes choses égales par ailleurs, les prévisions les plus sérieuses donnent 715 millions de francophones en 2050, dont 85% sur le continent africain.

Mais, cette projection ne se réalisera que si le français reste la langue principale d'enseignement. La capacité de la langue française à fédérer des populations dont les langues maternelles sont différentes et son efficacité comme langue d'accès au savoir et levier de développement, seront d'autant mieux reconnues qu'elle sera perçue comme véritablement en partage - et donc en copropriété - pour tous les francophones. La Francophonie devra aussi faire la démonstration du respect et du soutien qu'elle manifeste à l'endroit des langues nationales. Les programmes de la Francophonie, comme l'Initiative pour la formation à distance des maîtres du primaire (Ifadem) et École et langues nationales en Afrique (Élan-Afrique) s'y emploient déjà avec succès. La deuxième condition nécessaire à la confirmation de la dynamique francophone annoncée relève de la qualité de l'enseignement.

En adoptant la politique intégrée de promotion de la langue française, la déclaration du sommet de Kinshasa (octobre 2012), a insisté sur la nécessité

d'adapter les actions aux contextes linguistiques régionaux et nationaux, condition indispensable à une coexistence harmonieuse du français et des langues partenaires.

Alexandre Wolff

Responsable de l'Observatoire de la langue française
Direction de la langue française et de la diversité linguistique
Organisation internationale de la Francophonie

¹ La langue française dans le monde - 2010 (OIF-Nathan, oct. 2010) http://www.francophonie.org/IMG/pdf/langue_francaise_monde_integral.pdf

² 29 pays : Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Congo, Congo RD, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Vanuatu et trois États : Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles.



© Patrick Robert

Francophonie : le Sénégal accueille le quinzième sommet de la Francophonie les 29 et 30 novembre 2014

Dakar, la capitale sénégalaise accueille le quinzième sommet de la Francophonie les 29 et 30 novembre 2014. Ainsi en a décidé la vingt-neuvième session de la Conférence des ministres de la Francophonie (CMF) les 7 et 8 novembre à Paris, avec pour thème « Femmes et jeunes : vecteurs de paix et de développement »

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie de la RD-Congo, Raymond Tshibanda, dont le pays a accueilli le dernier sommet de la Francophonie, a passé le témoin au ministre sénégalais des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, dont le pays accueille le quinzième sommet de la Francophonie. Il devient le président de la CMF.

Le sommet de Dakar aura un double défi, à savoir la mobilisation et l'organisation, a déclaré Mankeur Ndiaye, dont le pays rendra hommage aux femmes et aux jeunes de la Francophonie, deux catégories marginalisées et victimes des conflits armés. Il a précisé que la coordination des travaux liés au sommet était assurée par le président Macky Sall, dont le souhait est d'en faire « un sommet populaire avec des animations scientifiques et où tous les Sénégalais se retrouveront ».

Le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a rappelé que ce sommet arrivait un quart de siècle après celui de 1989 et qu'il permettra d'écrire un ouvrage dont l'intitulé sera « De Dakar à Dakar ». Il a rendu hommage aux deux journalistes de RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, assassinés à Kidal, dans le nord du Mali, à qui il a dédié la conférence.

Le logo de la conférence a été dévoilé aux participants : « un lion qui rugit ».

Noël Ndong



DR

Abdoul Aziz Mbaye rend hommage au président du Sénégal, Macky Sall, dont le choix du logo (lion), « symbolise quelque chose qui nous représente, une forme d'authenticité, quelque chose qui lui permet d'être lui-même authentiquement sénégalais ». Lorsque le président Macky Sall pense « à un problème, c'est la solution authentiquement sénégalaise qui lui vient à l'idée », a-t-il déclaré.

« Un exemple de solution authentique : le Sénégal »

L'approche politique

Il rappelle la campagne de 2009 de Macky Sall, visitant 2 000 villages en trois ans, et parcourant plus de 200 000 kilomètres. Élu président, il décentralise huit conseils des ministres, réduit son mandat à cinq ans - « Le jour où il prend le pouvoir, il sait qu'il en sortira en 2017 » -, crée de la proximité. Il arrive au pouvoir en sachant exactement ce qu'il va faire. Seul Nelson Mandela l'a fait avant lui, rappelle-t-il.

L'approche économique

L'autre atout du Sénégal est d'avoir connu très tôt la colonisation, par rapport à d'autres pays africains. « Il est important de réfléchir sur notre propre développement, comment travailler sur nos projets et réfléchir vite pour trouver des solutions. Le changement qu'a

connu le Sénégal, c'est de ne faire appel au marché que lorsqu'il y a un besoin et quand on sait ce qu'il nous faut. Nous préférons faire du gré à gré, encadré par les lois et règlements en vigueur chez nous », explique le ministre.

Développement urbain

La troisième authenticité de Macky Sall réside dans l'extension de la ville de Dakar grâce aux processus de création de nouveaux pôles urbains, dont un pôle logistique, et une cité moderne pour désengorger la capitale. « Grâce à ces projets, les Sénégalais peuvent se mettre à rêver à nouveau », soutient le ministre.

Propos recueillis par Noël Ndong

ENTRETIEN

Le français est devenu une langue africaine

Dans un entretien accordé à l'écrivain Boniface Mongo-Mboussa, Henri Lopes donne sa vision de l'avenir de la francophonie en Afrique

Boniface Mongo-Mboussa : Dans votre essai *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*, vous évoquez votre expérience de jeune directeur général de l'enseignement qui voulait refaire le « coup de la pléiade ». Cinquante ans après les indépendances, quel regard portez-vous sur cette expérience ?

Henri Lopes : « Refaire le coup de la Pléiade » signifiait faire passer une langue du statut de langue vulgaire à celui de langue d'enseignement. Le texte que vous évoquez retrace justement le cheminement qui me conduit à dresser le constat d'une réalité que me masquait une attitude idéologique : un point de non-retour a été franchi, et le français est devenu de manière irréversible une langue congolaise. Cinquante ans plus tard, cette réalité s'est confirmée. Cela est dû peut-être au fait que le Congo est un pays de 4 millions d'habitants avec 43 langues. C'est, avec des chiffres différents, le lot également de nos voisins du Gabon et du Cameroun.

Sony Labou-Tansi disait de nous, écrivains francophones, que nous étions de bons locataires de la langue française. Pouvons-nous, aujourd'hui, prétendre au statut de copropriétaire ?

J'aime la formule et me permettrai de la reprendre. Toutefois, afin que le français ne soit plus vécu comme une langue d'emprunt mais devienne un français vécu sans complexe, il nous faut assumer le métissage du français, comme les Américains, les Australiens, les Néo-Zélandais ont assumé de parler et d'écrire en un anglais qui n'est plus l'anglais britannique. Les Québécois nous montrent la voie avec un français dont l'accent se fait sentir jusque dans l'écrit.

Lors d'une journée consacrée à la littérature congolaise, j'ai entendu un professeur camerounais, Martin Lemoitié, affirmer ceci : « Henri Lopes écrit francophone. » Souscrivez-vous à cette

formule ? Et si oui, comment l'entendre ?

Oui, n'en déplaise aux signataires d'un manifeste de la littérature-monde qui proclame que « nul n'écrit francophone ». Cela veut dire que dans un texte qui se situerait, par exemple, au Congo, je m'arroge le droit de m'approprier les expressions et les particularismes d'un autre pays francophone et de les placer dans la bouche de mes personnages. Ainsi, dans Dossier classé, un de mes personnages, congolais, *pitonne* au lieu de *zapper*, alors que le terme est proprement québécois. Ailleurs, d'autres personnages, toujours congolais, utilisent des formules qui appartiennent au français d'Abidjan ou au parler créole des Antilles.

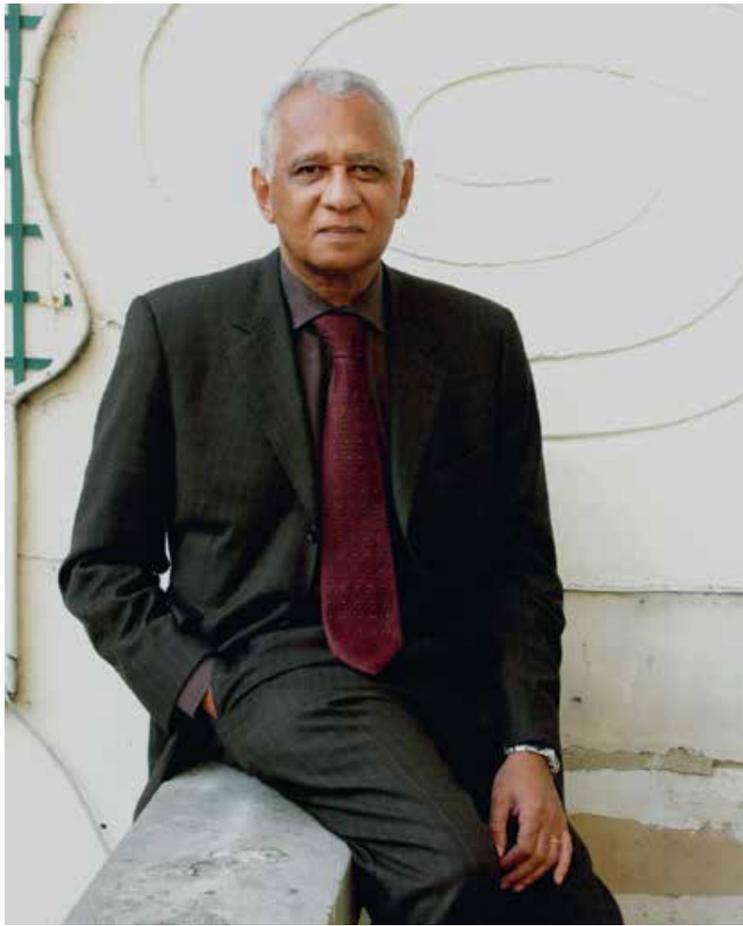
« Le français est devenu de manière irréversible une langue congolaise. »

Vous êtes le lauréat d'un prestigieux prix de l'Académie française, le Grand Prix de la Francophonie et vous avez été longtemps membre du jury du prix des Cinq Continents. Quelles autres pistes, initiatives, pouvez-vous suggérer pour rendre plus visibles les littératures francophones ?

D'abord trancher sur la question de savoir si la littérature française est francophone. Ou, si vous préférez, francographe. Peut-être chaque pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) devrait-il créer une académie nationale. À la suite de quoi, l'OIF copatronnerait, avec l'Académie française, une Académie internationale de la Francophonie dont l'une des tâches serait justement d'assurer une promotion encore plus grande des textes en langue française ou, pour demeurer dans notre logique, des textes en provenance de toutes les francophonies de la planète.

sur la planète entière.

Un constat qui vient valider également la stratégie de l'Organisation internationale de la Francophonie, à savoir la consolidation de l'espace francophone en Afrique. Tous les acteurs sont donc mis à contribution, y compris la sphère politique. Ainsi faut-il rappeler que le quatorzième sommet de la Francophonie s'est déroulé à Kinshasa en 2012 et que le prochain se tiendra à Dakar en 2014. Le message de l'Afrique ne nourrit donc aucune ambiguïté : le continent noir aspire ostensiblement à prendre toute sa part dans la francophonie pour mieux faire entendre également sa voix auprès des instances internationales. **Rudy Casbi**



Pendant la présidence de François Mitterrand, on entendait souvent parler du Haut Conseil de la Francophonie. Qu'est devenue cette institution ? Et quel est réellement son rôle ?

Le Haut Conseil de la Francophonie avait le mérite de réunir périodiquement de hautes personnalités francophones du monde entier pour réfléchir à toutes les questions relatives à la langue française, mais aussi à toutes les questions que sa culture, ses cultures, engendrent. Cela touchait aussi bien des problèmes propres à la création littéraire, artistique, scientifique, qu'à des questions posées par les moyens modernes de communication et les nouvelles technologies de la communication. Ce Haut Conseil a souffert de deux défauts majeurs. D'abord d'un manque de rationalité et de rigueur dans ses ordres du jour. Ensuite du fait que son fondement juridique était ban-

« Sony Labou-Tansi disait de nous, écrivains francophones, que nous étions des bons locataires de la langue française. »

cal : un organe non gouvernemental et international dont les membres étaient nommés par décret du président de la République d'un seul pays, la France. L'un des successeurs du président Mitterrand s'en est débarrassé en le rattachant à l'OIF, qui, ne sachant comment l'arrimer à son architecture et ne disposant pas du budget approprié, a mis fin à son existence.

L'une des carences de la vie culturelle en Afrique à l'heure actuelle est l'ab-

sence de bibliothèques publiques, de cinémathèques, etc. L'OIF ne doit-elle pas, en partenariat avec les États africains, proposer des politiques culturelles pour pallier ces carences ?

Ce n'est pas à l'OIF, mais à chaque État africain de concevoir sa politique culturelle. L'OIF, comme toute organisation intergouvernementale, n'intervient qu'à la demande des États membres, dans le cadre de leur politique souveraine, en appui à celles-ci. Dans ce cadre, l'OIF a mis en œuvre des projets de qualité, tel celui des Clac qui consiste à promouvoir, à la demande des États, des actions de bibliobus dans les zones rurales.

Quel est l'avenir de la francophonie en Afrique ? Va-t-on vers une cohabitation heureuse entre francophonie et langues nationales ? Vers le coup de la pléiade ? Une cohabitation francophonie-anglophonie comme le propose le Gabon ?

C'est la première fois dans l'histoire qu'il y a autant de véritables locuteurs en français dans le monde. À l'époque de ce qu'on a cru être un âge d'or de la langue française, l'utilisation de celle-ci était certes quasi générale dans la diplomatie européenne, mais se limitait à un cercle restreint dans des cours de la même zone. On parlait un français superbe et châtié à la cour de Russie, à celle de Pologne et d'Autriche, Tolstoï écrivait des chapitres entiers de *Guerre et Paix* dans la langue de Voltaire, mais les populations de ces royaumes ignoraient totalement le français. Aujourd'hui, 220 millions d'individus usent quotidiennement du français non seulement dans les écoles, mais aussi pour s'exprimer entre eux, pour procé-

der à des démarches de la vie courante, pour s'interpeller, négocier, se quereller... et l'on nous annonce que dans les deux décennies qui vont suivre la moitié des francophones de la planète seront des Africains. Si la langue française connaît des jours difficiles en Europe, notamment dans les organisations internationales, elle a atteint un point de non-retour sur notre continent et y semble promise à un bel avenir. Si des Ghanéens, des Nigériens, des Sud-Africains, des Angolais apprennent le français, c'est parce que cette langue leur devient nécessaire dans leurs relations avec leurs voisins francophones, notamment dans les démarches d'intégration régionales.

Quant au bilinguisme français-anglais, il ne doit pas nous faire peur. La francophonie ne se grandit pas en désignant l'anglais comme l'ennemi à abattre. L'anglais est, à côté du français, l'autre grande langue européenne devenue langue africaine. Le chemin qui mène à l'unité africaine passe par le bilinguisme des nouvelles générations. Chaque Africain devra sinon parler, du moins comprendre, ces deux langues, quitte à n'avoir qu'une connaissance passive de l'une d'entre elles. J'aime à répéter qu'être francophone, c'est parler non pas seulement le français, mais deux, trois langues, plus si l'on en possède le talent, pourvu que le français soit l'une d'elles.

Et puis, aussi longtemps que certains francophones verront se dresser devant eux les barrières de visas bureaucratiques pour se déplacer dans certains espaces francophones, il faudra bien qu'ils aillent étudier dans d'autres espaces linguistiques, d'autant plus que ces derniers possèdent aussi les universités les plus prestigieuses. Les Africains doivent aller chercher le feu prométhéen là où il brûle et luit avec le plus de chaleur et de clarté. C'est le sens de la démarche gabonaise. Ne leur faisons pas une mauvaise guerre, une guerre d'arrière-garde surannée.

Est-ce que votre présence aux débats sur la francophonie a influé sur votre écriture ?

Je n'ai pas de réponse à cette question, mais je ne le crois pas. Quand j'écris, j'essaie de confectionner un bon roman. Mon inspiration n'a pas de frontières. Mes maîtres, mes modèles, mes mentors, dans ce métier, dans cet art, sont de toutes les cultures, de toutes les nations, de toutes les langues. Chacun porte en lui plusieurs appartenances. Écrire c'est faire jouer l'une d'entre elles : son identité internationale.

Propos recueillis par Boniface Mongo-Mboussa

Né à Kinshasa, en République démocratique du Congo, Henri Lopes a mené de front une carrière d'homme politique (Premier ministre du Congo-Brazzaville de 1973 à 1975), de haut fonctionnaire international (directeur général adjoint pour l'Afrique à l'Unesco), de diplomate et d'écrivain. Depuis 1998, il est l'ambassadeur de la République du Congo en France. Ses romans, au style simple teinté d'humour, ont été couronnés de nombreux prix littéraires : Grand Prix de la littérature d'Afrique noire en 1972, Grand Prix de la francophonie de l'Académie française en 1993, Prix littéraire de la Porte-Dorée en 2012.



Paix et sécurité en Afrique

Denis Sassou N'Guesso

« Pour une nouvelle coopération Afrique-Europe »

Dans une longue réflexion publiée à la veille du sommet France-Afrique dans la revue *Géopolitique africaine**, le président du Congo, se faisant en quelque sorte le porte-parole des pays africains, a entrepris de recadrer la coopération entre la France et l'Afrique. Faisant remarquer que la France n'a plus les moyens financiers et techniques d'agir seule, il plaide pour qu'elle contribue de façon efficace à resserrer les liens entre l'Union européenne et l'Afrique. Voici un bref résumé de cette réflexion

Le président du Congo rappelle tout d'abord qu'il y a dix ans, en 2003, il avait proposé à ses pairs de construire un pacte panafricain contre l'agression qui permettrait aux nations africaines de coopérer efficacement dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises. « Une décennie plus tard, écrit-il, le temps est venu de franchir un nouveau pas dans la prise en mains de notre destin et d'asseoir le développement de notre continent sur une architecture de coopération adaptée à l'évolution du monde, aux traditions de l'Afrique, à son Histoire, à ses moyens, tout en tirant les leçons de nos insuffisances. »

En dépit des crises que traverse le continent africain, souligne-t-il, l'opinion publique mondiale est passée de l'afro-pessimisme à l'afro-optimisme. Ce changement est dû à la croissance économique rapide des pays africains, à la richesse de leur biodiversité, à l'émergence d'une classe moyenne dynamique et ambitieuse et à la richesse de ses ressources naturelles. « Autant dire, précise Denis Sassou N'Guesso, que nous autres, Africains, abordons le nouveau sommet Afrique-France non en position de demandeurs, ou de quémandeurs d'une coopération à sens unique, mais en partenaires au sens plein du terme. »

Cela étant dit, le président du Congo ajoute aussitôt que l'Afrique n'accédera au développement durable que si elle bénéficie d'une stabilité et d'une paix véritables. Et de ce fait, il place la sécurité au cœur des programmes de coopération qui permettront de résoudre ses problèmes politiques, économiques et sociaux, en rappelant les quatre menaces qui peuvent mettre ceux-ci en échec : le terrorisme, la piraterie, les trafics de drogue qui se déplacent rapidement de l'Amérique latine vers l'Afrique, et le sous-développement économique. Ce qui l'amène à conclure : « Nous devons donc, d'une part, construire un système de sécurité efficace et, d'autre part, organiser sur des bases plus

solides notre coopération avec les puissances extérieures au continent qui comprennent que nous sommes engagés dans une relation d'interdépendance où nos destins s'entremêlent. »

Denis Sassou N'Guesso retrace alors le processus qui permit l'adoption par l'Union africaine du pacte de non-agression et de défense commune adopté à Abuja en 2005 et dont il fut le théoricien. Il détaille les principes énoncés dans ce traité collectif et souligne que parmi les objectifs fixés par le pacte figurent la coopération entre États membres en matière de non-agression et de défense commune, la coexistence pacifique et l'engagement de résoudre les différends par la voie pacifique. Mais il ajoute que le pacte n'a pas empêché l'apparition de nouvelles crises qui ont modifié en profondeur les relations entre États africains, ni la menace d'autres à venir.

« Les événements, écrit-il,

La France, l'Union européenne et l'Afrique peuvent triompher ensemble de menaces devenues planétaires

démontrent clairement que les États africains n'ont pas su utiliser les ressources que leur offrait le pacte de non-agression et de défense commune de l'Union africaine. Ils ont prouvé cependant que la coopération internationale jouait un rôle primordial dans le processus d'émergence de l'Afrique sur la scène internationale. »

Cette concertation, ajoute-t-il, ne saurait se limiter à la France seule, d'abord parce que ses dirigeants ont choisi de transférer leur aide au niveau multilatéral en passant désormais par l'Union européenne, ensuite parce que « seule l'Union européenne a les moyens humains et matériels requis pour accompagner l'Afrique dans son émergence économique, dans sa lutte contre les extrémismes et dans l'affirmation de l'État de droit qui, seul, lui permettra de se développer et de

répondre ainsi aux aspirations de ses peuples ».

« Dans ces conditions, explique-t-il, je suggère que les autorités françaises mettent à profit le nouveau grand rendez-vous qu'elles proposent à leurs partenaires africains pour approfondir et épuiser le débat, dépasser le cadre des relations bilatérales, jeter les bases d'une coopération intercontinentale qui aura toutes les chances de déboucher sur des partenariats "gagnant-gagnant". En jouant délibérément cette carte, la France non seulement accomplirait un geste de grande portée historique, mais encore amènerait ses partenaires européens à mettre sur pied un programme de coopération digne de ce nom, d'autant plus efficace qu'il mobiliserait les ressources et le savoir-faire non pas d'un seul, mais de plusieurs pays. » D'où l'idée de concrétiser les intentions affirmées lors du sommet Union européenne-Afrique de Lisbonne les 8 et 9 décembre 2007 et de rattraper ainsi le temps perdu en engageant un dialogue direct et pragmatique avec les partenaires européens.

Les nouvelles relations entre l'Afrique et l'Europe pourraient être fondées sur, d'une part, le soutien effectif de l'Union européenne au Programme de développement des infrastructures en Afrique adopté par les pays africains en 2010 dans le cadre du NEPAD et, d'autre part, sur un appui réel au pacte de non-agression et de défense commune actuellement en vigueur dans le cadre de l'Union africaine.

« En conclusion, écrit Denis Sassou N'Guesso, je voudrais dire une fois encore ma conviction que l'Afrique, en dépit des troubles qu'elle connaît dans plusieurs de ses régions, est bien le continent de l'avenir. Ma conviction aussi que les nations réputées riches, actuellement en proie à une crise économique et financière dont il est impossible de prévoir l'issue, ont tout intérêt, dans le cadre de la mondialisation, à se rapprocher d'un continent

dont elles sont proches par la géographie, l'histoire et la culture, comme en témoigne le fait que les langues de communication et souvent d'éducation, en Afrique, sont des langues européennes. »

La France, l'Union européenne et l'Afrique peuvent être les vecteurs de cette belle ambition en mettant en place un modèle de partenariat susceptible d'inspirer le reste de la planète, car elles possèdent, au-delà de leurs identités respectives, un patrimoine commun qui constitue un atout irremplaçable. Ensemble, elles peuvent dessiner le visage de l'avenir. Ensemble, elles peuvent triompher de menaces devenues planétaires : le crime organisé, le narcotrafic, le terrorisme... Vous disposez, vous, Européens, d'un capital de savoir. Nous avons, nous, Africains, la jeunesse de surcroît. Faisons donc équipe ! »

Soulignant l'intérêt que présenterait pour l'Afrique comme pour l'Europe un tel échange, le président du Congo conclut son propos en rappelant que les Européens devraient consentir « à faire à leurs partenaires africains une place au sein des institutions internationales qui corresponde à leur poids humain, économique, culturel ».

Jean-Paul Pigasse

* Géopolitique africaine-African Geopolitics n° 48, troisième trimestre 2013, « Denis Sassou N'Guesso : Développement durable, sécurité : pour une nouvelle coopération Afrique-Europe ».

Jean-Paul Pigasse a dirigé les publications *Entreprise*, *Les Échos*, *Enjeux du Monde*, *L'Express*. Il a été conseiller du président de *Jeune Afrique*. Secrétaire général de *Géopolitique africaine*, il dirige l'Agence d'Information d'Afrique centrale éditrice du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*.

Des combats régionaux à l'émergence de groupes terroristes, la menace pesant sur la stabilité et la sécurité du continent a changé de visage. Retour sur ces vingt dernières années riches en bouleversements

Après des décennies de guerre par procuration entre le bloc soviétique et le bloc occidental pendant la guerre froide, l'Afrique a imploré dans les années 1990 en une série de guerres internes menaçant de dislocation de nombreux États : Libéria, Somalie, Sierra Leone, Rwanda, Burundi, les deux Congo, Éthiopie et Érythrée, Soudan, Angola, Kenya, Nigeria, Tchad, Sahara occidental, Algérie, Ouganda, Zimbabwe, Côte d'Ivoire (au tout début des années 2000). Une grande partie de l'Afrique se retrouve à feu et à sang. Ces conflits aux ressorts et aux dynamiques complexes, souvent caricaturés dans les médias occidentaux en conflits interethniques ou interconfessionnels, ont trouvé peu ou prou des voies de règlement et le continent africain s'est largement pacifié. C'est le cas au Nord-Kivu, où la récente victoire, mais encore fragile, de l'armée de la RDC sur les rebelles n'occulte pas la difficulté générale du pouvoir à faire face aux groupes séparatistes.

Mais la menace pour la stabilité du continent semble davantage s'incarner dans des groupes terroristes tels que Boko Haram et Aqmi, parfois porteurs d'ambitions politiques fortes, malgré l'impact de l'opération Serval au Mali menée par la France. Un document retrouvé en 2013 par RFI et Libération d'un projet gouvernemental d'Aqmi au Mali atteste des velléités de ces groupes. Des voix s'étaient déjà levées pour la création d'un pacte africain contre le terrorisme. L'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade avait invité le continent « à œuvrer de concert avec la coalition mondiale contre le démon du terrorisme ». Dix ans après, rien n'a avancé. Les autres menaces sécuritaires sont incarnées par la piraterie maritime et les trafics en tous genres, favorisés par la mondialisation des économies et la faiblesse des États, avec tous ses corollaires, dont la porosité des frontières et des armées souvent sous-équipées et mal entraînées. Pour faire face à ces défis, la France, partenaire traditionnel de l'Afrique francophone en matière sécuritaire avec son réseau de bases militaires sur le continent, s'emploie à une nouvelle coopération avec les États africains. Les Américains ayant perçu l'intérêt stratégique que représente l'Afrique, notamment pour s'affranchir de leur dépendance énergétique envers les pays du Golfe, ont également investi ce champ avec la création en 2007 d'Africom, commandement des États-Unis pour l'Afrique. Reste aux Africains eux-mêmes, au travers de l'Union africaine, à mettre en place les outils de coopération en matière de sécurité au niveau continental.

Rose Marie Bouboutou. Rudy Casbi

Amiral Marin Gillier

« La coopération militaire de la France vise l'appropriation par les Africains des instruments nécessaires pour assurer la stabilité continentale. »



Amiral, vous venez d'être nommé directeur de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) au sein du ministère des Affaires étrangères. Quels sont, selon vous, les grands enjeux que doit aujourd'hui relever le continent africain ?

Pour répondre aux défis sécuritaires que ce continent doit relever aujourd'hui, les Africains souhaitent mettre en œuvre « des solutions africaines aux problèmes africains ». Ils sont engagés et mettent en œuvre plusieurs initiatives au niveau des États, des communautés régionales et de l'Union africaine pour construire un système de sécurité régional et continental. Un meilleur environnement sécuritaire est nécessaire pour favoriser la

La France souhaite apporter un appui aux initiatives africaines

consolidation de la démocratie, l'État de droit, et le développement économique. La France, qui souhaite apporter un appui à ces initiatives, a souligné cette approche dans le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale publié en 2013. De fait, la stabilisation de l'Afrique revêt pour la France un caractère prioritaire. De nouvelles formes de menaces, qui concernent aussi bien l'Afrique que la France, l'Europe et l'ensemble de la communauté internationale, exigent également une mobilisation accrue de tous et une action commune renforcée.

La criminalité transnationale et le trafic des drogues, la piraterie maritime, la dissémination des armes, la lutte contre

le terrorisme constituent désormais des aspects importants de la problématique de la paix et de la sécurité en Afrique. Pour faire face à ces fléaux, il est nécessaire de s'appuyer sur des partenariats novateurs et adaptés.

Quelle est votre attente vis-à-vis des pays africains ?

La coopération militaire structurelle de la France, qui a pour premier objectif le renforcement des capacités, est fondée sur le principe de l'appropriation, par les partenaires africains, des instruments et moyens nécessaires pour assurer eux-mêmes la stabilité de leur environnement. Ce processus doit à terme aboutir à une autonomie complète en matière de sécurité et de défense.

Elle complète la coopération militaire opérationnelle conduite par le ministère de la Défense, qui œuvre davantage dans les situations d'urgence et est axée sur l'entraînement des unités et les exercices conjoints. S'inscrivant dans la durée, cette coopération structurelle vise à apporter aux États des expertises techniques variées visant en priorité la formation des cadres.

La présence de coopérants sur une grande partie du continent constitue à cet effet un levier efficace d'action jusqu'au plus haut niveau des États. Ainsi, aujourd'hui, les coopérants militaires français, en majorité des officiers supérieurs, pilotent des projets dans des domaines variés (réformes structurelles des outils de défense, organisation du commandement, des ressources humaines, de la politique de formation...), à travers des actions de conseil plutôt que sous forme d'aide directe. Il est important que nos partenaires afri-

cains apportent de leur côté les moyens nécessaires à la bonne mise en œuvre de ces projets de coopération et participent à leur évaluation. À ce conseil de haut niveau, il convient d'ajouter les expertises techniques dans les domaines policiers et sécurité civile.

Existe-t-il d'autres structures favorisant cette appropriation ?

Traduction concrète d'une volonté africaine de s'approprier la formation, les dix-sept écoles nationales à vocation régionale, soutenues par la DCSD, forment aujourd'hui annuellement près de 2 400 stagiaires africains venant de tout le continent. Maintien de la paix, sécurité intérieure, formation stratégique et d'état-major, santé, génie, déminage, administration, logistique, aéronautique, sécurité maritime... l'ensemble des domaines de la coopération est concerné. Appropriation, transparence, engagement dans la durée, rayonnement, tous les principes d'action d'un partenariat de qualité y sont réunis.

Ce réseau, unique en son genre, progresse sur la voie de la multilatéralisation. Comme exemple, l'école de maintien de la paix à Bamako, vrai succès en matière de coopération internationale, est désormais gérée par un conseil d'administration constitué de dix pays partenaires qui soutiennent son action.

Quels sont les mécanismes destinés à favoriser le processus de paix en Afrique ?

Parallèlement aux opérations de maintien de la paix, les stratégies de paix, stabilité et sécurité sont poursuivies au travers de partenariats. Le partenariat stratégique de Lisbonne, et plus particulièrement son volet paix et sécurité, en est l'un des plus emblématiques. L'objectif de cette stratégie commune est d'établir une coopération entre l'Afrique et l'Union européenne en vue d'améliorer leur capacité à réagir, de manière adéquate, aux menaces pour la sécurité du continent africain.

En 2002, l'UA a défini une architecture africaine de paix et de sécurité (Apsa) qui, selon son acte constitutif, vise à « promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité sur le continent ». Elle est appelée à jouer un rôle fondamental en termes de prévention des conflits, de gestion, de résolution et de reconstruction postconflituelle. Elle comprend cinq mécanismes d'action : un conseil de paix et de sécurité, un système d'alerte rapide à l'échelle du continent, un conseil des sages, une force africaine en attente (FAA) et un cadre politique de reconstruction postconflit.

La FAA représente un élément constitutif essentiel de l'Apsa. Conformément au concept d'appropriation, son caractère opérationnel devrait permettre une prise en main africaine des opérations de soutien à la paix sur le continent.

L'objectif de cette force africaine est de s'inscrire dans une logique de coopération entre l'ONU et l'UA en procédant soit à un déploiement rapide des forces africaines, soit à un codéploiement avec une mission onusienne. La deuxième action prioritaire du partenariat Afrique-UE pour la paix et la sécurité, dont la France et l'Italie sont les chefs de file, a pour objectif de rendre pleinement opérationnelle l'Apsa.

Les problématiques sécuritaires ne se limitent plus aux frontières d'un État. Faut-il parler de régionalisation de la sécurité en Afrique ?

Même s'il reste nécessaire de poursuivre des actions bilatérales dans le domaine de la sécurité intérieure, comme en matière de défense, pour fournir aux autorités des États partenaires une expertise, de la formation et du conseil, il est essentiel d'intensifier le développement des projets qui tendent à répondre à des menaces qui, elles, sont régionales, voire globales : trafics transfrontaliers de stupéfiants, d'armes, d'êtres humains ; usage de faux documents ; insécurité aéroportuaire ; blanchiment ; terrorisme ou insécurité maritime.

Mobilisés au sein des différentes organisations régionales, les États africains initient et conduisent le processus politique et militaire qui définit la stratégie globale de gestion des crises. La France, sollicitée à ce niveau décisionnel par ses partenaires, est en mesure de leur répondre grâce au réseau de coopérants régionaux déployé par la DCSD auprès de l'UA, de la Cédéao et de la Cédéac. Cette coopération structurelle de la DCSD auprès des organisations régionales et continentales africaines s'inscrit en parfaite complémentarité avec les actions développées par l'état-major des armées, via les forces françaises prépositionnées, qui soutiennent les forces de paix africaines au plan opérationnel (mise en condition avant projection, soutien logistique).

Par ailleurs, la DCSD s'appuie pleinement sur des instruments permettant d'apporter des réponses régionales : les projets de fonds de solidarité prioritaire, dits mobilisateurs. Chacun de ces projets répond à une menace transfrontalière clairement identifiée et représente à ce titre le volet multilatéral de la coopération structurelle en matière de sécurité intérieure : lutte contre le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest, appui à la sûreté de l'aviation civile en Afrique, appui à la formation des forces de sécurité intérieure en Afrique, justice et sécurité en région sahélo-saharienne : autant de projets visant à lutter contre l'insécurité sous toutes ses formes, favorisant une collaboration entre États d'une même région.

Cette approche régionale se retrouve également dans la formation des forces de polices et de sécurité, notamment dans le projet European Police Services Training visant, par des entraînements, à définir des standards communs de formation et de déploiement. Regroupant plusieurs pays européens, dont la France, les pays susceptibles de participer aux opérations de l'UA y sont également associés.

Ainsi, la DCSD a rejoint ce projet en 2010 et soutient l'organisation d'un stage au Cameroun au premier semestre 2014, au sein de l'École internationale des forces de sécurité, où sont d'ailleurs déployés des coopérants français.

En matière de sécurité maritime, quelles sont les actions menées par la France, plus particulièrement concernant le golfe de Guinée ?

En raison de l'accroissement des activités illicites dans le golfe de Guinée, la question de la sécurité maritime a pris une ampleur croissante dans le périmètre d'action de la DCSD. Il s'agit bien d'assister nos partenaires dans l'exercice de leurs droits souverains et de leur permettre de sauvegarder leurs intérêts dans leur espace maritime.

L'action de la DCSD en matière de soutien à la sécurisation des espaces maritimes s'appuie sur quatre principes. Pre-

mièrement, il s'agit d'éviter toute substitution durable aux forces de sécurité des États côtiers en attachant une grande importance à la formation et à l'entraînement des marines ou institutions locales. Deuxièmement, il convient de privilégier une approche interministérielle qui repose sur un traitement intégré et une chaîne de commandement si possible unifiée, en s'appuyant sur le concept français d'action de l'État en mer, et permettant de faire travailler ainsi ensemble toutes les administrations actives en mer (marine, douanes, police, gendarmerie, affaires maritimes, justice, environnement, transports, protection civile...).

Troisièmement, il faut s'intégrer dans une approche globale qui appréhende l'espace maritime avec sa composante terrestre et dans une perspective non exclusivement sécuritaire : sauvetage des biens et des personnes, protection de l'environnement, soutien aux pêcheurs, développement des ressources halieutiques en dehors des zones d'interdiction de pêche, lutte contre les activités illicites. Enfin, il convient de s'inscrire dans un cadre multilatéral permettant la coordination des efforts, et la mobilisation des instruments de l'UE et des Nations unies (Pnud, ONUDC), tout en s'appuyant sur les organisations régionales et sous-régionales africaines (UA, Cédéao, Cédéac). Ainsi, pour tenter d'améliorer la capacité des États du golfe de Guinée à exercer leur souveraineté dans leurs eaux territoriales, la DCSD a mis en place un projet d'appui à la réforme du système de sécurité maritime. Ce projet développe des activités au profit de plusieurs pays sur la période 2011-2015.

Même si le fait principalement appelle à la marine, il s'agit fondamentalement de missions relatives à l'ordre public en mer, réalisées avec des moyens civils et militaires.

Et pour le Congo, quelles sont vos priorités en matière de coopération ?

L'École nationale à vocation régionale Génie-travaux, située à Brazzaville, constitue sans nul doute ma priorité au Congo. Ouverte officiellement en 2010, cette école poursuit sa montée en puissance. Chaque année, elle forme plus d'une centaine de militaires africains aux différentes opérations d'infrastructure (terrassment, conduite d'engin, travaux publics). Sa spécificité réside dans le caractère dual de son enseignement, c'est-à-dire une formation utilisable à des fins militaires et civiles. Par ailleurs, cette école s'inscrit dans le continuum sécurité-développement. À ce titre, nous ambitionnons peut-être un jour, en accord avec les autorités congolaises, que cette école puisse former du personnel civil.

Propos recueillis par Noël Ndong

Né le 27 novembre 1957, l'amiral Marin Gillier, diplômé en ingénierie et de l'École navale, occupe la fonction de directeur de la coopération de sécurité et de défense, au sein du ministère des Affaires étrangères français depuis le 1^{er} août 2013. L'amiral Marin Gillier est également intervenu sur plusieurs fronts au cours de sa carrière : au Rwanda, en 1994 et en Somalie en 2008 lors de la libération de 30 otages du Ponant en 2008.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : L'AVENIR DU CONTINENT EN JEU

Le terrorisme menace l'Afrique, et les États ne disposent pas tous des mêmes moyens pour endiguer ce fléau. Si Aqmi terrorise l'Afrique de l'Ouest à l'instar de Boko Haram, à l'est les autorités kenyanes et éthiopiennes sont sur le qui-vive.

Comment l'Afrique va-t-elle assurer sa sécurité et sa propre souveraineté sur son continent ? La lutte antiterroriste est le défi majeur du continent au vingt et unième siècle. Si Aqmi s'est fait remarquer par son implantation au Nord-Mali et au Niger, la coopération africaine a mis du temps à répondre de manière efficace. Parmi les décisions prises par les acteurs du continent, la Misma a accordé, selon nos confrères de RFI, une compensation financière à hauteur de 50 000 dollars aux familles des 38 soldats tchadiens tués sur le front au Mali en 2013. La guerre contre le terrorisme représente également un coût élevé. Ainsi, la guerre contre les pirates somaliens aurait coûté 6 milliards de dollars en 2012. Une somme importante, mais en net recul, avec une baisse de 12,6% par rapport à 2011. Enfin, le continent n'en a pas fini avec les conflits internes. C'est le cas en Centrafrique depuis le départ du président François Bozizé. Et aucun plan de sortie de crise n'a été appliqué concernant le Nord-Kivu, au Congo, malgré les initiatives répétées des pays des Grands Lacs, le Rwanda en tête. **Rudy Casbi**

Intégration régionale : forces et faiblesses des organisations sous-régionales

Le point de vue de Jérôme Ollandet

Au lendemain de la guerre froide, la complexité grandissante des situations de crise en Afrique ainsi qu'un intérêt moins marqué de la communauté internationale ont conduit des États africains à prendre des initiatives pour trouver des solutions à leurs problèmes, d'où la création d'organisations sous-régionales. Le diplomate et juriste congolais Jérôme Ollandet évoque avec nous les missions, le fonctionnement et les perspectives de ces organisations en Afrique

Les Dépêches de Brazzaville : Que peut-on retenir des organisations sous-régionales ?

Comment se présentent-elles ?

Jérôme Ollandet : En général, on les appelle les CER (Communautés économiques régionales). La plupart des organisations sous-régionales sont des CER. Dans la sous-région d'Afrique centrale, nous avons la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Céac), au sein de laquelle on peut trouver d'autres sous-ensembles comme la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac). La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) est une organisation qui vient d'être créée.

D'ailleurs, je viens de participer à Pretoria, en Afrique du Sud, à une réunion qui a regroupé les pays de cette nouvelle organisation qu'il ne faut pas confondre avec la CPGL (Communauté économique des pays des Grands Lacs). C'est une organisation internationale créée en septembre 1976 pour l'intégration économique et la facilitation des mouvements des biens et des personnes entre différents pays de la région des Grands Lacs d'Afrique centrale (Burundi, RD-Congo, Rwanda). Son siège se trouve à Giseni, au Rwanda. La réunion de Pretoria a regroupé la CIRGL et la Sadec.

La Communauté de développement d'Afrique australe (Southern African Development Community-SADCC) est une autre organisation régionale regroupant les pays de l'Afrique australe, qui s'étend jusqu'à Madagascar, les Seychelles et l'île Maurice. Nous avons une autre organisation comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

En Afrique orientale, nous avons l'autorité intergouvernementale sur le développement (Intergovernmental Authority on Development-IGAD), un groupement régional associant sept pays est-africains : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda. Ce sont des ensembles sous-régionaux. Au-dessus d'eux, nous avons la grande organisation qu'est l'Union africaine. Voilà à peu près, schématiquement, comment se présentent ces quelques organisations.

Comment fonctionnent-elles ?

Elles fonctionnent tant bien que mal, avec des succès et des échecs. Le premier succès est le fait d'exister, et le second est la difficulté que rencontrent les administrations dans leur fonctionnement.

Elles fonctionnent aussi avec beaucoup de faiblesses du point de vue matériel. Le fait qu'elles existent et fonctionnent de façon administrative constitue une force.

Quelles sont les grandes faiblesses de ces organisations sous-régionales ?

Les grandes faiblesses se montrent d'abord au niveau de leur nombre. Elles sont trop nombreuses, et du coup se pose le problème des cotisations. Les États éprouvent des difficultés pour s'acquitter de leur dette. Ensuite, les calendriers budgétaires ne fonctionnent pas toujours au même moment. Pendant que certains pays tentent de mettre à jour leur budget en cotisant normalement, d'autres par contre tardent. Or, le peu d'argent qu'un pays peut envoyer ne peut jamais faire fonctionner une organisation. C'est l'aspect financier qui est primordial.

Un autre aspect réside dans les méthodes de sélection des cadres, qui sont beaucoup plus politiques qu'administratives. Ces organisations n'ont pas été structurées pour discuter des problèmes politiques, mais plutôt économiques. Lorsqu'il s'est agi de régler, par exemple, la crise politique en RD-Congo, nous avons eu de sérieuses difficultés à connaître dans quel cadre la traiter, d'où la mise en place de la CIRGL. La grande innovation est qu'elle s'occupe également des problèmes politiques.

La faiblesse de ces organisations sous-régionales est de se focaliser seulement sur les problèmes économiques. Mais, du point de vue statutaire, ce sont des organisations bien bâties, avec en toile de fond des structures, des sommets des chefs d'État, des conseils des ministres et des réunions d'experts.

Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour résoudre ce problème ?

Il s'agit de la bonne volonté des États de s'acquitter de leur droit, car les organisations internationales fonctionnent comme des ristournes. Dans une ristourne, si vous ne contribuez pas on ne pourra jamais vous donner de l'argent. Les organisations internationales sont des ristournes. Elles sont indispensables, car un pays ne peut s'en sortir seul quel que soit sa puissance

Propos recueillis par Yvette-Reine Nzaba

Les défis sécuritaires en Afrique centrale et la question de l'intégration régionale

Emmanuel Mbengue, responsable du Centre d'études sur l'intégration régionale.

Pauvreté, violence multidimensionnelle, guerres et déplacement de personnes, recrutement d'enfants soldats, violation des droits humains sont autant de défis sécuritaires qui interpellent l'élite africaine. Face à cela, quelles stratégies mettre en place pour résoudre autant de problèmes graves ?

Le premier défi auquel font face les pays de cette sous-région d'Afrique est celui de la faillite de l'État en raison de la malgouvernance. La faillite gouvernementale dans ces pays se traduit par l'insuffisance et la mauvaise qualité de l'offre du service public : les besoins basiques ne sont pas satisfaits convenablement. Les citoyens, qui ont longtemps fondé leurs espoirs sur leurs dirigeants, commencent à douter de leurs compétences et de leur sincérité. Cette remise en cause de la confiance s'exprime parfois de façon violente quand elle n'est pas prise en compte par les décideurs. C'est l'une des premières causes de conflit en Afrique.

Les citoyens réclament plus de bien-être et n'hésitent plus à affronter des pouvoirs cyniques.

De fait, la malgouvernance génère et entretient la pauvreté et la misère. Avec des taux de croissance élevés et une démographie en forte croissance, une urbanisation galopante et mal maîtrisée, l'Afrique fait face dans son ensemble à des défis humains considérables, car il faut trouver de l'emploi à tous ces jeunes. Le manque de solution les désespère et livre bon nombre d'entre eux aux mains de terroristes et trafiquants de tous genres. Les trafiquants et terroristes recrutent le plus souvent parmi les personnes qui ont une structure sociale et identitaire brisée.

Le défi frontalier

L'Afrique dans sa globalité a hérité des frontières de la colonisation. Celles-ci ont été définies sans tenir compte des réalités historiques (langues, ethnies, famille, etc.) ou géographiques. Dans la plupart des États, la matérialisation de ces fron-

tières est difficile, ce qui ne permet pas une surveillance efficace. En Afrique centrale, toutes les rébellions ont une base arrière dans un pays voisin. Le cas le plus flagrant est la prise en otage d'une quarantaine de soldats congolais par l'armée angolaise en octobre dernier. Prétextant un droit de poursuite du Front de libération de l'enclave du Cabinda, les militaires angolais ont franchi la frontière congolaise et occupé des villages congolais. La porosité et la fragilité des frontières facilitent la circulation des armes, des drogues et autres trafics illicites.

Les enjeux maritimes

Les nouveaux enjeux sécuritaires dans le golfe de Guinée ont été exprimés à Yaoundé (Cameroun) au cours du sommet des chefs d'État de la Céac, de la Cédéao et de la Commission du golfe de Guinée sous l'égide des Nations unies. L'évaluation sécuritaire faite au cours de ces assises révèle l'émergence de nouvelles formes de menaces caractérisées par des actes de terrorisme en mer, >>>



L'expérience au service de la sous-région Afrique centrale

Émile Gankama N'Siah, directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville est l'auteur de plusieurs essais et romans.

Les crises en cours en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine (RCA) menacent ces pays d'implosion et déstabilisent l'Afrique centrale. En plus des vies humaines qu'elles détruisent chaque jour, ces violences sont un calvaire pour les populations civiles condamnées à l'errance ; elles désarticulent les économies, anéantissent la fragile charpente démocratique des États et cristallisent les conflits frontaliers. À terme, elles annihilent tout effort de développement à l'échelle nationale et sous-régionale.

Il est clair que le bien-être dans le chaos est inimaginable, que le bien-être pour soi, sans les autres, est une utopie. On pourrait schématiser ainsi la disponibilité dont fait preuve le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, chaque fois qu'il est sollicité par ses homologues chefs d'État africains pour servir de médiateur dans les crises qui déchirent le continent, en particulier l'Afrique centrale. Cette disponibilité va de pair avec sa longue expérience au double plan interne et externe.

Au plan interne, c'est une constante.

Le Congo est sorti exsangue de la guerre civile du 5 juin 1997 ; Denis Sassou N'Guesso a réussi à rétablir la paix en capitalisant sur le dialogue et la concertation. Un effort récompensé ensuite par un engagement à reconstruire la cohésion nationale qui porte ses fruits. Aux quatre coins du pays, on peut toucher du doigt la réalité, car, en dépit des difficultés encore nombreuses dans divers secteurs de la société, le retour à la tranquillité a permis de relancer l'économie, d'améliorer les relations avec les partenaires extérieurs et d'attirer les investisseurs. Fort de ces atouts, le Congo a pris une option sérieuse dans la voie du développement.

Au demeurant, même si on en parle peu, cet exemple qui consiste à sortir d'un conflit fratricide au moyen de solutions trouvées dans le pays même n'est pas passé inaperçu chez les voisins du Congo. Étant par ailleurs attaché à l'unité du continent comme l'ont révélé ses deux mandats à la tête de l'Organisation de l'unité africaine (1986-1987) et de l'Union africaine (2006-2007), le président Denis Sassou N'Guesso figure

parmi les dirigeants africains sur lesquels se porte l'attention de la communauté internationale en matière de règlement des conflits. Il a mené de front, il y a quelques années, les médiations entre le Tchad et le Soudan, entre le Soudan et la région du Darfour, entre les frères ennemis ivoiriens, et chacun se souvient du rôle joué par le Congo dans l'avènement de l'indépendance de la Namibie. Au fond, cette quête de stabilité est peut-être ce que le président congolais a de plus profond dans sa conception de la chose politique à l'intérieur des États et de la relation multidimensionnelle entre les nations du monde.

Le choix porté sur lui par ses pairs d'Afrique centrale pour présider le comité de suivi des accords de Libreville sur la crise centrafricaine est à mettre au crédit de cette expérience. Cela d'autant que la situation dans ce pays demeure si préoccupante que, si l'on n'y prend garde, cette partie de la sous-région pourrait devenir un refuge pour des hors-la-loi traqués dans d'autres zones de conflits en Afrique. À l'évidence, si la Centrafrique bascule dans le désordre, >>>

>>>

d'immigration clandestine, de trafic de produits illicites et dangereux ou de non-respect des règles internationales de navigation internationale.

Dans son rapport de situation des six premiers mois de l'année 2013, le Bureau international maritime (BIM), basé à Londres, note que le nombre d'actes de piraterie dans le monde a baissé tandis que le nombre d'enlèvements en mer est en augmentation dans le golfe de Guinée.

Il est humiliant pour les Africains de faire appel aux puissances coloniales pour prévenir les crises et résoudre les conflits

Ce rapport note que depuis le début de cette année, il y a eu 56 marins pris en otage dans le golfe de Guinée par des pirates armés. Il s'agit là d'une grave menace qui pèse sur la région du golfe de Guinée, considérée par bon nombre d'experts comme l'une des principales routes du commerce international.

Si certains problèmes soulevés par les experts peuvent trouver des solutions par la mise en harmonie de mécanismes structurels et juridiques, d'autres nécessitent des processus décisionnels opératifs concertés. En outre, l'insuffisance des

moyens humains et logistiques pour une surveillance efficace de cette zone constitue un vrai défi à relever. Un défi qui ne peut être relevé que dans le cadre d'une conception concertée de la stratégie à mettre en œuvre. C'est pourquoi le directeur du BIM, Pottengal Mukundan, invite les dirigeants africains récemment réunis au Cameroun sous l'égide des Nations unies à débattre de la question de la piraterie dans le golfe de Guinée et à mettre en application les résolutions arrêtées le 25 juin 2013 à Yaoundé. Ces mesures concernent la création d'un organe régional chargé de lutter contre la piraterie dans le golfe de Guinée, la création d'un centre interrégional de coordination destiné à mettre en œuvre une stratégie de lutte contre l'insécurité maritime et la mise en place d'un mécanisme de financement basé sur les contributions.

Les défis de la stabilité et la consolidation de la paix

Ces défis étant essentiellement transfrontaliers, pour les relever la mutualisation des efforts est nécessaire. Cette démarche commencera tout d'abord par l'élaboration du cadre conceptuel et institutionnel qui permettra de clarifier et encadrer les stratégies à mettre en place. Le cadre conceptuel est défini par les différents accords et protocoles ratifiés par les États, les différentes chartes africaines sur les droits humains et les liber-

tés fondamentales, sur le respect des frontières héritées de la colonisation et le principe de leur intangibilité, le respect de la démocratie, et le non-recours à la force pour conquérir le pouvoir.

À ce sujet, il convient de signaler les initiatives de certains dirigeants africains. C'est le cas notamment du pacte africain contre l'agression proposé par le président Denis Sassou N'Guesso. Le chef de l'État congolais pense « qu'il est humiliant pour les Africains de faire appel aux puissances coloniales pour prévenir les crises et résoudre les conflits qui ensanglantent nos États ». Pour ce faire, il pense que les États doivent s'engager à travers le pacte proposé à concevoir et mettre en œuvre une sécurité collective.

L'architecture institutionnelle de la politique de sécurité en Afrique centrale est encore embryonnaire, son processus de naturalisation est en cours. Sur le plan opérationnel, la mise en place d'un instrument d'intervention africaine est en cours. Il vise à mettre sur pied une brigade d'intervention rapide d'environ 4 000 hommes rapidement mobilisable. C'est dans ce cadre que s'explique l'envoi de troupes en Centrafrique dans le cadre de la Force multinationale en Centrafrique (Fomac) sous commandement Céécac. Ces troupes ont remplacé celles de la Cémac qui furent déployées dès le début de la crise en Centrafrique. La prise en charge du point de vue logistique, finan-

cier et du commandement de ces troupes par la Céécac traduit la volonté des dirigeants africains de mutualiser leur capacité de réaction face aux crises qui surgissent dans cette région. Mais face aux défis sécuritaires, la sollicitation de la Céécac est souvent confrontée aux déficits humains, logistiques et financiers.

Le processus de maturation de l'architecture sécuritaire et de défense de l'Afrique centrale se traduit par la réalisation d'exercices qui expérimentent le processus décisionnel et de mobilisation des troupes en temps réel pour une opération de maintien de la paix ou d'intervention militaire dans n'importe quel pays de la sous-région. Après le Gabon, le Tchad et l'Angola, le prochain sera organisé à Pointe-Noire. Ce processus, qui s'achèvera par la mise en place de la première brigade régionale en attente de la Fomac, prend en compte dans sa doctrine d'engagement les aspects civils militaires.

En attendant, les défis sécuritaires en Afrique centrale restent nombreux. Ces défis étant transfrontaliers par nature, leur résolution ne trouvera sa meilleure expression que dans le cadre de l'intégration régionale.

Emmanuel Mbengué

L'Afrique centrale est très riche en ressources naturelles, notamment pétrolières et minières. Cependant, il n'y a que très peu de transformation locale. L'industrie de transformation et de production des biens et services est inefficace. La pauvreté est très répandue dans ces pays où en général plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les ressources naturelles sont dans une grande proportion exploitées par des firmes étrangères. Par contre, cette région est depuis des années l'une des zones les plus troublées du continent.

>>>

ses voisins ne s'en porteront pas mieux. D'où la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre un terme à ces crises ; d'où, aussi, l'intérêt pour les dirigeants des pays concernés et pour la communauté internationale de s'engager véritablement en faveur de la stabilité régionale.

Pour leur part, les plus hautes autorités de la RDC avaient unanimement plaidé pour que le chef de l'État congolais apporte son appui aux concertations organisées au mois d'octobre à Kinshasa dans le but de dégeler le climat politique tendu en RDC depuis la tenue de l'élection présidentielle en 2011. À chaque médiation ses défis, à chaque médiateur sa méthode. Celle de Denis Sassou N'Guesso est un triptyque associant patience, volontarisme et discrétion : moins de bruit sur ce qui se fait tant que le but n'est pas atteint ; proscription de toute déclaration intempestive, attendu qu'elle peut s'avérer contre-productive ; assiduité du contact avec les parties concernées.

Le cas de la Centrafrique

L'accord de Libreville, signé le 11 janvier par les acteurs centrafricains et complété par la déclaration de N'Djamena du 18 avril issue du sommet extraordinaire des chefs d'État de la Céécac (Communauté économique des États de l'Afrique centrale), est considéré comme le texte de base de la transition enclenchée dans ce pays depuis la nomination du Premier ministre, Nicolas Tiangaye, le 17 janvier. Cet accord a été mis à mal suite à la prise du pouvoir par la rébellion Séléka le 24 mars. Après avoir entériné le fait accompli, la Céécac exigeait aussitôt des nouvelles autorités de Centrafrique de se

conformer à l'esprit du processus de Libreville. Le rôle assigné à la médiation est entre autres d'amener tous les protagonistes de la transition au strict respect de cette feuille de route jusqu'à son terme dans un délai de dix-huit mois, de mobiliser les partenaires extérieurs pour assurer le succès de cette période. Tâche délicate, le chef de l'État congolais s'y emploie avec suite. En témoigne le ballet diplomatique incessant entre Brazzaville, N'Djamena et Bangui, les capitales respectives du Congo, du Tchad et de Centrafrique étant devenues le temps des mandats et des circonstances celles de la médiation de la Céécac et de la mise en

Brazzaville a toujours été la place forte de la diplomatie internationale au cœur de l'Afrique centrale

application de l'accord de Libreville. Entretemps, les autorités centrafricaines de transition sont régulièrement accueillies au Congo ; Denis Sassou N'Guesso est souvent reçu au Tchad pour parler de la Centrafrique avec ses pairs de la Céécac alors qu'en l'espace de quatre mois il s'est rendu par deux fois à Bangui, le 18 août puis le 8 novembre.

La situation en Centrafrique étant complexe, il importe que toutes les parties prenantes aux mécanismes de sortie de crise se mettent ensemble pour sauver ce pays : l'aide financière internationale, le soutien militaire et sécuritaire, l'action humanitaire, telles sont les urgences du pays décryptées lors de la réunion inaugurale du Groupe international de travail le 3 septembre à Brazzaville. La troisième réunion de cette ins-

tance, le 8 novembre dans la capitale centrafricaine, à laquelle prenaient part les représentants d'une quarantaine de pays et organisations, a une fois de plus appelé à diligenter l'installation de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique).

Pour le médiateur, Denis Sassou N'Guesso, les défis à relever d'ici la fin de la transition en février 2015 restent nombreux. Il devra pour cela bénéficier de la pleine confiance des Centrafricains eux-mêmes, de ses homologues de la Céécac et des puissances extérieures. Parmi celles-ci se trouve la France, déjà présente sur le terrain, mais dont on a noté un regain d'intérêt pour le dossier centrafricain ces derniers temps. Le tout sera d'harmoniser les vues sur la démarche à suivre. Le sommet de l'Élysée qui se tient dans la capitale française sur le thème de la sécurité offre une occasion exceptionnelle d'avancer sur cette question.

La situation en RDC

La communauté internationale a salué les récentes évolutions à l'est de ce pays, notamment l'adieu aux armes décrété par le M23 le 5 novembre. Il faut attendre de voir quelle impulsion cette bonne nouvelle donnera aux relations entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda, deux voisins avec lesquels Kinshasa a maille à partir depuis quinze ans. D'ici là, la route est longue, mais on ne peut qu'agréer ce dénouement salutaire à la fois pour les populations du Nord-Kivu et pour la stabilité de la région des Grands Lacs.

La RDC, qui vient par ailleurs de réunir des concertations nationales, va certainement saisir cette opportunité pour s'attaquer à un autre chantier que ses dirigeants tiennent à cœur : la réconci-

liation nationale. Les grandes lignes de cette aventure ont été consignées dans le rapport final des concertations. Joseph Kabila s'en est fait l'écho, largement, lors de son discours de clôture de ces assises le 23 octobre dernier à Kinshasa en présence de son homologue, Denis Sassou N'Guesso. Ici, comme dans le cas de la Centrafrique, les bons offices du président de la République du Congo sont requis pour plusieurs raisons. La plus manifeste est sans doute cette proximité façonnée par l'histoire, qui a voulu placer Brazzaville et Kinshasa, les deux capitales des deux Congo, l'une face à l'autre.

Comment ne pas se soucier du malheur qui frappe le voisin ? Cette contiguïté est souvent source de problèmes, mais elle peut être une chance indéniable lorsque de part et d'autre la solidarité prend le dessus sur le repli sur soi. Et c'est le cas présentement. Le propos de Léon Kengo Wa Dondo, le président du Sénat de la RDC, en fait foi. Venu à Brazzaville le 8 août avec son confrère de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, parler des concertations évoqués plus haut, Kengo déclarait à la presse, faisant allusion à Denis Sassou N'Guesso : « *Il est le voisin le plus immédiat, il a une longue expérience du pouvoir et sait aborder les problèmes lorsqu'ils se posent.* »

Sachant qu'entre les deux pays, lorsque survient une crise interne, les Congolais de Kinshasa, comme ceux de Brazzaville, trouvent refuge dans l'une ou l'autre capitale en franchissant simplement le fleuve, il n'est pas surprenant que le concept de bon voisinage, toile de fond de la politique extérieure du Congo-Brazzaville, prenne toute sa place dans l'appréciation des rapports entre les deux États. Denis Sassou N'Guesso

connaissant la plupart des responsables politiques de la RDC, il a été appelé pour – le mot est de ses hôtes – « accompagner » le dialogue inclusif chez son voisin.

Plus largement, cet accompagnement de Brazzaville touche à la sérénité que la RDC doit recouvrer à l'est de son territoire. Le 24 mars, la rencontre ayant regroupé à Oyo, dans le Nord-Congo, les présidents Joseph Kabila (RDC), Paul Kagamé (Rwanda), Yoweri Museveni (Ouganda) à l'invitation de leur homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, procédait de cette volonté de réduire les tensions entre ces différents pays, d'en faire non pas des États qui massent des troupes à leurs frontières, mais des partenaires soucieux du développement de toute la région.

Pour Brazzaville, il s'agit de ne pas renier son rôle et sa place dévolus par l'histoire : ancienne capitale de l'Afrique équatoriale française et de la France libre, Brazzaville a toujours été la place forte de la diplomatie internationale au cœur de l'Afrique centrale. En œuvrant dans ce sens, le président Denis Sassou N'Guesso concrétise cette quête de stabilité pour la sous-région et pour l'Afrique tout entière, à savoir que le continent ne peut arriver à l'émergence sans l'équilibre au sein de ses États.

Encore faudrait-il que l'Afrique fasse de l'intégration, de la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la protection des droits de l'homme des engagements inaliénables pour toujours. Le sommet de l'Élysée ne manquera pas d'évoquer le sujet, même à bâtons rompus.

Gankama N'Siah

Sécurité, paix et développement : le point de vue de l'Afrique

Un bon ordre économique encourage la paix et demeure l'affaire des citoyens. Il faut parfois dépasser le fléau du tout-capitalisme destructeur et de la concurrence malsaine qui sévit en Europe et désorganise la finance mondiale



La question de la sécurité ne devrait pas se résumer à une question militaire ni à une affaire de militaires, même si cet aspect est important. Nous devrions pouvoir envisager cette question dans toutes ses dimensions : alimentaire, sanitaire, hydrique, éducative, et toutes choses qui assurent le bien-être de la population, notamment la lutte contre le chômage des jeunes diplômés. La prise en compte de ces dimensions globalement et effectivement contribuera à la diminution des facteurs belligènes et criminogènes que l'on observe çà et là à travers les médias occidentaux et à une redéfinition de la notion de sécurité.

Le terrorisme, en tant que phénomène criminel, doit être traité comme il se doit, mais en tenant compte de ses véritables causes. Par exemple, sept à huit millions d'hommes et de femmes habitent dans la région du Darfour. On sait que les armes y prolifèrent et les ex-combattants désœuvrés y ont pris leur quartier, avec tout ce que cela représente comme insécurité dans la région. Développer le Darfour favoriserait la paix en Centrafrique et au Tchad en sécurisant le futur pipeline centrafricain qui reliera le port de Kribi au sud du Came-

roun via le pipeline du Tchad.

La mission de défense de l'Afrique contre toutes sortes d'insécurités n'est pas seulement l'affaire des États africains.

roun via le pipeline du Tchad.

Dans le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale publié en 2013, la France ne garantit pas à l'Afrique sa sécurité, mais vise à « contribuer à la paix dans le monde » (p. 59). En comparaison avec le discours des dirigeants chinois, la jeunesse africaine voudrait que la France aille plus loin, ne fût-ce que dans les mots : « Elle [la Chine] souhaite réaliser une coopération gagnant-gagnant et un développement partagé avec les autres pays du monde, et le peuple chinois souhaite travailler, à travers la réalisation du rêve chinois, la main dans la main avec les autres peuples pour accomplir le rêve mondial. (...) La Chine poursuit fermement la voie du développement pacifique, mais nous ne pouvons absolument pas renoncer à nos intérêts légitimes ni sacrifier les intérêts vitaux de l'État. Aucun pays étranger ne doit se faire d'illusions sur la disponibilité

de la Chine à accepter que sa souveraineté, sa sécurité et ses intérêts de développement soient compromis », peut-on lire dans un extrait du discours du conseiller d'État de la République populaire de Chine et directeur du bureau pour les affaires extérieures du comité central du Parti communiste chinois, Yang Jiechi.

La mission de défense de l'Afrique contre toutes sortes d'insécurités n'est pas seulement l'affaire des États africains. C'est aussi celle pour partie des préfectures, sous-préfectures, maires et chefs de village et quartier en ville et, sur le plan de la protection de leurs intérêts, celle des entreprises. L'État français a le devoir d'accompagner la diaspora africaine en France, qui milite pour la paix et le développement de l'Afrique. Quant aux étudiants et cadres africains qui ont boudé la France pour se rendre par exemple au Canada et aux États-Unis, il est urgent de les reconquérir par des actions concrètes et spécifiques d'aide au retour au pays d'origine.

En Centrafrique, où la situation est chaotique, il y a exigence d'un traitement de choc. Il s'agit de présenter différentes options, par exemple créer des fonds d'affectation spéciaux avec la contribution d'États membres des Nations unies ou de certaines organisations (ce que l'Union européenne et les États-Unis ont déjà promis). Ces fonds pourraient couvrir les salaires et les dépenses de l'État centrafricain jusqu'à mi-2014. Des États membres pourraient également coopérer pour doter la Mission internationale de soutien à la Centrafrique du matériel et de l'armement nécessaires.

Comme l'indique le sous-secrétaire général des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, Edmond Mulet, la mission doit pouvoir jouer un rôle dans le processus de désarmement, démobilisation et réintégration, dans la réforme du secteur de la sécurité, la protection des civils et la réconciliation nationale. L'aspect sécuritaire est le plus important, mais il y a d'autres défis. Tout retard dans le traitement de la crise centrafricaine sera fatal à la paix et à la sécurité des pays voisins.

Abdou Dangabo-Moussa

Avocat au barreau de Paris, docteur en anthropologie, chercheur rattaché au Laboratoire identités, territoires, expressions, mobilités, recherches sur la politique et les institutions africaines dans les contextes du regroupement panafricain en lien avec la Cour de justice de l'Union africaine.

Existe-t-il un modèle de résolution des crises en Afrique ?

Après les indépendances dans les années 1960, la plupart des pays d'obédience française ont été confrontés à de nombreux coups d'État. Ces coups d'État des années 1990 ont plus ou moins cessé, car l'Afrique subsaharienne a accepté le principe du pluralisme démocratique

Les partis uniques qui ont existé sur le continent ont été plus ou moins remplacés par la participation de nombreux partis à la réalisation de la vie démocratique en Afrique. Les conférences nationales dans la plupart des pays africains et la conférence de La Baule, initiée par le président français François Mitterrand, ont été des signaux importants pour la recherche de la stabilité en Afrique. Paradoxalement ces deux événements n'ont pas empêché l'insécurité politique en Afrique.

Les conflits politiques en Côte d'Ivoire, en Somalie, au Congo-Brazzaville, en RDC obligent à s'interroger sur la nécessité de promouvoir un modèle de résolution des crises et de contribuer au maintien de la paix. C'est une obligation ardente pour le continent qui n'a jamais su se doter d'un organe dédié à cette fin. L'Union africaine, créée en 2002, a remplacé l'OUA, Organisation de l'unité africaine. L'UA a favorisé la création du Conseil de paix et de sécurité (CPS) en 2003. Cette instance souhaite devenir la clé de voûte de la résolution des conflits en Afrique.

Il faut rappeler que cette instance a été mise en place à la suite d'une réflexion du président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, qui dès 2003 a théorisé le mécanisme du pacte de prévention des conflits et de non-agression des États africains entre eux. Ce pacte a fait l'objet d'un enregistrement par les instances de l'Union africaine et a été ratifié et signé par 34 des États sur les 54 qui composent l'Union africaine.

L'Afrique possède un cadre juridique que l'on peut qualifier de « cadre Sassou », car il montre la voie sur la façon de « faire politiquement » en matière de conflit. En

revanche, sur le plan financier et logistique, de nombreux problèmes demeurent à cause des difficultés budgétaires et financières de la plupart des pays africains. La Cédéao et la Cécéac ont un cadre juridique de délibération juridique et de mise à disposition de troupes. En revanche, ces deux organisations régionales sont confrontées à l'insuffisance de moyens financiers, matériels, logistiques et humains. En matière de conflit la plupart des pays africains sont aidés par la communauté internationale et surtout le CPS.

Cela est vrai pour la somme des conflits en Afrique depuis les indépendances, et actuellement au Mali avec la Minusma et la Monusco en RD-Congo. Le CPS a évolué en passant d'une doctrine d'interposition à celle d'intervention. Ce passage a permis au gouvernement de la RDC de gagner sa bataille militaire contre le mouvement du M23. Il faudrait réfléchir sur la création de brigades typiquement africaines selon des contours régionaux.

Si le CPS est considéré comme un jeune interlocuteur politique dans la résolution des conflits en Afrique, force est de constater que les grandes puissances (États-Unis, Grande-Bretagne, France) viennent parfois court-circuiter son influence et son action. C'est vrai quand leurs intérêts sont en jeu. Même si le CPS a son mot à dire, il s'efface assez souvent devant les intérêts personnels des grandes nations. Cela a été remarqué dans les crises politiques en Côte d'Ivoire, en Libye, et récemment au Mali.

Les grandes puissances utilisent les résolutions du CPS pour imposer leur volonté dans la résolution des conflits. Il est donc difficile dans ce cas pour l'Union africaine et le CPS d'imposer un modèle de résolution des conflits. La coopération militaire d'État à État ne facilite pas les missions de paix et de sécurité ni la politique du CPS de l'Union africaine.

Les États-Unis privilégient les relations bilatérales avec les États. La

Grande-Bretagne est très peu présente en Afrique sur le plan des interventions. La France, pour des raisons liées aux accords de défense avec certains pays, est obligée d'intervenir dans ce qu'il est convenu d'appeler le pré carré. L'intervention française au Mali, grâce à l'opération Serval, a permis de sauver ce pays de l'agression des djihadistes. Au fond, il n'existe ni patrouille, ni brigade d'intervention des forces africaines pour résoudre de manière rapide les conflits. Il faudrait créer, à l'image de l'Eurocorps (brigade franco-allemande de 4 000 à 5 000 hommes), une sorte d'Africorps qui permettrait d'intervenir très rapidement.

Avec la création de la force africaine en attente prévue en janvier 2015, cinq brigades régionales (Cédéao, Cécéac, Cmac, SADC, UMA, Igad) vont voir le jour. On espère que ces cinq brigades, qui recourent les communautés économiques régionales africaines, permettront de créer une force d'intervention rapide et durable pour promouvoir la sécurité collective, gage et source d'un développement durable.

Lucien Pambou

Professeur d'économie et de sciences politiques, membre du comité de rédaction de *Géopolitique africaine*, éditorialiste sur Africa 24 TV, cofondateur et ancien Secrétaire général du CRAN (Conseil représentatif des associations noires de France) et conseiller municipal UMP à Alfortville

Sous le très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat



Thème principal:

Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016

Deuxième Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo



14 - 16 avril 2014

Brazzaville, République du Congo

Organisée par:



Inscription à: **www.ciehc.com** ou appeler +242 066959108 / +237 77750868



DR
Professeur Joseph Maïla

« La médiation des conflits doit tenir compte des cultures et des traditions »

Les Dépêches de Brazzaville : Existe-t-il un modèle africain de résolution des conflits ?

Pr Joseph Maïla : Il n'y a pas de modèle proprement africain de résolution des conflits. Il existe néanmoins des valeurs spécifiques aux sociétés africaines qui vont se retrouver en position déterminante. Je note deux valeurs essentielles : la solidarité : les sociétés africaines se sont construites dans le temps avec l'apport d'une culture orale, d'une coutume, de relations interpersonnelles et de solidarité fondées sur la parole donnée. La médiation aide à reconstruire cette solidarité essentielle quand elle a été ébranlée ; les sociétés africaines sont des sociétés où la médiation a normalement cours. La tradition du sage, des anciens et celle du chef confortée par la palabre sont des pièces centrales dans toute médiation ; le pluralisme est inhérent aux sociétés africaines. Toute médiation est conciliation, elle est synthèse, rencontre et mise en perspective de points de vue contrastés et d'intérêts a priori divergents. Préserver ce pluralisme sociétal et le faire évoluer en pluralisme politique est le but de la médiation.

Si l'approche par la médiation n'appartient en tant que philosophie ou technique à aucune société en particulier – la médiation comme mode de résolution des conflits est universalisable –, sa mise en œuvre doit tenir compte des cultures et des traditions. C'est là où la médiation rencontre l'Afrique et ces atouts que sont la centralité de l'échange et l'importance de la parole qui engage.

Comment intervient la médiation ?

Elle intervient toujours à la demande des parties. Tant que l'une des parties pense qu'elle peut l'emporter par la force, aucune médiation ne peut être effective. Ce fut le cas en Côte d'Ivoire récemment. D'autres exemples sont plus probants dans le cas du Burundi, avec des médiateurs prestigieux comme les présidents Nyerere ou Mandela. Mais aucune médiation n'est assurée d'un succès définitif, des rechutes sont possibles. Rien n'est acquis en matière de paix.

Quels sont les paramètres de réussite de la médiation ?

Deux choses sont importantes dans la médiation : la qualité du médiateur et la confiance des parties. La qualité du médiateur, personne ou groupe, est déterminante. La médiation est une ingénierie que le médiateur met en place et

pilote. Mais la réussite de la médiation tient surtout à la confiance qui se bâtit progressivement entre les parties. Sur un autre plan, il faut ajouter qu'aujourd'hui les médiations sont de plus en plus complexes. Des questions de cadastre ou de registre foncier, comme en Côte d'Ivoire, ou la question de la fiabilité des registres de l'état civil ou d'autres questions techniques peuvent se poser. Il faut leur trouver une solution très vite.

La médiation présuppose aussi des moyens financiers qu'il faut souvent rassembler. Elle doit être accompagnée de mise en place de projets de développement, de renforcement des institutions (transparence, efficacité) et des capacités institutionnelles en lien avec d'autres parties prenantes, régionales ou d'organismes économiques et financiers. Toutefois, il ne faut pas trop demander à la médiation. Son importance est d'abord de faire en sorte que les groupes en conflit qui ne se parlent pas le fassent. Le reste, à savoir la reconstruction d'une société au plan symbolique comme matériel, est plus long, plus laborieux.

Peut-on s'inspirer des valeurs religieuses dans la résolution des conflits en Afrique ?

Une société doit s'inspirer de toutes ses valeurs sans exclusion. La religion en fait partie. C'est une composante essentielle de la culture qui peut dans le cas de l'islam comme religion, et parfois plus : comme système de vie impulser des principes et comportements qui vont aider à la réconciliation et à la construction d'une société apaisée. C'est un socle moral, de vertus dont le pardon et la tolérance.

Propos recueillis par Noël Ndong

Le Professeur Joseph Maïla est responsable du programme médiation à l'Essec. Il a été directeur de la prospective au ministère des Affaires étrangères français et candidat pour succéder à Irina Bokova à la tête de l'Unesco.



Regard sur la singularité des modes de gestion des conflits en Afrique de l'Ouest

Peut-on dégager dans la pratique et les habitudes domestiques de gestion des conflits en Afrique de l'Ouest des éléments récurrents pouvant marquer des spécificités à prendre en compte dans toute intervention dans cette région ? La question paraît en elle-même complexe tant l'Afrique de l'Ouest se présente comme un ensemble divers aussi bien dans sa composition géographique et sociologique que dans son expression politique. Malgré cette diversité, quelques particularités émergent

La majorité des pays de cette partie de l'Afrique (tout comme les autres) a connu une expérience coloniale dominée par la présence française (dix pays), anglaise (cinq pays) et portugaise (deux pays). Cependant, l'émergence des pouvoirs de plusieurs États modernes regroupant des entités communautaires et politiques préexistant au fait colonial n'a pas mis fin à la vivacité des pouvoirs traditionnels. Les administrations coloniales ont même dans plusieurs cas négocié leur ancrage avec ces pouvoirs locaux. De même, les dynamiques relationnelles entre groupes communautaires continuent d'exister au-delà des frontières étatiques et se renforcent à mesure que faiblissent les nouveaux pouvoirs. Le système de parenté à plaisanterie qui lie encore aujourd'hui les ethnies et groupes sociaux ouest-africains est, entre autres, un exemple frappant du dynamisme de ces relations transfrontalières.

Toutefois dans la réalité des faits, les pouvoirs étatiques et les nombreux pouvoirs locaux de type communautaires (ethniques, religieux, etc.) ne s'opposent pas forcément. Une négociation permanente et sans cesse réinventée existe entre les acteurs de ces deux pouvoirs pour garantir la sécurité (physique, politique, économique, culturelle, psychologique, etc.) de tous. De ce dialogue et de cette négociation émerge une structure sociale hybride structurant les stratégies d'actions. Nous croyons voir dans cette trame hybride négociée entre ordres anciens et nouveaux la caractéristique particulière des modes de gestion des conflits qu'ils soient au niveau local, à l'échelle nationale ou interétatique.

Les arbitrages uniques du droit positif ou le recours exclusif à la diplomatie officielle montrent leur limite lorsqu'ils ne s'appuient pas sur les pouvoirs endogènes. L'association de leaders communautaires aux démarches modernes est dans la plupart des cas la garantie du succès des initiatives de gestion des conflits. L'efficacité de ces acteurs repose sur leur capacité unique à encoder les pratiques de négociation, de médiation, de facilitation et souvent d'arbitrage dans une approche culturelle qui fait sens pour les protagonistes.

Cette approche hybride peut se lire dans de nouvelles formes de médiation où les leaders communautaires jouent un rôle de plus en plus accru pour faciliter le rapprochement des protagonistes. L'une des difficultés constatées dans la

gestion des conflits en Afrique est souvent le caractère radical des positions campées par les protagonistes. Le fait est que l'identité des protagonistes se confond très rapidement aux intérêts rationnels qui constituent la base objective du conflit. La manipulation des identités primaires par des entrepreneurs politiques pour accroître leur pouvoir en situation de conflit est à l'origine de cette radicalisation des positions. Pour réduire les écarts, le recours à des médiateurs dits « partisans » qui ne sont autres que les leaders communautaires s'avère une stratégie gagnante.

Les médiateurs partisans ont toujours une relation privilégiée avec les protagonistes du fait des liens culturels qui les rapprochent. Ils ne sont pas neutres aux yeux des protagonistes, justement à cause de leur identité qui est significative. Ainsi, si la dimension identitaire peut s'avérer un amplificateur des conflits, elle est paradoxalement une ressource essentielle que vont investir les leaders communautaires dans la démarche de médiation. Pour ce faire, ils vont puiser dans le complexe répertoire des relations sociales structurées autour de diverses alliances matrimoniales et claniques, d'alliances à plaisanterie, de pactes sociaux historiques et de ressources symboliques pour rapprocher les acteurs. Ce travail d'encodage culturel parle aux acteurs en conflit et tisse progressivement le lieu de terrains communs de négociation.

L'association de leaders communautaires est la garantie du succès des initiatives de gestion des conflits.

Il faut tout de même signaler que l'intervention de ces leaders communautaires n'est pas toujours exclusivement masculine. Il faut citer cette initiative mémorable en 2003 d'un groupe de femmes qui, jouant sur les alliances communautaires transfrontalières et la valeur symbolique de l'image quasi sacrée de la mère procréatrice dans nombre de communautés africaines, ont réussi à rapprocher les présidents d'alors des Républiques de la Sierra Léone, du Libéria et de la Guinée-Conakry. Ces femmes sans mandat officiel ont réussi à faire pression et à ouvrir la voie à des négociations qui se sont concrétisées à Rabat. La Cédéao et l'UA peaufinèrent ensuite ces accords qui mirent fin aux guerres dans cette

sous-région. Toutefois la médiation partisane, surtout dans les conflits politiques majeurs, est souvent menée de façon officieuse et discrète. Un chef de village que nous avons rencontré en Côte d'Ivoire a qualifié cette approche de « diplomatie de la case ». Pour lui, le caractère non public permet d'accroître les chances de succès de la démarche.

Cependant, ce syncrétisme des approches de gestion des conflits n'est pas toujours sous le sceau de l'anonymat. Dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, où ces pratiques étaient peu reconnues par rapport aux pays de tradition anglaise à cause d'une certaine vision neutre de l'État laïc héritée de l'administration coloniale, les structures de pouvoir traditionnelles sont de plus en plus mobilisées par les acteurs étatiques. La pluralité des comités de gestion des conflits autour de ressources (foncières, minières ou hydriques) où siègent les autorités coutumières et étatiques dans la plupart de ces pays témoigne de ce réalisme croissant pour une gestion et une prévention efficace des conflits.

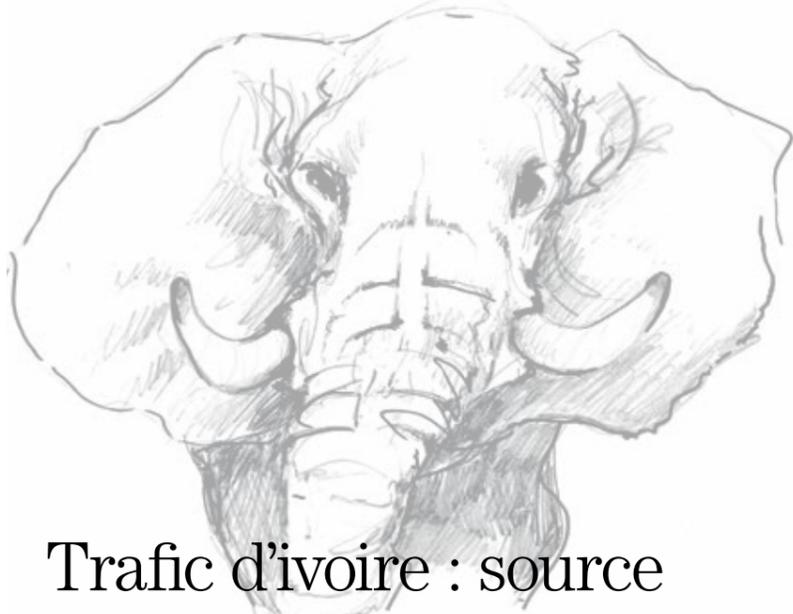
Un autre exemple dans la sous-région est celui des solutions de pacification de la frontière ivoiro-libérienne en proie à des violences politiques et criminelles meurtrières depuis plusieurs années. La stratégie de pacification, après être passée par des phases d'actions militaires ponctuées de succès mitigés, a opté pour une mobilisation des solidarités ethniques transfrontalières. Une rencontre de quatre jours, du 16 au 19 octobre 2013, suscitée par les opérations de maintien de la paix de l'ONU dans les deux pays (Onuci et Minul) a regroupé à la frontière un conseil conjoint des chefs traditionnels et de communautés pour impliquer davantage ces leaders dans la stratégie sécuritaire. Les travaux de ces chefs ont été entérinés par les deux présidents de ces États lors d'une cérémonie officielle à la frontière, montrant ainsi l'importance du dialogue des initiatives modernes et traditionnelles dans la recherche de la paix en Afrique de l'Ouest.

Fahiraman-Rodrigue Koné

Sociologue, program officer chez Freedom House (Côte d'Ivoire), enseignant au Centre de recherche et d'action pour la paix (Côte d'Ivoire)



Développement durable



Trafic d'ivoire : source croissante de conflits en Afrique

On estime que 30 000 éléphants ont été abattus en Afrique en 2012, soit en valeur marchande, 23 milliards d'euros générés par un trafic illégal alimenté par le braconnage. Ce trafic occupe le quatrième rang mondial après celui de la drogue, de la fabrication de la fausse monnaie et de la traite des êtres humains. Mais il est encore très peu sanctionné

La directrice d'Ifaw, Céline Sissler-Bienvenue, affirme que l'ivoire peut être vendu au marché noir jusqu'à 2500 dollars le kilo à des collectionneurs asiatiques. Elle note une forte militarisation des groupes pratiquant le braconnage à cheval en Afrique centrale, « *abattant tout un troupeau à l'arme automatique* ». Et derrière la mort des éléphants, c'est une centaine d'écogardes qui sont éliminés chaque année dans la confrontation avec des braconniers. Elle prône une sanction des braconniers au même titre que les trafiquants d'armes et de drogue.

Le secrétaire général d'Interpol, Ronald K. Noble, souligne le rôle croissant de son agence en matière de lutte contre les atteintes à l'environnement, par exemple en coordonnant l'opération Wendi dirigée contre le trafic d'ivoire d'éléphant en Afrique centrale et de l'Ouest avec les bureaux d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et de Yaoundé (Cameroun). Cette opération a abouti à l'arrestation de plus de soixante personnes et à la saisie de 4000 articles en ivoire. Il encourage les pays à participer au Programme des Nations unies pour l'environnement. En Afrique de l'Est, le commerce illégitime de l'ivoire aura conduit au braconnage de 6 000 à 16 000 éléphants annuellement. Face à l'explosion de cette criminalité, Ronald K. Noble appelle à l'unité pour définir les mesures propres pour aider les pays « *à combattre le fléau et en venir à bout* ».

Nombre de spécialistes pensent que le trafic de défenses d'éléphant est devenu une filière du crime organisé, dont le principal client est la Chine. On parle de guérillas armées et de mafieux se partageant une ressource qui pourrait bientôt ne plus exister. Parfois collecté dans des zones d'affrontement isolées, échangé contre de l'argent liquide, l'ivoire serait devenu une source croissante de conflits en Afrique. C'est le cas pour plusieurs groupes armés, comme l'Armée

de résistance du Seigneur (LRA), un mouvement de rébellion ougandais ; les milices somaliennes d'Al-Shabab ; et les Janjawid du Darfour, qui chassent expressément les éléphants pour leurs défenses, ensuite vendues pour l'achat d'armes.

Ces groupes sont associés à des syndicats du crime organisé, expédiant de l'ivoire dans le monde entier, profitant des difficultés des États, de la porosité des frontières et des complicités partant de l'Afrique jusqu'en Chine. Mais ils ne sont pas les seuls à profiter du trafic de l'or blanc. Plusieurs membres d'armées africaines ont été impliqués dans des chasses illégales à l'éléphant et la vente de l'or blanc. Il s'en est suivi des arrestations. Jusqu'à 75% de l'ivoire illégal est destiné à la Chine, selon les spécialistes, où ce matériau est recherché depuis la nuit des temps. En 2012, plus de 150 ressortissants chinois ont été arrêtés pour son trafic.

Dans la zone comprise entre le nord du Cameroun, le nord-est de la Centrafrique et le sud du Tchad, le braconnage est devenu une menace pour la paix et la sécurité. Pour certains spécialistes, la gouvernance est le principal facteur qui influe sur le braconnage de l'éléphant. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale a pris à bras le corps la question en organisant en mars dernier une réunion au niveau ministériel sur la lutte contre le braconnage, qui s'est conclue par l'adoption d'un programme de lutte contre le braconnage, dénommé « *Déclaration sur la lutte antibraconnage en Afrique centrale* ».

Un plaidoyer qui alourdit les peines des trafiquants d'ivoire et une collaboration entre les États peuvent servir la cause des éléphants et celle d'autres espèces animales comme le rhinocéros.

Noël Ndong

Pourquoi intégrer le développement durable à un sommet sur la paix et la sécurité ?

Le réchauffement climatique et, plus globalement, la préoccupation du développement durable ne sont pas sans incidence sur les questions sécuritaires. Mouvements de populations liées à la dégradation de l'environnement, conflits provoqués par des ressources naturelles de plus en plus rares, tensions sociales exacerbées par la flambée des prix alimentaires sont quelques exemples que l'on peut citer pour se convaincre que la sécurité internationale devrait être intégrée dans le débat environnemental.

Cette approche n'a pas été retenue lors de la dernière conférence des Nations unies sur le développement durable, Rio+20 qui s'est tenue au Brésil en juin 2012, mais le changement climatique est

l'une des trois grandes thématiques qui seront abordées lors du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique. Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, avait décrit le conflit du Darfour comme le premier conflit lié au changement climatique, l'une des causes avancées de ce conflit étant la raréfaction de l'eau.

Des chercheurs américains ont publié une série d'études basées sur des données empiriques comparant les hausses de températures en Afrique subsaharienne et leur incidence sur les conflits. Selon eux, une hausse de température de 1% entraînerait un risque accru de guerre civile de 4,5% la même année et de 0,9% l'année suivante. Cependant, les experts ne sont pas

unanimes. Selon le Pr. Vesselin Popovski, responsable du programme académique sur la paix et la sécurité à l'Institut universitaire des Nations unies, « *les causes de conflit sont essentiellement politiques et économiques, et non climatiques. Les seigneurs de la guerre, qui encouragent les conflits, peuvent exploiter la sécheresse, les inondations, la faim, les catastrophes agricoles ou naturelles dans leurs stratégies, comme ils l'ont fait en Somalie et au Darfour. Mais ce qui motive leurs combats n'est ni la pluie, ni la température, ni le niveau de la mer. Ils se battent toujours pour les mêmes objectifs : le pouvoir, le territoire, l'argent, la vengeance, etc.* »

Rose Marie Bouboutou

Dynamique africaine et désert électrique : quel rôle pour les énergies renouvelables ?

Un taux de croissance de 5% depuis une décennie déjà (à peine 2% en Europe), un endettement public de 33% (92% en Europe), une population (très jeune) qui va dépasser celle de la Chine en 2035, et une classe moyenne qui s'installe durablement. L'Afrique grandit, l'Afrique avance, l'Afrique nous devance et nous surprend...



On y percevait il y a encore quelques années un grand niveau de risque. Aujourd'hui le réel danger, c'est de ne pas y être... À ce rythme, le PIB africain pourrait être supérieur au PIB européen en 2050. Plus de 84% des Africains sont optimistes, ils croient en leur avenir, alors que la France vient de perdre son précieux triple A...

Il est temps pour l'Europe de revisiter sa collaboration avec l'Afrique afin de créer de nouveaux échanges Sud-Nord. L'Afrique recherche plus que jamais des solutions pour son accès à l'énergie, l'Europe dispose des réponses adaptées. L'étendue du travail ? Sortir les populations rurales de l'obscurité, recharger les outils de communication (de nombreuses transactions s'effectuent par mobile), faire fonctionner les nouvelles unités agroindustrielles. C'est un vrai défi : les maternités de Kinshasa évitaient encore récemment les coupures du matin en ne fonctionnant que l'après-midi ! Les outils des industriels nord-africains sont détériorés par les délestages, les pertes de revenus liées aux pannes sont considérables. Les entreprises ne cessent d'investir dans des groupes électrogènes coûteux, polluants et bruyants.

Autre sujet épineux : la facture énergétique. Les États sont pris dans le tourbillon des subventions établies dans le passé : le cours des matières premières fossiles a grimpé, et très peu d'États ont répercuté cette hausse sur la facture du client. Piochée dans les caisses de l'État, la subvention protège les consommateurs. Le temps des réformes arrive : il s'agit de diminuer les compensations et d'appliquer un tarif le plus proche possible du réel en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Un accompagnement peut être utile pour partager les expériences de transition réussies.

Le taux d'électrification sur le continent n'est que de 42%, inférieur à 10% dans les zones rurales. Pour pallier les carences, 8 GW par an seront nécessaires. Paradoxalement, l'Afrique regorge de ressources : Gibraltar est l'un des spots les plus ventés du monde, la radiation solaire est exceptionnelle, la chaleur abonde dans les sous-sols du rift est-africain, il existe une pléthore de chutes d'eau non exploitées, et des milliers de déchets à convertir en électrons. Le soleil est déjà exploité pour sécher le manioc, et les pompes éoliennes fonctionnent depuis des décennies.

Il faut bien s'en rendre compte, aujourd'hui, la donne a changé : les énergies renouvelables permettent de produire un kilowattheure à un coût compétitif. Abondantes, inépuisables et disponibles pour tous, les énergies renouvelables permettent aussi de garantir une stabilité des prix pour vingt ans. Cette alternative ne contribue pas seulement à maîtriser la facture : de nombreux pays disposent maintenant d'une courbe de

charge journalière marquée par une nouvelle pointe de « mi-journée » due aux activités industrielles et à la généralisation des climatiseurs. À midi, le soleil brille à son plus haut point, et le solaire peut contribuer à satisfaire cette pointe de jour.

Éoliennes, solaire, offre couplée énergie et numérique : la rencontre entre le Sud et le Nord s'impose. Maintenant

L'Europe, les bailleurs de fonds et les programmes d'assistance technique peuvent considérablement contribuer à l'essor des énergies renouvelables en Afrique. Quelques éléments de contexte sont néanmoins à considérer : des alliances Sud-Sud ; l'expertise locale, qui est précieuse ; la mise en place de micro-réseaux électriques, une des priorités est de tisser le canevas réglementaire, financier et technique de micro-réseaux, y compris de réseaux hybrides ; le numérique, avec l'utilisation des nouvelles technologies ; le soutien des projets d'intégration régionale des réseaux de transport ; l'encouragement de partenariats public-privé est aussi une des clés du succès ; le déploiement des énergies renouvelables associé à la création de nouvelles filières ; l'encouragement de l'entrepreneuriat des petites et moyennes entreprises,

La rencontre entre le Sud et le Nord s'impose. Maintenant.

Pauline Desfontaines

Experte en énergies renouvelables zone Afrique, responsable du développement chez Soitec Solar



© Patrick Robert

Jean Bakouma

Les forêts du Bassin du Congo à la COP 19 : entre facture et fracture climatique

La problématique des forêts d'Afrique centrale s'analyse aujourd'hui de façon quasi corrélative au réchauffement climatique et au financement de son atténuation. C'est sans nul doute en raison de la fracture climatique mondiale et de la facture qui en résulte entre, d'un côté, les pays industrialisés qui sont les plus gros pollueurs de la planète, et de l'autre, les pays en développement, moins pollueurs et détenteurs des ressources forestières, mais aux prises avec la déforestation, responsable de 12% à 18% des émissions du CO2



DR

l'évaluation de cet effort de déforestation évitée. En ce sens, le ralentissement de la déforestation dans les pays à fort taux de déforestation peut résulter tout simplement de la raréfaction de la ressource forestière et non d'un effort de préservation. Rémunérer ces pays reviendrait implicitement à pénaliser les pays qui ont jusque-là préservé leurs forêts, même si cette préservation en Afrique s'est faite de façon passive en raison des difficultés d'accès à la ressource et au manque d'infrastructures. Il y a donc là une situation à régler collectivement de

façon intelligente, car les pays d'Afrique ont également des aspirations au développement dont la mise en œuvre pourrait se faire au détriment des forêts.

l'évaluation de cet effort de déforestation évitée. En ce sens, le ralentissement de la déforestation dans les pays à fort taux de déforestation peut résulter tout simplement de la raréfaction de la ressource forestière et non d'un effort de préservation. Rémunérer ces pays reviendrait implicitement à pénaliser les pays qui ont jusque-là préservé leurs forêts, même si cette préservation en Afrique s'est faite de façon passive en raison des difficultés d'accès à la ressource et au manque d'infrastructures. Il y a donc là une situation à régler collectivement de

La nécessaire intégration de la production agricole

Par ailleurs à l'écart du dispositif Flegt se trouve la question de l'agriculture vivrière sur brûlis qui se pratique au détriment de la forêt. L'agriculture vivrière sur brûlis dans ces pays est caractéristique de l'actuel déséquilibre agricole et alimentaire mondial, fragilisant de facto les efforts de lutte contre la déforestation et la destruction de la biodiversité forestière. Cette question agricole n'a pas été résolue pour autant, ni dans le plan de convergence de la Comifac, ni dans Flegt.

L'agriculture vivrière sur brûlis continue d'être en compétition avec l'usage des terres forestières pour la satisfaction des besoins alimentaires des populations. Dès lors, on comprend que la résolution de la question climatique en lien avec la lutte contre la déforestation ne doit pas se limiter à un simple débat sur la facture climatique et au versement des subsides de la part des pays développés pour des émissions de CO2 évitées ou à éviter. Mais, au contraire, elle doit participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement qui prenne en compte la forêt dans sa relation avec le développement et particulièrement les activités agricoles afin d'ouvrir des chantiers d'investissement agricole productifs et responsables, de restauration des forêts dégradées, de gestion des aires forestières protégées, tout en facilitant une certification forestière crédible. De l'ensemble de ces réalisations pourrait résulter la réduction de la fracture climatique.

Jean Bakouma

Docteur ès sciences économiques spécialisé dans les aspects économiques et institutionnels de la gestion durable des forêts tropicales, les marchés mondiaux des bois et de l'analyse du risque associé à l'approvisionnement en produits bois. Expert Gedac (Groupe d'experts de la diaspora d'Afrique centrale).

ÉNERGIE : PROJET PIONNIER D'ÉLECTRIFICATION DE L'UNION DU FLEUVE MANO

La Banque africaine de développement a approuvé le projet d'interconnexion des réseaux électriques de Côte d'Ivoire, du Libéria, de Sierra Leone et de Guinée, dont le montant s'élève à 145 millions d'euros. Cette interconnexion des pays de l'Union du fleuve Mano sera mise en œuvre entre 2014 et 2017.

La construction de cette ligne favorisera le développement du potentiel hydroélectrique de la sous-région en permettant l'échange d'énergie électrique entre les pays au sein du grand marché ouest-africain et en contribuant ainsi à l'intégration régionale.

Les pays de l'Union du fleuve Mano sont fragiles et sortent de longues crises sociopolitiques. Les faibles investissements dans le secteur des infrastructures électriques ont rendu celles-ci obsolètes, avec pour corollaire un niveau de service très faible.

Noël Ndong

Dans une économie mondiale où la concurrence est la règle et où les agricultures et les tissus industriels nationaux sont inégalement productifs, la fracture climatique se mêle au déséquilibre agricole mondial, dans lequel l'agriculture sur brûlis et l'approvisionnement en bois-énergie en Afrique fragilisent les efforts de conservation forestière et donc en partie de lutte contre le réchauffement climatique.

C'est autour de ces constats que la question forestière figure dorénavant en bonne place dans les tribunes internationales sur le climat comme il en sera question à Varsovie à la COP 19. En mettant l'accent de façon « politiquement correcte » sur les enjeux de cette COP 19 à Varsovie, on est rapidement écartelé entre d'un côté la lourdeur de la facture climatique de 100 milliards de dollars et de l'autre, la difficile préservation des ressources forestières.

Écartèlement entre la facture climatique et la préservation des ressources forestières

Si l'idée de pollueur-payeur peut sembler séduisante à bon nombre d'observateurs et de citoyens, elle ne peut occulter le fait que, dans un contexte de crise économique, les déficits économiques des pays développés pollueurs pourraient fortement contrarier les engagements financiers publics pour régler ladite facture climatique. De leur côté, les pays émergents asiatiques, nouveaux pollueurs, contestent l'idée d'un mécanisme de financement reposant sur la taxation du transport aérien. De facto, la COP 19 s'ouvre comme la chronique d'un échec annoncé.

Même dans une perspective optimiste, on peut toujours s'interroger sur le scénario de référence en matière de déforestation pour récompenser les efforts de déforestation contrôlée. En effet, les pays à fort taux de déforestation en Asie notamment et ceux à faible taux de déforestation en Afrique en particulier s'opposent diamétralement dans

façon intelligente, car les pays d'Afrique ont également des aspirations au développement dont la mise en œuvre pourrait se faire au détriment des forêts.

La gouvernance forestière

Au demeurant, abstraction faite des deux aspects précédents, un troisième type d'interrogations concerne la gouvernance des États. De façon quasi unanime, une bonne gouvernance est une condition *sine qua non* pour garantir la sauvegarde des forêts au niveau local en y intégrant également la question foncière et celle des droits de propriété et d'usage des terres. En effet, les exemples sont légion où les lacunes en matière de gouvernance forestière se sont conjuguées à des contestations de légitimité politique des décideurs nationaux par bon nombre de leaders politiques locaux. Cela a fortement contrarié la mise en œuvre d'une gestion responsable des ressources forestières pouvant intégrer des aspects à la fois biologiques et sociaux dans l'exploitation de la ressource.

Sur cet aspect, il faut reconnaître le sursaut politique dans le Bassin du Congo avec le sommet de Yaoundé en 1999, qui a créé la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) chargée de la politique sous-régionale de coordination et de la mise en œuvre du Plan de convergence. En 2005, le traité de la Comifac a été signé entre les pays membres afin de consolider la conduite des actions prévues dans le plan de convergence. Aujourd'hui, ces efforts pourtant louables sont quelque peu sapés par l'absence d'une harmonisation des politiques forestières nationales ou du moins de coordination.

Pendant ce temps, l'exploitation forestière reste entachée de pratiques illégales, et ce ne sont pas les récentes mesures d'interdiction de grumes prises au Gabon qui vont fondamentalement changer la donne à court terme. Signifions que derrière la question du bois illégal se trouve celle de l'exploitation humaine des jeunes en mal d'insertion

Restez connecté !

24/24 !

toute l'actualité africaine

tous les podcasts

tous les fans

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION IPHONE AFRICA N°1 SUR L'APPLE STORE

AFRICA N°1 LA RADIO AFRICAINE

ABIDJAN 91.1 - BAMAKO 102 - BANGUI 94.5 - BRAZZAVILLE 89.8 - COTONOU 102.6 - DAKAR 102 - DOUALA 102
KINSHASA 103 - LIBREVILLE 94.5 - LOME 103 - MALABO 103 - NANTES LA JOUE 89.5 - NELLUN 92.3 - NIJAMENA 103
NIAMEY 103 - OUAGADOUGOU 90.3 - PARIS 107.5 - PORTO-NOVO 102.6 - YAOUNDE 106.7

WWW.AFRICA1.COM

WWW.FACEBOOK.COM/RADIOAFRICA1 - TWITTER.COM/RADIO_AFRICA1



La Financière

Banque d'affaires & Société de Bourse
Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 1.000.000.000 Francs CFA

05 311 81 21 - 05 311 81 20
contact@lafinanciere.net

210, Rue Charles Foucault, Immeuble Annexe Mickhael'Hotel, Centre Ville

Flux migratoires et développement

Mourir d'espérance à Lampedusa

Le drame de l'immigration interpelle tout le monde, mais les solutions puisent davantage dans l'émotion que dans le réalisme

Une forêt de quelque 350 sapins va bientôt se dresser à Lampedusa. Île italienne, au climat méditerranéen typique, voudrait ainsi rendre hommage à la mémoire de plus de 350 immigrés noyés au large de ses côtes le 3 octobre dernier, pratiquement sous les yeux du monde. Pourtant, passée l'émotion, ce n'est pas la bousculade vraiment pour une solution mondiale (« humaine », souligne le Vatican) à la répétition d'un drame qui engage la responsabilité (et la culpabilité ?) de beaucoup.

Et ce n'est pas le nom choisi pour cette forêt-symbole qui sera plantée le 21 novembre, « la Forêt de l'accueil », qui y changera quoi que ce soit. Et d'abord parce que les morts de ce début octobre ne sont pas les seuls. Dans la semaine qui a suivi, une autre embarcation, remplie de Syriens en fuite, a payé elle aussi son lourd tribut à la mer. En une vingtaine d'années, disent les humanitaires, ce ne sont pas moins de 25 000 personnes qui se sont noyées en Méditerranée en tentant de gagner l'Europe.

Le drame de Lampedusa s'est noué en quelques minutes en une soirée tiède d'octobre. Une embarcation partie des côtes libyennes, avec quelque 500 candidats africains à l'émigration en Europe, est en avarie de moteur, gîte, et commence à prendre l'eau. Les désespérés s'amassent d'un côté pour tenter d'attirer l'attention d'un avion en survol : c'est le naufrage.

Entre ceux qui ne savaient pas nager, ceux que l'épouvante et la peur ont tués de panique, les vieillards et les enfants restés coincés dans le fond de cale, la mer rendra plus de 200 corps. Auxquels s'ajoutera une centaine d'autres, ramenée à la surface par les plongeurs de la marine italienne. Il n'y aura que 155 rescapés. Dans les jours qui suivent, pêcheurs du large et promeneurs de plage ne cesseront de faire des découvertes macabres dans les filets ou le long du littoral. Le bilan officiel a été clos à 366 morts.

Des causes lointaines et proches

Le « mérite » du drame de Lampedusa – si tant est que l'on puisse trouver du positif dans la mort d'un aussi grand nombre de personnes – est d'avoir un peu décillé les yeux sur une réalité où tout s'imbrique. Umberto Bossi, leader populiste italien auteur d'une sévère loi sur l'immigration qui porte son nom, estime que c'est « le désordre » dans les pays dits du Printemps arabe qui a provoqué l'ouverture des vannes en grand des pays de la Corne de l'Afrique. De fait, la plupart des victimes étaient des Érythréens et des Éthiopiens. Mais ce serait prendre le problème en son milieu.

Avant, pendant et après de tels drames, il y a une infinité de causes dans les pays d'origine, les pays de transit et même des complicités dans les pays d'accueil qui alimentent un phénomène devenu un réel business. « C'est un complot des États-Unis d'Amérique », a-t-on annoncé en Érythrée. Pauvreté, guerres, régimes fermés sans espace national de dialogue, manque de travail et de débouchés sur l'avenir pour les jeunes, conditions de précarité extrêmes pourraient, pourtant, être les autres déclinaisons d'un tel « complot ».

Des déclinaisons qui renverraient aux responsabilités des pays d'origine. Amnesty International vient d'accuser le groupe pétrolier anglo-néerlandais Shell d'avoir pollué les terres agricoles du delta du Niger, au sud-est du Nigeria : combien de Nigériens sont morts au large de Lampedusa, cette année ou les années précédentes, entendant d'abandonner une terre imbibée de brut et devenue infertile ? L'internationalisation du phénomène migratoire n'est pas à considérer sous l'angle de ses seuls effets aux portes de l'Europe.

L'Éthiopie vient d'interdire l'émigration des femmes « domestiques ». Elle vient en outre de décider de rapatrier ses ressortissants d'Arabie saoudite après la mort d'un Éthiopien qui aurait été tué par la police saoudienne. Deux Sénégalais sont récemment morts au Maroc, un Congolais (du Congo-Brazzaville) y a été assassiné : la volonté d'émigrer est décuplée par des conditions de pauvreté dans

les pays de provenance, mais elle se heurte aux réalités socioéconomiques des pays de transit, qui souvent ne sont pas mieux lotis.

Appels à la solidarité

Que faire ? En Italie et même au Vatican, tout le monde s'accorde à dire qu'on ne viendra pas à bout du phénomène de l'immigration sans un minimum de solidarité. Mais chacun ne voit pas forcément cette solidarité de la même manière. L'Italie, qui vient de lancer une opération navale de patrouille en Méditerranée « pour sauver des vies en mer », incrimine l'Union européenne qui la laisse faire face seule aux flux migratoires. Le Vatican, lui, estime que se fermer « aux personnes à la recherche d'un mieux-vivre », c'est se mettre la tête dans le sable et renforcer la « globalisation de l'indifférence » que dénonçait déjà le pape François lors d'une visite historique à Lampedusa en juillet dernier.

La police italienne a arrêté quelques personnes impliquées dans la tragédie du 3 octobre à Lampedusa. Il s'agit d'un Tunisien, d'un Palestinien et d'un Somalien : une vraie multinationale du crime qui ne peut se contrer que par une multinationale de l'agir. Car, insistent les jésuites d'Europe, ce n'est pas tout de sauver des désespérés en mer : « Cet impératif moral doit aller de pair avec l'engagement à lutter contre les causes à la racine, comme le commerce des armes en Afrique et l'acceptation par l'Europe d'accueillir une partie de ces flux. » Il faut lutter contre les causes qui fabriquent les immigrations.

« Le phénomène migratoire a pris des dimensions historiques ; il ne peut être évalué en recourant à des catégories du passé », relève Marco Impagliazzo de la communauté catholique romaine de Sant'Egidio, très en pointe dans l'aide aux migrants « ici et là-bas ». Il propose que Lampedusa devienne frontière de l'Europe et que des lois iniques comme le délit de clandestinité soient abolies en Italie. Dans les pays d'origine des réfugiés, c'est le silence. L'Union africaine a bien décrété un deuil continental le 3 novembre dernier, mais cela semble

cautère sur jambe de bois. Dans la plupart des pays, la manifestation n'a même pas été observée. Et puis, pourquoi pleurer les 366 morts de 2013 et pas les 25 000 des dix-neuf années précédentes ? Les morts en mer et pas ceux des déserts nigérien ou libyen ?

Le monde semble désemparé. Beaucoup de solutions proposées frisent le verbiage et la bonne conscience à peu de frais. Le président du Parlement européen, Martin Schultz, visitant la communauté Sant'Egidio de Rome et y rencontrant des immigrés, a été d'une franchise rare : « Je n'ai pas de solution immédiate aux problèmes que vous m'avez exposés ; ce ne serait pas correct de vous dire qu'il y en a une. Mais je dis que les personnes qui cherchent à venir ici ont le droit d'avoir dans leur pays un avenir meilleur, plus humain. Elles ont besoin de démocratie, de droits, de travail. Et c'est de cela que nous devons nous occuper dans le cadre de la politique étrangère européenne. »

Lucien Mpama

LES AFRICAINS IMMIGRENT... EN AFRIQUE

Loin des clichés plusieurs études tendent à démontrer que l'immigration régionale bat son plein sur le continent

Aussi surprenant que cela puisse paraître aux yeux des Occidentaux, c'est l'Afrique qui est le premier continent de migration pour les Africains. L'Afrique est le continent dont les populations se déplacent le plus mais selon l'Office international des migrations sur un total de 14 millions de migrants venus de l'Afrique subsaharienne, 10 millions (soit 69 %) se déplacent dans la région. En chiffres absolus ce sont les grands pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique australe qui accueillent le plus grand nombre de migrants.

En 2050, un être humain sur quatre vivra en Afrique soit 2,5 milliards de personnes dans le monde, contre seulement 1,1 milliard en 2013. Selon plusieurs prévisionnistes, en 2050 la population du Nigeria sera plus importante que celle des États-Unis. Quelques éléments pour mieux cerner les équilibres démographiques de demain. En 2050, l'Afrique devrait compter plus de 2,5 milliards d'habitants et le Nigeria entrerait dans le top 3 des pays les plus peuplés de la planète, devant les États-Unis (le Nigeria compte pour l'heure 174,9 millions d'habitants). Cette hausse démographique devrait se poursuivre : en 2100 l'Afrique devrait compter 4,2 milliards d'habitants selon l'Institut national d'études démographiques français. Un boom démographique qui semble profiter à la croissance économique sur le continent avec des prévisions de croissance se situant autour de 4% pour l'année 2014.



François Gemenne

« La migration est une opportunité si elle est anticipée et planifiée »



François Gemenne est chercheur à l'Institut du développement durable et des relations internationales et à l'université de Liège. Il est spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement et enseigne ces matières à Sciences-Po Paris et Grenoble et à l'université libre de Bruxelles. Il a accepté de livrer aux Dépêches de Brazzaville sa réflexion sur les flux migratoires africains

Les Dépêches de Brazzaville: Quel est le portrait type du migrant africain (âge, sexe, éducation, etc.)?

François Gemenne: Ce n'est pas si facile de dresser un tel portrait, car il y a une grande diversification dans l'immigration ces dernières années. En France, 30% des migrants proviennent du Maghreb et 15% d'Afrique subsaharienne. Ce sont en majorité des hommes jeunes, mais il y a de plus en plus de femmes migrantes et l'on se rapproche peu à peu de l'égalité entre les deux sexes. Il y a d'une part des migrants peu qualifiés qui occupent les emplois que les Français ne veulent plus occuper et d'autre part des migrants très qualifiés, ainsi que des étudiants.

Quelles sont les destinations des migrants subsahariens?

Pour l'essentiel, ce sont des migrations internes, à l'intérieur d'un même pays. Ensuite, il y a de très importantes migrations Sud-Sud au sein même de l'Afrique ainsi que de l'Afrique vers les pays du Golfe, notamment le Yémen. La migration vers l'Europe est assez minoritaire et reste marquée par l'existence d'anciens liens coloniaux entre pays d'origine et pays de destination.

Qu'entend-on par migrants climatiques? Peut-on déjà quantifier les migrations climatiques?

Les migrations climatiques sont l'ensemble des mouvements migratoires

liés aux modifications de l'environnement dues au changement climatique: la hausse du niveau des mers, les catastrophes naturelles, l'appauvrissement des sols provoqués par les sécheresses, etc. Elles font partie de l'ensemble plus large des migrations environnementales, par exemple les migrations suscitées par les tremblements de terre. La quantification est très difficile, car ce sont pour l'essentiel des migrations internes et de très faible distance. Toutefois, on peut dire qu'en 2012, 33 millions de personnes ont migré à la suite de catastrophes naturelles, ce qui est supérieur au nombre de réfugiés reconnus par la convention de Genève de 1951, qui protège les réfugiés politiques, les victimes de guerre et de violences. Et ce chiffre va s'accroître.

Peut-on alors parler de menace pour l'avenir?

La migration n'est pas une menace, mais une opportunité si elle est anticipée et planifiée. La migration peut être une stratégie positive d'adaptation aux changements, mobilisée par les migrants, et n'est pas systématiquement un échec ou une catastrophe comme elle est souvent présentée.

En 2050, un être humain sur quatre vivra en Afrique. Comment l'Europe peut-elle combler son déficit démographique et rester performante?

La croissance démographique en Afrique est l'une des plus importantes alors que l'Europe connaît un déclin. Pour maintenir son niveau de prospérité économique, l'Europe aura besoin de migrants. Certains équilibres se feront, mais cela va dépendre de l'évolution des processus de développement. Mais l'Europe devrait à l'avenir avoir plus que jamais besoin des migrants africains.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouhoutou

Chercheur en science politique à l'Université de Liège et à l'université de Versailles, il est aussi un expert associé avec Céri - Sciences Po. Spécialiste de la gouvernance de la migration, sa recherche porte essentiellement sur les populations déplacées par les changements environnementaux et les politiques d'adaptation au changement climatique.

Édith Itoua

Diasporas et business: une bonne gouvernance des migrations est un facteur incontournable de développement



L'apport multiforme des migrants pour les pays d'accueil et d'origine est d'ordre financier, social, culturel ou simplement humain

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), acteur majeur de la gestion des questions migratoires, a souligné, lors de la première conférence ministérielle sur la diaspora en juin 2013 à Genève, que les diasporas constituaient un pont entre les sociétés d'origine et d'accueil et étaient un véritable facteur clé du développement. Cette affirmation s'illustre par les transferts de fonds des diasporas, par leur volonté d'investir ou d'attirer des investisseurs dans le pays d'origine, donc par le business.

Diaspora, expertise et entrepreneuriat

Lorsqu'on parle des avantages de la diaspora dans l'entrepreneuriat, allusion est souvent faite à la formation et l'expertise acquises dans les pays à grande tradition entrepreneuriale (souvent les pays du Nord). Mais ces avantages sont-ils les uniques atouts de ceux qui vivent hors des frontières nationales? Ces atouts suffisent-ils à stimuler la création d'entreprises dans les pays d'origine (souvent les pays en développement du Sud)?

En réfléchissant sur les prérequis à établir afin de favoriser l'esprit d'entreprise dans les diasporas, plusieurs mécanismes facilitateurs s'imposent: pour une meilleure intégration dans les pays d'accueil, les États doivent prendre des mesures de protection et de soutien pour le bien-être de leurs diasporas, mises en pratique par les représentations diplomatiques et consulaires; la circulation d'une information utile et fiable par le biais de sites dédiés à la création d'entreprises et la vulgarisation des lois et règlements relatifs au business dans le pays; le climat et l'environnement des affaires dans le pays d'origine ainsi que l'accès au crédit.

Création d'un fonds d'investissement

À l'issue du premier sommet de la diaspora africaine tenue en Afrique du

Sud en mai 2012, l'un des projets phares retenus était la création d'un fonds d'investissement de la diaspora. Par ailleurs, les transferts de fonds des diasporas, maillon essentiel dans la chaîne de la lutte pour la réduction de la pauvreté et élément stimulant la création de PME et TPE, doivent faire l'objet d'une évaluation systématique pour en mesurer l'impact sur le développement et pouvoir légitimement en exiger la baisse des frais.

Pour parler des avantages qu'apporte la diaspora dans le business, les échanges d'expérience entre les pays ont révélé qu'au-delà de la formation de pointe reçue et de l'expertise acquise, les diasporas possèdent un atout non négligeable qui doit être pris en compte dans les stratégies de développement: le lien culturel, d'appartenance et d'identité avec le pays d'origine qui souvent permet d'atteindre plus efficacement la cible et donne un visage humain au business. Certains investisseurs se sentent en confiance à l'étranger, quand ils y sont introduits par la diaspora, avec laquelle ils sont proches culturellement. Par ce biais, les diasporas apportent des idées innovantes et ouvrent leurs pays aux capitaux étrangers, devenant ainsi, selon les conclusions de la conférence de l'OIM sur la diaspora: « *L'élément fédérateur des différences culturelles, des valeurs, des croyances, des systèmes politiques sur lesquels on arrive à faire des affaires, du commerce et également à nouer des partenariats culturels et diplomatiques.* »

Le cas de la République du Congo

Pour ce qui est de la République du Congo, l'État réalise d'importantes réformes structurelles et a pris plusieurs mesures en vue de l'amélioration de l'environnement et du climat des affaires: le ministère des Petites et Moyennes Entreprises met en place la Maison de l'entreprise; la transparence est le maître mot dans l'exploitation et la gestion des industries extractives. Pour faciliter la création et le développement des PME a été créé le fonds de garantie et de soutien aux petites et moyennes, destiné à faciliter

le démarrage et le fonctionnement des PME. Ces différentes mesures prises dans le domaine des affaires sont susceptibles de faciliter l'investissement en général. Cependant, il n'existe pas de mécanismes dédiés exclusivement à l'éclosion de l'investissement de la diaspora. Le plan national de développement ne met pas l'accent sur l'apport de la diaspora.

Le système bancaire en surliquidité au Congo pourrait être exhorté à accorder des crédits à la diaspora qui investit, en mettant en place des mécanismes étatiques qui apporteraient des garanties. Des mesures incitatives et motivantes, visant à attirer les opportunités que peut apporter la diaspora congolaise, doivent être examinées à court, moyen et long terme: un fonds de soutien à l'investissement de la diaspora; une Maison des Congolais de l'étranger; des mesures d'exonération ou de réduction de taxes liées à la création et au fonctionnement de l'entreprise d'un Congolais de l'étranger; clarifier le lien entre diaspora et développement dans le cas du Congo et faire de la migration un sujet national.

En conclusion, la question du lien entre la migration et le développement est relativement nouvelle dans le monde globalisant du XXI^e siècle. Pour ce faire, chaque pays doit bâtir une politique en cohérence avec celle de sa sous-région et celle du monde relative à ce lien et en évaluer l'impact sur son propre développement. Les États ont un rôle important à jouer dans la mise en place de conditions favorables à l'investissement des diasporas. Les mécanismes susceptibles de stimuler l'investissement des diasporas sont autant de moyens mis dans l'émergence d'une classe moyenne avec une culture de créateurs d'emploi dans les pays qui en sont dépourvus.

Édith Itoua

Conseiller du président de la République, chef du département des Congolais de l'étranger.

L'économie italienne reprend de la vigueur grâce à l'immigration

La présence de cinq millions d'étrangers s'est accompagnée de la création de près de 500 000 nouvelles entreprises

Une récente étude, dont les résultats ont été publiés mercredi 13 novembre, montre que le nombre d'immigrés en Italie n'a cessé d'augmenter depuis une

décennie. L'Institut national de la statistique indique qu'au 31 décembre 2012, la péninsule comptait 5,18 millions d'étrangers. Mais plus de la moitié d'entre eux, 50,3%, proviennent de pays du continent européen. Les Africains viennent en deuxième position, représentant 22,2% de l'ensemble des étrangers (Marocains, Sénégalais en tête),

suivis de près par les Asiatiques: 19,4%. La première communauté étrangère est constituée de Roumains; qui sont près d'un million.

L'étude, renforcée par un rapport conjoint de l'Idos, une institution religieuse et du Département gouvernemental contre la discrimination raciale, l'Unar, révèle par ailleurs que la population immigrée rapporte plus qu'elle ne coûte à l'économie italienne. Car, mis à part les interventions d'urgence dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine, l'État italien a encaissé en 2011 environ 13,3 milliards d'euros en impôts, taxes et autres versements de la part des immigrés. À l'inverse, il a

dépensé 11,9 milliards en leur faveur: le bénéfice net est donc en faveur des caisses de l'État, avec un solde de 1,4 milliard d'euros.

En outre, les entreprises créées et totalement gérées par des immigrés sont au nombre de 477 519, soit 7,8% de l'ensemble des entreprises. La communauté étrangère en Italie devient donc un acteur de moins en moins marginal du dynamisme économique du pays. Dans la situation de marasme où elle se trouve, ces chiffres constituent un supplément intéressant pour cette économie. Sans parler du fait que, grâce à l'immigration, l'Italie est revenue dans la phase démographique dynamique, les naissances y

étant désormais plus nombreuses que les décès. Le pays compte depuis l'année dernière 80 000 enfants de plus grâce aux étrangers.

Cette donnée est importante dans le contexte d'une population de 60 millions de personnes qui compte désormais, grâce à une meilleure santé, de plus en plus de centenaires. Les équilibres de la sécurité sociale des prochaines années reposeront donc beaucoup sur les contributions sociales des familles étrangères. Elles compenseront la dépense sociale d'une population qui ira en comptant davantage de retraités.

Lucien Mpama

Dogad Dogoui

« Les pays africains représentent une voie de croissance pour l'économie dans l'Hexagone, à condition d'y investir durablement »

Dogad Dogoui, vous êtes président de l'Africa SMB Forum, directeur du cabinet Redflag et fondateur du réseau Africagora. Parlez-nous de Redflag et de ses missions. Et que signifie le sigle SMB ?

À travers Redflag, nous accompagnons des entreprises privées et institutions publiques dans la définition de leur stratégie de communication et la gestion de *publics affairs* : établissements financiers, industriels, sociétés technologiques et de services, fédérations professionnelles et collectivités locales. Depuis 2010, nous avons ouvert un département Intermédiation Afrique avec la gestion de projets d'investissements et de missions export. En prolongement de cette activité, Redflag a initié le Club Africa SMB (Small and Medium-sized Business) en septembre 2012 pour connecter les PME africaines au monde.

Après dix ans de militantisme associatif, que pensez-vous de la mobilisation de la diaspora africaine pour le continent africain ?

La nature et la composition des diasporas africaines ont changé au fil des ans. Nos pères venus en France pour étudier après les indépendances ont suivi les pas des leurs, engagés dans la décolonisation. À une immigration ouvrière liée aux régions d'origine – en attendant un retour au pays à l'âge de la retraite – très investie dans le transfert d'argent pour le soutien aux familles a succédé une composante étu-

dante, intellectuelle et managériale des diasporas africaines de plus en plus impliquée dans le retour des cerveaux et les investissements productifs dans le secteur privé. Un mouvement qui ira croissant avec la consolidation de l'émergence des économies africaines et de leurs besoins en compétences.

Tout comme les Bric (Brésil, Russie, Inde, Chine), peut-on parler d'un véritable essor économique de l'Afrique ? Quelle place peut y jouer la diaspora africaine ?

Le continent africain est vaste et divers par ses cultures, ses histoires et ses atouts. Mais globalement, l'Afrique est en pleine croissance tant économique que démographique. Un continent jeune qui doit tout de même faire face à des besoins et des défis colossaux : énergie, infrastructures, alimentation, éducation, emplois, gouvernance. C'est aux Africains eux-mêmes (du continent et de ses

Les diasporas africaines en Europe et en Amérique du Nord sont aussi mobilisées pour participer au développement et à la croissance économique du continent.

diasporas) de s'atteler à cette lourde tâche, comme l'ont fait auparavant les pays d'Asie. Rappelons-nous également que les diasporas coréenne, indienne et chinoise se sont massivement investies



dans l'essor économique de leur pays d'origine. Les diasporas africaines en Europe et en Amérique du Nord sont aussi mobilisées pour participer au développement et à la croissance économique du continent. Face au regain d'intérêt des Occidentaux, des Asiatiques et de nouvelles puissances comme la Turquie et le Brésil, les Africains ne peuvent se permettre de manquer le rendez-vous de leur propre histoire en mouvement. Je milite pour l'accélération des échanges intra-africains, l'intégration régionale et un soutien massif des états et des institutions aux PME. Je plaide également pour une voie africaine de développement durable et maîtrisé, s'appuyant sur des technologies et méthodes adaptées aux économies et aux peuples. Les diasporas africaines, elles non plus, ne devront pas rater le tournant actuel vers l'horizon 2050-60.

Pensez-vous que grâce à l'éducation, la formation, et les nouvelles technologies (internet, portable, réseaux sociaux, etc.), l'Afrique est passée du XIX^e au XXI^e siècle ? Est-elle en mesure de négocier d'égal à égal son avenir politique et économique au niveau international ?

La chance de l'Afrique pour son futur développement, c'est son retard actuel : elle peut et doit tirer les leçons des ratés et des conséquences du développement industriel de l'Europe du XIX^e siècle et de celui de l'Asie au XX^e. Le XXI^e sera

celui de l'Afrique, à condition que ce continent pense son développement à l'aune des besoins de ses populations. Nous sommes à l'ère de la communication mondiale et de l'image. À l'Afrique de tirer parti de ses énormes richesses grâce à une meilleure gestion des revenus du sous-sol pour constituer des fonds souverains consacrés aux défis des infrastructures et de l'énergie, à la mobilisation des compétences de sa jeunesse sur le continent et en dehors, et à la création de contenus africains pour investir les réseaux internationaux d'influence. La maîtrise de son avenir en dépend.

Serez-vous présent au sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité les 6 et 7 décembre à Paris ? Si oui, où comptez-vous proposer votre expertise ?

Je compte y partager ma vision et mes propositions autour de la thématique « Partenariat économique et développement » confiée au Médef. L'occasion pour moi de réaffirmer la place indispensable que nous devons accorder aux PME et aux entrepreneurs africains dans la création de richesses et d'emplois durables sur le continent. Les PME forment le plus grand vivier d'emplois et les trois quarts du PIB en Afrique, mais ont très peu accès aux crédits et au soutien pour leur développement. Le partenariat des investisseurs et des PME du monde occidental et des Brics sera déterminant pour assurer à l'Afrique une croissance inclusive, un transfert de technologies adaptées, des emplois qualifiés et une hausse des revenus.

Un coup de cœur ou un coup de gueule en guise de mot de la fin pour conclure cet entretien ?

Africain et français, je travaille à la consolidation de passerelles entre des partenaires historiques. Mais nous devons faire comprendre aux institutions, aux entrepreneurs et à la société civile française

que les pays africains représentent une voie de sortie de croissance pour l'économie dans l'hexagone. À condition d'investir durablement en Afrique pour créer de la richesse et des emplois locaux, dans le respect des peuples et des cultures, et dans une approche nouvelle de partenariats multilatéraux qui composent avec les investisseurs venus de Chine, Singapour, Corée, Inde, Turquie, Malaisie, Singapour, Brésil, Émirats et... d'Afrique.

Propos recueillis par Dominique Loubao

Franco-Ivoirienne issue de la diaspora, Dominique Loubao est ingénieure culturelle et responsable de communication. Elle préside l'association la Plume noire, fondée en février 1995, une association loi 1901 à but non lucratif qui a pour vocation la promotion des littératures et la culture en général du monde francophone et du monde noir (Afrique, océan Indien, Caraïbes, Océanie, Amérique latine). Elle a créé il y a neuf ans le Prix Senghor du premier roman francophone et francophone qui récompense un premier roman écrit en langue française. Elle est depuis trois ans consultante associée, affiliée au réseau des experts du livre Axiales.

Dogad Dogoui

Président de l'Africa SMB Forum, Dogad Dogoui est directeur du cabinet Redflag et fondateur du réseau Africagora. Né à Abidjan le 14 février 1964, il part en France en 1981 pour finir ses études. Spécialisé dans la communication institutionnelle et les relations publiques, il a d'abord passé sept ans au sein d'agences françaises (Anderson & Lembke, Orchestra) puis franco-américaine (DDB), avant de créer sa première société, Almeria RP en 1996.

L'AFRICA SMB FORUM DU 12 AU 14 MARS 2014 À CASABLANCA

Le Club Africa SMB et le cabinet Redflag préparent l'accueil au Hyatt Regency de Casablanca de six cents PME et investisseurs venus de quarante pays, dont vingt d'Afrique subsaharienne, du Mena (Maroc, Tunisie, Algérie, Égypte, Turquie, Émirats), d'Europe, d'Asie (Inde, Singapour, Malaisie, Chine) et d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Chili). La première édition a pour thème « Interconnecter et financer les PME pour l'emploi et la croissance inclusive en Afrique ». Un sommet ministériel et patronal africain autour des PME précédera le forum d'affaires qui proposera à cinq cents patrons de PME, ETI, groupes et sociétés d'investissement deux conférences, trois tables rondes, douze ateliers thématiques et surtout 2 500 rendez-vous B2B pré-organisés.

Laico Introduces
LEDGER
PLAZA MAYA MAYA ★★★★★
Brazzaville - Congo

Tel. : +242 05 666 95 95 / 06 948 35 48
E-mail : reservations@ledgerplaza-mayamaya.com
www.ledgerhotels.com
www.laicohotels.com

Dynamiques africaines

ENTRETIEN

Bruno Jean Richard Itoua

« L'Afrique doit être le moteur de la recherche »



Le ministre congolais de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, président de la Conférence des ministres africains en charge de la science et de la technologie (Amcost), revient sur la place de l'Afrique dans les domaines de la recherche et du développement

Les Dépêches de Brazzaville: Monsieur le Ministre, l'Afrique est considérée comme un continent d'avenir, bien que la recherche semble négligée. Quel est votre regard sur ce secteur en tant que ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique?

BJRI: Il est prouvé, selon les observateurs, que l'Afrique est probablement le prochain continent moteur de l'économie mondiale, et ce pour plusieurs raisons. La première, c'est une mutation politique, démocratique, inexorable, même s'il y a encore des incidents à quelques endroits du continent. La tendance générale africaine est à l'amélioration de la culture démocratique, à l'alternance, y compris dans les pays ancrés dans des systèmes considérés comme antidémocratiques. C'est un élément important qui vient consolider la paix et la sécurité, mais aussi la stabilité. En économie, le plus important est la stabilité, la stabilité du pays qui induit la stabilité des institutions, qui à son tour induit la stabilité de l'environnement et du cadre macroéconomique, du cadre fiscal et du cadre financier. L'Afrique est dans les bonnes tendances, en comparaison avec d'autres régions du monde.

Par sa croissance économique à deux chiffres, l'Afrique est considérée comme un continent d'avenir, une terre promise pour les générations à venir. Cependant la science et la technologie, au lieu de constituer l'avant-garde du développement, apparaissent en Afrique comme des domaines d'investissement mineurs bien que tout le monde reconnaisse leur importance. Aujourd'hui en effet, l'Afrique est en train de se rendre à l'évidence de l'importance de la science et de la technologie comme moteurs de développement, qui pilotent, par exemple, le développement des pays Brics.

On ne peut parler de recherche sans évoquer les centres de recherche et de développement. Quelle est la politique de l'Afrique en général et du Congo en particulier dans ce domaine?

Il est clair que parmi les éléments à financer au plus vite en Afrique, il y a les équipements de recherche. Il faut que l'Afrique se dote de laboratoires. J'espère que, cette fois-ci, sur la base de la stratégie que les ministres africains vont proposer aux chefs d'État, nous n'allons pas commettre la même erreur, comme dans beaucoup de domaines, celle de se draper de nationalisme et où chacun veut avoir la même chose, cela n'a pas de sens. Au Congo, depuis plus de quinze ans, le gouvernement s'attèle à redorer le blason de la recherche et l'innovation. Le Chemin d'avenir, projet du gouvernement sur la base duquel le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait été réélu, reconnaît la nécessité de soutenir la science, particulièrement la recherche appliquée, et de promouvoir la maîtrise des technologies en phase avec les besoins du développement. Le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique s'est engagé dans une démarche stratégique qui va lui permettre de disposer d'un document de stratégie et de politique sectorielle, d'une nouvelle loi d'orientation de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, d'un plan national du secteur et également d'assurer l'émergence d'une culture nouvelle faisant la promotion de l'économie du savoir. Cette démarche va nous conduire à modifier fondamentalement le paysage scientifique de notre pays avec la création de sept instituts nationaux de recherche, deux agences de promotion de la recherche et de l'innovation et un fonds de développement de la recherche et de l'innovation.

Quels sont les domaines vers lesquels l'Afrique peut orienter sa recherche, selon vous, président de l'Amcost?

En tant que président de l'Amcost, nous venons de tenir une réunion au cours de laquelle nous avons adopté la stratégie africaine pour la science, la technologie et l'innovation pour les dix prochaines années. C'est très clairement l'expression que nous allons tout faire pour la partager avec tous les pays, pas seulement avec les ministres en charge de cette situation dans les différents pays, mais avec tous les acteurs, qui sont nombreux. Aujourd'hui, l'Union africaine a élaboré un plan d'action consolidé, ce qui permet à l'Afrique de se doter d'un instrument très important.

La recherche en Afrique est-elle possible sans l'effort de l'Occident ou des autres partenaires? Sur qui l'Afrique peut-elle compter?

L'Afrique a compris le fait que la science, la technologie et l'innovation sont les piliers sur lesquels elle doit s'appuyer pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Il faut que l'Afrique commence à être le premier acteur du développement de la science, de la technique et de l'innovation avec ses ressources. Évidemment, les fortunes des pays ne sont pas les mêmes, elles sont très inégales. Il y a des pays qui ont une situation économique qui leur permet de financer largement leurs besoins en recherche et en innovation, d'autres le font au-delà du 1% visé à travers le plan d'action de Lagos. À travers les engagements pris,

L'Afrique est en train de se rendre à l'évidence de l'importance de la science et de la technologie comme moteurs de développement

certain pays financent la recherche à 4 ou 5% de leur produit intérieur brut. Il faut que l'Afrique soit plus motivée, il ne faut pas qu'elle compte sur l'Occident. Elle doit placer la science et la technologie au cœur des premiers bénéficiaires des ressources pour qu'elles aient des effets induits sur d'autres secteurs, telles l'agriculture, l'alimentation, la santé, l'industrie. L'Afrique doit se rendre compte que tout franc investi dans ces domaines a un retour, un impact, un effet amplificateur sur d'autres facteurs, notamment sur la croissance.

Malheureusement, dans beaucoup de pays, la science est enfermée dans les limites des frontières, et cela n'a pas de sens d'imaginer qu'un pays se consacre seul à la recherche sur le paludisme, par exemple. Nous avons intérêt à mutualiser nos efforts, à les fédérer, mais il y a aussi des matières qui dépassent l'Afrique. Les changements climatiques impliquent, par exemple, le monde entier, et nous avons l'obligation de coopérer. Dans cette coopération, il est normal que là où l'Afrique ne peut mettre des ressources suffisantes, elle revienne à ses partenaires en fonction de ce qui lui est demandé.

Un mot sur la part de la recherche dans les budgets des États?

Il faut mettre en place des politiques à travers les communautés économiques régionales pour que soient érigés progressivement en Afrique de grands moyens de calcul, des moyens d'analyse à la disposition des chercheurs africains. Il faut que l'Afrique investisse massivement, autant qu'elle le fait pour les infrastructures de base (routes, aéroports, ports). Nous militons pour que soient intégrées aux infrastructures en général celles de la recherche, donc les laboratoires, les moyens de calcul. Il faut privilégier un certain nombre de démarches fédératrices là où c'est possible. L'investissement doit porter sur les laboratoires, sur les universités, les instituts de recherche, mais aussi pourquoi pas dans les secteurs de l'agriculture, la forêt.

Il faut également investir massivement dans l'homme, c'est-à-dire massifier

Il faut que l'Afrique commence à être le premier acteur du développement de la science, de la technique et de l'innovation avec ses ressources.

l'accès à l'éducation de qualité, une éducation pointue. Le plaidoyer des chercheurs doit convaincre les acteurs de la gouvernance économique nationale, sous-régionale ou continentale. Les efforts que nous fournissons au Congo dans la sensibilisation, la vulgarisation, la promotion de l'intérêt de la recherche pour les populations commencent à payer puisque nous avons vu le budget consacré à la recherche augmenté de façon assez importante, même si nous sommes encore loin du compte. C'est une dynamique indiscutable.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

Bruno Jean Richard Itoua, actuellement ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique depuis le 25 septembre 2012 sous la présidence de Denis Sassou N'Guesso, est né en 1956. Ancien ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique entre 2005 et 2011, Bruno Jean Richard Itoua a étudié à l'université de Brazzaville où il a obtenu une licence en mathématiques appliquées avant de rejoindre l'École spéciale des travaux publics et du bâtiment à Paris. Bruno Itoua a été aussi directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo entre 1998 et 2005.



Pierre-André Wiltzer

Gouvernance : repenser la gestion des États africains



Qu'il s'agisse de l'Afrique ou d'autres continents, les questions concernant la gouvernance des États doivent être abordées avec sérieux et objectivité

J'ajouterai qu'une certaine connaissance des réalités locales n'est pas un luxe superflu... C'est, hélas, loin d'être toujours le cas quand il s'agit des États africains, à propos desquels les clichés et les jugements à l'emporte-pièce sont si fréquents de la part d'un certain nombre d'inlassables donneurs de leçons.

La première réalité dont il faut prendre conscience est que le continent africain compte cinquante-quatre pays, appartenant à des régions très différentes les unes des autres. Chacun d'eux a sa civilisation et ses traditions, souvent fort anciennes. Chacun d'eux a son histoire particulière. Leurs niveaux de développement économique et social varient considérablement, notamment en fonction de leurs ressources naturelles.

Des zones semi-désertiques du Sahel aux hauts plateaux éthiopiens, des rivages de l'océan Indien à la forêt équatoriale, les conditions de vie des populations sont aussi différentes qu'il est possible. Une telle diversité de situations montre qu'il n'est pas sérieux de croire qu'un mode de gouvernance identique et calqué sur celui des systèmes politiques occidentaux pourrait s'installer d'emblée et fonctionner aisément dans des nations si différentes, encore jeunes et en pleine mutation.

D'ailleurs, n'oublions pas que les pays développés du Nord, en particulier en Europe, ont connu des siècles de bouleversements politiques et sociaux, voire de guerres, avant de bâtir progressivement des institutions démocratiques relativement stables et équilibrées. Est-ce à dire qu'il faille s'interdire d'exprimer la moindre opinion sur la gouvernance des pays africains ? Certainement pas.

Ils sont, comme tous les pays du monde, soumis aux regards des observateurs, des médias, des experts, et, bien sûr, des citoyens. Mais, pour celles et ceux qui croient en l'Afrique, en ses valeurs et en ses capacités, qui veulent soutenir les efforts des peuples africains pour qu'ils réussissent la mutation de leur continent d'avenir, l'important, en matière de gouvernance, est de se concentrer sur l'essentiel, dans un esprit constructif. Je voudrais à cet égard, mettre l'accent sur trois sujets.

Le premier, le plus couramment évoqué d'ailleurs, est celui de la gouvernance politique au niveau national. Plus que les mécanismes institutionnels proprement dits, l'essentiel me paraît résider dans la garantie des droits et libertés individuelles et collectives, condition fondamentale de la démocratie, ainsi que dans la possibilité pour les citoyens de désigner les gouvernants en toute transparence. À cela s'ajoute évidemment le devoir à la fois moral et politique des dirigeants d'agir dans l'intérêt général, de promouvoir le développement de leur pays, de réduire les inégalités, et d'unir tous les membres de leur communauté nationale, sans discrimination, autour d'un projet collectif mobilisateur.

Dans beaucoup de pays africains, de grands progrès ont été accomplis en ce sens au cours des dernières décennies, même si une telle tâche n'est jamais achevée. Dans d'autres, notamment dans ceux qui ont connu ou connaissent encore des crises ou des conflits, il reste beaucoup à faire. Les États africains et leurs organisations, qu'il s'agisse de l'Union africaine ou des organisations sous-régionales, sont sans doute les mieux placés pour leur apporter un appui dans ce domaine. À côté de la gouvernance politique dans le cadre de chaque nation, je voudrais mettre l'accent sur

deux orientations qui permettraient aux États africains de mieux gérer un certain nombre de problèmes : il s'agit tout d'abord du développement de la démocratie locale, grâce à la décentralisation.

Donner aux collectivités locales, pas seulement dans les grandes villes, mais aussi en milieu rural, les moyens de gérer leurs affaires locales est une façon d'enraciner la démocratie sur le terrain et de mieux répartir les responsabilités. On administre mieux de près que de loin, et la participation des citoyens à la gestion des affaires locales est un facteur d'intégration et de réduction des inévitables tensions sociales.

L'autre orientation ne se situe pas en dessous du niveau national, mais au-dessus : il s'agit du renforcement de la coopération régionale. Certes, il existe des organisations dites sous-régionales comme la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Céec), dont le Congo fait partie. Elles jouent un rôle très utile dans le domaine économique ou dans celui de la paix et de la sécurité. Mais les États membres de ces organisations auraient grand intérêt à élargir leurs domaines de compétence, à accroître leurs pouvoirs et leurs moyens.

Comme les États d'Europe, ceux d'Afrique sont plongés dans une mondialisation où la compétition est impitoyable. Aucun de ces États ne s'en sortira seul. Il faut harmoniser les politiques nationales au sein d'organisations plus fortes et plus intégrées. Ce sont elles qui, en outre, pourront assumer la conception et la réalisation de grands projets d'intérêt commun concernant notamment les infrastructures, l'énergie, et la lutte contre les pollutions de toutes sortes.

En matière de gouvernance, quel que soit le continent considéré, on peut et on doit toujours rechercher des améliorations. S'agissant de l'Afrique, j'ai mis l'accent sur trois orientations qui me paraissent utiles et atteignables. J'ai confiance dans la capacité des Africains de relever les défis de notre temps.

Pierre-André Wiltzer

Ancien ministre français de la Coopération et de la Francophonie, ancien président de l'Agence française de développement

Afrique : 5% de croissance prévue d'ici 2015

En dépit du ralentissement mondial et d'une pauvreté persistante, l'Afrique maintient sa forte croissance. La Banque mondiale (BM), qui rend cette analyse, est optimiste pour l'avenir du continent africain

La croissance en Afrique subsaharienne devrait être de 5% en moyenne entre 2013 et 2015. C'est la perspective dressée dans la dernière édition d'*Africa's Pulse* sur les enjeux économiques de l'Afrique. Une croissance attribuée aux prix mondiaux élevés des matières premières et à l'augmentation des dépenses de consommation.

Environ un quart des pays africains ont connu une croissance supérieure ou égale à 7% en 2012. Le nouveau rapport prédit des perspectives de croissance soutenues par les prix élevés des matières premières, l'augmentation des investissements dans les infrastructures régionales, le commerce et la croissance des entreprises. Le vice-président de la BM, Makhtar Diop, évoque la nécessité de réaliser des progrès plus rapides dans l'accès à l'électricité et à la sécurité alimentaire dans les régions vulnérables du Sahel et de la Corne de l'Afrique et d'une nécessaire augmentation de la productivité énergétique et agricole, « afin d'améliorer la qualité de vie des Africains et réduire la pauvreté de manière significative sur l'ensemble du continent ».

Pour Makhtar Diop, « sans apport supplémentaire d'électricité ni d'augmentation de la productivité agricole, le développement futur de l'Afrique ne pourra être bien mené ». Il appelle les gouvernements africains et leurs partenaires de développement à renforcer la collecte de statistiques en Afrique, afin de permettre aux citoyens de mieux surveiller et mesurer la progression du développement et d'analyser les raisons de son succès ou de son échec.

Les facteurs du dynamisme économique africain

Il y a le recul de l'inflation, qui est descendue de 9,5% en janvier 2012 à 7,6% en décembre 2012 ; un meilleur accès au crédit, par exemple, en Angola, au Ghana, au Mozambique, en Afrique du Sud et en Zambie ; mais aussi des revenus agricoles plus élevés. Cela, grâce, entre autres, à des conditions climatiques dans des pays comme la Guinée, la Mauritanie et le Niger ; à une rentrée constante d'envois de fonds, soit 31 milliards de dollars en 2011 et 2012 ; grâce également aux exportations.

Les destinations des marchandises africaines ont changé. En effet, depuis une décennie la croissance globale des exportations des pays d'Afrique subsaharienne vers les marchés émergents, notamment la Chine, le Brésil et l'Inde, et vers certains pays de la région a dépassé celle à destination des pays développés. En 2011, les exportations à destination du Brésil, la Chine et l'Inde ont dépassé celles à destination de l'Union européenne.

Toutefois, l'Afrique n'a pas réduit suffisamment sa pauvreté. Le rapport suggère que certaines tendances émergentes en Afrique pourraient dopper le développement du continent au cours des années à venir. Les promesses de revenus importants en provenance notamment de l'expansion de la productivité agricole, de la grande migration des campagnes vers les villes et de la croissance rapide de la jeune population, comptent parmi les facteurs susceptibles de transformer le continent africain.

Noël Ndong

Gouvernance : en trente ans, l'Afrique a drainé illicitement hors du continent 1 500 milliards de dollars

Entre 1980 et 2009, près de 1 500 milliards de dollars auraient été drainés hors de l'Afrique, dont une partie proviendrait de vols en immobilisations de nature illégale dus à la corruption, aux pots-de-vin, à la fraude fiscale, à des activités criminelles, à des transactions concernant des marchandises de contrebande et d'autres activités commerciales illicites à travers les frontières, selon un rapport de la Banque africaine de développement (BAD)

Sur le plan géographique, c'est l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale qui détiennent le record de fuite illicite de capitaux, avec 500 milliards de dollars, soit 37%, suivie de l'Afrique du Nord avec 416,5 milliards de dollars, soit 31%, et l'Afrique du Sud, 370 milliards de dollars, soit 27%. Les transferts nets enregistrés en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest s'expliquent principalement par des sorties liées aux remboursements d'emprunts et de crédits commerciaux.

Ces flux financiers illicites ont des conséquences directes et indirectes sur les investissements et les revenus pour la santé, l'emploi et pour la transformation du continent.

La corruption, avec le risque et l'incertitude des économies nationales, affaiblit les mesures économiques et sociales mises en place, limitant la perspective d'une croissance plus inclusive, note l'étude, qui fait le lien entre les incitations aux transactions financières illicites et les taux élevés

d'épargne et d'investissement. Le rapport prévoit des mesures stratégiques clés pour mettre fin à la question des flux financiers illicites, notamment la promotion de la transparence dans les systèmes financiers, l'échange automatique de renseignements fiscaux, des politiques visant à restreindre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, une réforme fiscale en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale, la création d'une autorité nationale

de réglementation et de gestion des marchés, la réforme des procédures des services douaniers pour réduire une évaluation commerciale déficiente, et le renforcement des initiatives antiblanchiment d'argent.

Noël Ndong



ENTRETIEN

Dov Zerah

« L'Europe doit résolument s'engager dans un partenariat stratégique avec l'Afrique pour l'accompagner dans ses problèmes économiques, environnementaux et sécuritaires »

L'économiste français, conseiller maître à la Cour des comptes, ex-président de l'Agence française de développement confie aux Dépêches de Brazzaville sa vision de l'Afrique dans les décennies à venir.

Les Dépêches de Brazzaville: Comment interprétez-vous ce nouveau sommet entre la France et ses partenaires africains?

Dov Zerah: Le président de la République a eu raison de renouer avec cette tradition française. La refondation d'un message fort et clair à l'Afrique paraît aujourd'hui d'autant plus nécessaire que le continent tout entier, que ce soit le monde arabe ou l'Afrique subsaharienne, est à la croisée des chemins. Pour ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, l'émergence d'une forte croissance économique depuis une dizaine d'années a clairement changé le regard sur elle, en pleine mutation. Certes, la moyenne annuelle de 5-5,5% recouvre de nombreuses disparités nationales et régionales. Ce mouvement doit néanmoins s'inscrire dans la durée, en espérant qu'aucune crise alimentaire ou guerre ne vienne encore contrarier cette évolution.

Vous êtes un des rares acteurs, si ce n'est le seul, à être pessimiste sur la situation africaine. Comment le justifiez-vous?

Au lendemain des indépendances, on disait que l'Afrique était bien partie et que l'Asie aurait du mal à dépasser le risque malthusien. Cinquante ans après, on connaît le résultat. L'Afrique a connu dans les années 1990 une grave crise économique et financière. Elle a réussi à la dépasser et connaît depuis près de quinze ans un réel mouvement de croissance. Mais cette dernière repose sur une économie essentiellement extravertie, fortement exportatrice et en priorité de matières premières, sans oublier les autres sources de revenus que représentent les transferts des migrants et l'aide internationale. La croissance ne sera durable que lorsque l'Afrique transformera ses ressources naturelles, aura des classes moyennes numériquement importantes, des échanges régionaux et continentaux développés... De plus, cette croissance demeure le fait d'États fragiles, peu à même de résister à des chocs endogènes (la Côte d'Ivoire) ou exogènes (Mali) et pour lesquels le progrès démocratique et la sécurité sont les conditions d'une prospérité durable.

Vous rappelez régulièrement les différents défis auxquels l'Afrique subsaharienne est confrontée. Quels sont-ils?

Une croissance démographique sans précédent et son corollaire, une urbanisation très rapide ; les conséquences du chan-

gement climatique et de la fin de l'ère des énergies fossiles ; une transition énergétique aujourd'hui très insuffisamment prise en compte. Ces défis feront, à terme, peser sur l'ensemble des économies et des systèmes politiques des contraintes réelles qui sont autant de menaces à terme pour le maintien d'un développement pérenne de l'Afrique. Le risque d'un chômage de masse pour les centaines de millions de jeunes africains attendus d'ici 2050 constitue une évidente menace pour la stabilité de l'Afrique, tant pour le monde arabe que pour le sous-continent. La plupart des sociologues s'accordent pour souligner l'incroyable potentiel de violence que constitue pour l'Afrique le double phénomène de l'urbanisation et d'une jeunesse majoritaire délaissée. Le seul exemple des printemps arabes est là pour rappeler l'importance de pouvoir offrir des perspectives à une jeunesse qui, désœuvrée et sans avenir, ne se verrait offrir que le choix de la révolte ou de l'émigration. Ni l'Afrique, ni l'Europe n'ont intérêt à de telles perspectives.

Qu'en est-il du choc démographique et de ses corollaires?

Les pays de la zone subsaharienne doivent se préparer, sur une courte échelle de temps, à la fois à nourrir ses populations, à renforcer et développer les infrastructures, à construire des logements, à employer une jeunesse toujours plus nombreuse, à aménager d'importants ensembles urbains, à prévenir les foyers de violence endogènes et exogènes qui pourraient à leur tour menacer les fragiles équilibres en place, à former les cadres administratifs nationaux et locaux pour gérer ces problématiques... Ces défis sont d'autant plus importants qu'aujourd'hui déjà, le manque d'infrastructures reste criant, amputant la croissance en Afrique subsaharienne de 2% par an en moyenne.

Vous insistez aussi sur les effets du réchauffement climatique en Afrique...

Les conséquences sur les équilibres économiques et les écosystèmes sont difficiles à anticiper de façon fine au niveau local ou même régional. Toutefois, l'Afrique devrait être plus touchée que d'autres régions par le changement climatique. Trois principales ressources devraient en particulier pâtir de ces évolutions : les ressources agricoles, celles en eau potable, et la ressource halieutique. Les épisodes pluvieux, moins fréquents, mais plus violents, devraient en outre continuer à fragiliser des sols déjà largement touchés par l'érosion. L'inégalité de la répartition des ressources devrait s'accroître. Les ressources halieutiques : les élévations de température des océans pourraient provoquer

d'importants changements dans les courants marins, la qualité des eaux et, *in fine*, les stocks de poisson disponibles.

L'irruption des grands pays émergents, aux premiers rangs desquels la Chine et l'Inde, sur la scène africaine, le retour de puissances comme la Russie ou l'Iran constituent un changement majeur. Comment les interprétez-vous?

Compte tenu des défis à affronter, ces pays sont les bienvenus. Ils représentent pour l'Afrique de nouveaux partenaires, de nouveaux marchés et donc de nouvelles opportunités de développement, même si ces puissances sont parfois moins exigeantes en matière de gouvernance. Leur forte demande en matières premières (énergie fossile, minerais et produits agricoles pour l'essentiel) n'est pas sans risques, ne serait-ce que dans leur tendance à créer de nouvelles dépendances et à renforcer le caractère déjà très extraverti des économies africaines. L'Europe apparaît depuis la fin de la guerre froide relativement en retrait sous la triple influence de la réunification du Vieux Continent, jugée prioritaire, d'une multilatéralisation croissante de l'aide et des relations politiques, de la prise de distance des puissances anglaise et française vis-à-vis d'un continent africain secoué au cours des années 1990-2000 par les crises financières, le traumatisme rwandais et les guerres de la région des Grands Lacs. La crise financière et la fragilisation de l'Europe qui en résulte créent aujourd'hui de nouvelles interrogations en Afrique sur la volonté réelle de l'Europe de mettre un terme à cette période de relative indécision et sur la capacité de partenaires historiques à maintenir leur effort d'aide au développement. Les défis africains sont ceux de l'Europe. Il est illusoire de penser que la Méditerranée est une barrière infranchissable. L'Europe doit résolument s'engager dans un partenariat stratégique avec l'Afrique pour l'accompagner dans ses problèmes économiques, environnementaux et sécuritaires.

Propos recueillis par Florence Gabay

Ancien directeur général de l'Agence française de développement, Dov Zerah, âgé de 59 ans, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA promotion Voltaire. Sensibilisé à l'avenir du continent, Dov Zerah a pu le démontrer au cours de sa présidence de la Compagnie cotonnière (Copaco) et de Dagrif (Développement des agro-industries du Sud), entre 1999 et 2002, deux holdings en contact permanent avec une trentaine de pays du continent.

Emploi et jeunesse en Afrique, par le Collectif Oser l'Afrique

Avec près de 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique compte aujourd'hui la population la plus jeune du monde. Et celle-ci ne cesse de s'accroître: en 2045, les Africains seront 400 millions

Si cette tranche d'âge est la plus représentée sur le continent, c'est aussi celle qui est la plus impactée par le chômage : six jeunes Africains sur dix sont au chômage ou occupent un emploi précaire. Le vivier que représentent ces jeunes est pourtant unique : chaque année, ils sont 7 à 10 millions à intégrer le marché du travail. En 2040, avec environ un milliard de personnes, le continent africain abritera la plus importante main-d'œuvre au monde, dépassant celle de la Chine et de l'Inde.

La forte croissance de la population associée à un faible taux de création d'emplois en Afrique met inévitablement le continent face à un défi majeur : transformer ce qui s'apparente aujourd'hui à une bombe à retardement en un formidable feu d'artifice. Une question doit occuper notre agenda citoyen : comment créer un cercle vertueux permettant à chaque jeune Africain de devenir acteur de son devenir et créateur de valeur pour sa communauté ?

Fidèles à notre démarche participative et collaborative, nous avons interrogé nos internautes sur cette question. Il en est ressorti trois axes majeurs qui s'imposent dans la feuille de route : l'éducation et la formation, la professionnalisation et l'auto-emploi.

Éducation et formation

Être un jeune actif commence en mettant toutes les chances de son côté au travers d'une éducation de qualité et d'une formation pointue (y compris une formation continue). Notre émancipation en tant que jeunes ne peut s'envisager sans une base de connaissances authentiques et en phase avec notre environnement immédiat. Il devient donc urgent de repenser l'offre de formation et d'éducation en Afrique pour répondre notamment à deux objectifs essentiels.

Créer un état d'esprit orienté vers la prise d'initiatives : aujourd'hui, la jeunesse appelle de ses vœux un parcours scolaire et académique vecteur de créativité, élargissant ainsi le champ des possibles pour ouvrir la voie à de formidables aventures professionnelles ou entrepreneuriales comme celles qu'on a pu voir récemment en Asie ou aux États-Unis.

Transmettre un savoir-faire en phase avec les besoins et les défis de notre environnement : comment expliquer que certains pays africains grands producteurs de pétrole ne possèdent même pas un cycle de formation en pétrochimie digne de ce nom ? Que penser de la prolifération des cursus spécialisés en littératures ou sciences sociales alors que nos pays font sans cesse appel à des ingénieurs étrangers ? Il devient urgent, en s'inspirant des compétences pluridisciplinaires de nos vieux sages africains, de faire profiter notre jeunesse d'un savoir capable de faire émerger autant de scientifiques et ingénieurs pointus que d'avocats ou économistes brillants.

Professionnalisation

Aussi, éducation et formation ne font pas tout. De bons élèves ne font pas automatiquement de bons salariés ou de bons entrepreneurs. Là encore, et pour faciliter l'entrée des jeunes dans le monde du travail et leur permettre de sauter le pas avec succès, il faudra collégialement apporter des solutions concrètes à deux impératifs : créer de véritables filières d'apprentissage et plus généralement encourager les acteurs privés à s'impliquer dans la politique d'éducation et de formation ; faciliter la rencontre entre l'offre d'emplois et la demande : cela doit passer par une application claire des lois en faveur de l'emploi des jeunes ou encore en poussant les entreprises du secteur privé à publier leurs offres d'emploi et multiplier les forums de recrutement.

L'auto-emploi, l'entrepreneuriat

Enfin, l'emploi n'implique pas seulement le salariat. L'auto-emploi est d'ailleurs, de manière volontaire ou non, et ce au vu du dynamisme du secteur informel en Afrique, le quotidien de nombreux jeunes du continent. Il y a de la place pour tout le monde et la jeunesse fourmille d'idées, il y a donc des opportunités à saisir. Ces jeunes entrepreneurs ont une préoccupation et un besoin : placer l'innovation au cœur de leur démarche entrepreneuriale, la jeunesse crée au quotidien. Plus elle entreprend pour satisfaire ses besoins, plus elle crée de la valeur ajoutée.

Mais aussi bénéficier de structures d'accompagnement nécessaires au décollage pérenne de tout projet entrepreneurial : tous les intervenants doivent jouer leur rôle. Les jeunes entrepreneurs doivent s'organiser en groupements ou en fédérations afin d'augmenter leurs chances de réussite. Les entreprises du secteur privé doivent, pour se maintenir dans la course de l'innovation, investir dans la jeunesse. À travers des incubateurs et du tutorat, les responsables du secteur privé pourraient avoir un impact considérable, y compris sur leurs propres entreprises. Enfin, les pouvoirs publics doivent prendre un ensemble de mesures visant à favoriser l'entrepreneuriat (assainissement du climat des affaires pour permettre aux entrepreneurs de lever des fonds ou encore investissements dans des infrastructures).

Nous l'avons vu, de nombreuses initiatives restent à mettre en œuvre. L'Afrique est le continent de l'avenir. Mais, seule une jeunesse responsable, outillée et en confiance pourra être au rendez-vous de l'histoire. Concentrons donc nos efforts à investir et faire fructifier ce capital inestimable !

Marylène Owona

Responsable communication Oser l'Afrique et P-DG de Kouaba Digital Agency.

NB : Le Collectif Oser l'Afrique (Ouverture, Solidarité, Exemplarité et Respect) a été créé en 2009 par des jeunes de la diaspora. Il a pour objectif de permettre l'essor et le rayonnement de l'Afrique par la voix de sa jeunesse.

ENTRETIEN

Amiral Pierre Lacoste

« La démarche prospective aide à gérer le présent pour construire l'avenir »

L'amiral Pierre Lacoste a servi pendant quarante années dans la marine nationale et consacré les trois décennies suivantes à l'étude des questions de paix, de guerres et de sécurité, dans les nouveaux contextes de la mondialisation au XXI^e siècle

Les Dépêches de Brazzaville: Amiral Pierre Lacoste, de très nombreux paramètres entrent en compte dans les problématiques de la paix, de la sécurité et des violences guerrières. Comment peut-on s'y reconnaître ?

Amiral Pierre Lacoste: C'est une question fondamentale à laquelle on ne saurait répondre en quelques mots. Je voudrais simplement apporter une pierre à l'édifice en proposant un rapprochement entre les méthodes de la prospective, la prise en compte du continuum entre le passé, le présent et le futur d'une part, et les problématiques politiques et stratégiques, d'autre part. Le passé pour prendre en compte les données fondamentales et permanentes, par exemple celles de la géographie, des climats, de l'ethnographie, des civilisations ou bien des religions et des croyances. De très grands historiens, comme Fernand Braudel ou Marc Bloch, ont parfaitement illustré cette démarche. Appliquée à l'Afrique, elle incite à se rapporter aux travaux des meilleurs spécialistes du continent pour intégrer leurs connaissances dans l'analyse des questions les plus actuelles concernant la paix et la sécurité dans les diverses régions du continent. Mais il faut distinguer le passé lointain et ses constantes du passé récent avec les événements les plus caractéristiques des dernières décennies. Après les bouleversements des deux grandes guerres mondiales, l'Afrique a connu les multiples avatars de la fin des colonisa-

tions européennes. Les leçons politiques et stratégiques de cette époque révolue méritent d'être gardées en mémoire. Pour chaque cas particulier, les causes et les épisodes des crises, des guerres et des révolutions de l'époque présentent les caractéristiques spécifiques des « stratégies asymétriques ». Et puis, pendant les quarante années de la guerre froide, l'Afrique a été une des principales victimes des stratégies indirectes entre le monde libre occidental et le monde soviétique avant son déclin. Il suffisait alors qu'un leader africain se rapproche de Moscou pour que son voisin ou son adversaire historique se tourne vers Washington. Combien de guerres fratricides n'ont-elles pas été ainsi soutenues de l'extérieur, ravageant des zones entières, renversant les pouvoirs traditionnels, éliminant les élites et bouleversant les économies locales ? Avec le recul du temps, les générations montantes doivent se pencher sur ces passés douloureux et en tirer des leçons de réalisme et de sagesse, loin des tabous des idéologies mensongères et des intérêts inavoués.

Comment voyez-vous les interférences entre le passé et le présent avec les visions politiques et les fonctions stratégiques ?

Les visions politiques dans les premières années du XXI^e siècle sont certes bien plus complexes que celles des siècles précédents, mais les références aux événements les plus anciens offrent encore quelques grilles de lecture transposables au temps présent. Or nous sommes entrés depuis la fin de la guerre froide dans les nouvelles problématiques de la mondialisation. Je ne saurais dans ce court entretien en rappeler tous les aspects qui sont dans les mémoires. Je préfère donc passer d'emblée à une autre étape de la

démarche prospective, la détermination, au temps présent, des faits porteurs d'avenir.

Pouvez-vous en évoquer ici quelques exemples concernant le continent africain en 2013 ?

J'en retiens seulement quatre parmi les principaux. L'Afrique est entrée dans l'ère des réseaux numériques et des transports de masse. Avec la mondialisation, fini le relativisme qui pénalisait sa jeunesse et ses élites. Désormais, les Africains sont pleinement des citoyens du monde. Les nouvelles menaces, comme l'islamisme radical ou les pratiques criminelles des trafics de drogue ou d'êtres humains, s'ajoutent aux anciens conflits domestiques, guerres ethniques, claniques ou économiques qui échappent aux contraintes des lois de la guerre. La pénétration de la Chine pose des interrogations inédites. Parallèlement, les prémisses de l'accès des Africains au club des puissances émergentes leur ouvrent des perspectives très encourageantes. Les équilibres traditionnels entre perturbateurs et pacificateurs s'inscrivent dans les crises internes du continent, notamment du fait de plusieurs États déchus ou d'États voyous plus ou moins en situation d'anarchie. Les interventions des puissances extérieures et des Nations unies sont rarement assez robustes pour imposer des règlements pacifiques.

Quelles conclusions en tirez-vous pour la troisième phase de votre démarche stratégique: le futur ?

C'est là qu'interviennent les options politiques et les comportements stratégiques des autorités locales et des puissances mondiales. J'ai rappelé que le temps de la guerre froide avait été celui des guerres par procuration dès lors que les États-



Unis et l'URSS ne pouvaient s'affronter directement sans risquer une guerre nucléaire mondiale. De nos jours, on attend de la diplomatie internationale qu'elle trouve, au cours des prochaines décennies, les moyens de prévoir et de contrôler les conflits avant qu'ils ne dégénèrent en affrontements armés. Les responsables politiques ne manquent pas de proposer des solutions en établissant des projets et des programmes ambitieux et en déployant des stratégies pour les réaliser. Mais on sait combien de projets mirifiques ont été démentis par les faits. C'est pourquoi je suggère qu'ils tempèrent des ambitions irréalistes pour mieux se consacrer à la dénonciation et à la prévention des menaces et des comportements propres à entraîner des conséquences incontrôlables. Il est plus facile d'identifier et de contrôler les perturbateurs en temps utile que de les combattre quand ils ont déjà commencé à sévir. La montée du nazisme et les dénis de réalité sur les intentions d'Hitler dans les années 1930 ne devraient jamais être oubliés par les responsables politiques. Je souhaite ardemment que les plus sages des hommes d'État africains se consacrent aux mesures éducatives et préventives propres à éviter l'éclatement des conflits. Je garde le souvenir des

années 1980-1985 quand, analysant les menaces pour la paix en Afrique, la politique d'apartheid était une des plus préoccupantes et quand la prochaine fin du mandat onusien sur la Namibie faisait craindre une explosion de violences. À l'époque, un petit groupe de diplomates des Nations unies était décidé à tout mettre en œuvre pour l'éviter. Grâce à l'aide du président Denis Sassou N'Gusso, qui a mis à leur disposition un étage complet du Méridien de Brazzaville pour accueillir tous les protagonistes dans la plus grande discrétion et les convaincre d'éviter la guerre, la transition en Namibie s'est opérée pacifiquement. Ainsi doit-on croire à l'action des pacificateurs, des hommes de bonne volonté capables d'infléchir le cours de l'histoire en s'opposant aux fauteurs de guerre.

Propos recueillis par Bénédicte de Capèle et Noël Ndong

L'amiral Pierre Lacoste a été directeur général de la Sécurité extérieure, chef du cabinet militaire du Premier ministre Raymond Barre, président de la Fédération des professionnels de l'intelligence économique. Il intervient dans diverses formations universitaires et professionnelles autour de l'intelligence économique.

1,2 milliard d'urbains en 2050 en Afrique: quel avenir pour les mégas cités ?

Si l'Afrique voit croître sa population de manière exponentielle jusqu'à atteindre les 1,2 milliard d'urbains en 2050, une question se pose: quelle sera la politique d'urbanisation de l'Afrique de demain ?

La politique en matière d'urbanisation du continent sonne comme un impératif, une condition sine qua non de son développement. La population des villes devrait passer de 414 millions de citoyens actuellement à 1,2 milliard en 2050, selon l'ONU. Ce phénomène auquel les sociologues prêtent le nom de *Homo urbanus* devrait principalement concerner le littoral du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, la vallée du Nil, l'Éthiopie ainsi que l'Afrique australe (du Cap à Maputo, au Mozambique), selon *Jeune Afrique*. Et les prémices annonciatrices de cette tendance ne vont pas tarder à se faire sentir. D'ici 12 ans, la population de Luanda (Angola) devrait passer de

4,7 à 8 millions d'habitants ! Dix des vingt premières villes africaines devraient dépasser les 10 millions d'habitants. Luanda atteindra probablement les 30 millions. Ce changement d'échelle accentuera le phénomène des mobilités de population et mettra les systèmes économiques africains sous pression. Face à ce dynamisme démographique, les modes de vie devraient également évoluer. La pression urbaine, le chômage et les services publics déficients pourraient favoriser la violence dans les centres-ville et produire de gigantesques bidonvilles qui constitueront autant de zones de non-droit, de déstabilisation pour l'économie et le pouvoir en place. Cette affirmation sociale de la jeunesse par la violence pourrait en outre se doubler d'un risque de voir celle-ci se transformer en réservoir de « *recrutement volontaire ou forcé pour des mouvements armés* ». **RC**



NOUVEAUX SERVICES DE PAIEMENTS

QUICK PAY[®] et QUICK CASH[®]
de WESTERN UNION[®]

Mes paiements
en quelques
minutes



Avec les solutions **Quick Pay** et **Quick Cash** de Western Union, gagnez en temps et en suivi de vos paiements faits pour ou par des particuliers, vers ou par votre entreprise. Les solutions **Quick Pay** et **Quick Cash** bénéficient tout autant de la fiabilité et la rapidité habituelles de Western Union.

Vous êtes intéressés par ces services, où que vous soyez en Afrique,
contactez-nous par email - infowesternunion@couleurafrique.com

WESTERN UNION **WU**SM

moving money for better

• Transfert d'Argent •
L'argent en mouvement pour le meilleur

Philippe Douste-Blazy,
président d'Unitaid

« La solidarité sauvera le monde »

Homme politique français, maire, député, plusieurs fois ministre, Philippe Douste-Blazy est le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des sources novatrices de financement du développement. Il préside Unitaid depuis sa création

La solidarité sauvera le monde est le titre de votre dernier livre, une alerte à l'intention du monde occidental sur les dangers de demain. De quels dangers parlez-vous ?

L'un des plus importants sujets de politique étrangère est le fossé qui ne cesse de se creuser entre riches et pauvres. D'un côté, les besoins explosent puisque le nombre des très pauvres augmente pour des raisons démographiques ; de l'autre, les pays occidentaux, qui donnaient jusque-là une aide publique au développement, sont tous dans des situations économiques faites de déficits abyssaux.

Il n'y a rien de plus dangereux que de laisser ce phénomène d'extrême pauvreté s'aggraver à un moment où le smartphone se généralise dans le monde. Le jour où les populations les plus pauvres seront connectées, elles feront la comparaison entre leur mode de vie, leurs souffrances, et les nôtres. Elles découvriront que leur réalité n'est pas celle du monde occidental. J'ajoute que ces populations sont le terreau de l'extrémisme. Pour des raisons politiques ou religieuses, ces centaines de millions de gens qui n'ont rien à perdre sont une cible pour n'importe quel fanatique.

Le monde occidental côtoie cette pauvreté depuis longtemps. En quoi la donne a-t-elle changé ? Sauver le monde par la solidarité n'est finalement pas qu'une question de morale.

La solidarité sauvera le monde, mais ce n'est pas du tout une affaire humanitaire ! Bien évidemment, il faut le faire pour des raisons morales, mais au-delà il s'agit bien d'une affaire politique. Parce qu'il s'agit de paix, de cercle vertueux. Si nous donnons à ceux qui n'ont rien la nourriture, l'eau potable, les soins, l'éducation et l'as-

« Nos petits enfants n'ont aucune chance de vivre en paix le XXI^e siècle si rien ne change. »

sainissement, c'est-à-dire des biens publics mondiaux, ces populations seront en meilleure santé, pourront se former, exercer des métiers, créer des richesses. Il s'agit bien d'un cercle vertueux, car une fois développés économiquement, ces pays verront une classe moyenne émerger, consommatrice de biens que l'Occident pourra leur vendre. L'Occident, qui est dans une croissance atone, verra un nouveau marché émerger. Ne rien faire serait une faute morale, éthique, une faute politique, et enfin une erreur pour notre économie.

L'Europe traverse une crise économique sans précédent. Quelles solutions peut-on apporter sans moyens financiers ?

Les financements innovants sont une réponse. Ces nouvelles sources de financement ciblent des activités économiques qui profitent le plus de la mondialisation, en l'occurrence le tourisme, aujourd'hui fortement démocratisé. Depuis le 31 juillet 2006, tout voyageur qui quitte le territoire français paye un euro par billet d'avion. Grâce aux quatorze pays qui appliquent cette taxe, dont le Congo-Brazzaville, nous avons récolté plus de trois milliards de dollars en l'espace de six ans, que nous avons affectés à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Unitaid finance aujourd'hui le traitement de huit enfants sur dix atteints du sida dans le monde parmi les enfants soignés. Nous soignons 350 millions de personnes contre le paludisme, 8,5 millions contre la tuberculose. Enfin, nous finançons le traitement des femmes enceintes atteintes du sida pour éviter la transmission du virus de la mère à l'enfant.

Quatorze pays dans le monde appliquent la taxe sur les billets d'avion, c'est peu. Où trouver de nouvelles sources de financements innovants ?

En prenant un euro par billet d'avion dans quatorze pays, nous avons prouvé que cette solidarité était non seulement Nord-Sud, mais aussi Sud-Sud : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Congo-Brazzaville appliquent cette taxe. Unitaid travaille sur l'augmentation du nombre de pays adhérents. Mais c'est difficile. Au-delà de l'égoïsme de nos sociétés, nous sommes dans le piège de la démocratie, avec des hommes politiques qui s'intéressent en priorité à leur élection et à leurs électeurs. Nous cherchons d'autres financements innovants. Il y en a beaucoup : internet, la téléphonie mobile, les transactions financières profitent de la mondialisation. Qu'est-ce qu'un monde dans lequel ceux qui créent la richesse ne donnent pas un peu à ceux qui n'ont rien ?

Les ressources extractives sont également une piste. Je présente actuellement aux chefs d'État africains le projet d'un financement innovant à partir de ces ressources extractives. Je suis persuadé que celui qui porte le plus les financements innovants sur le continent depuis le début, Denis Sassou N'Guesso, sera à même de le comprendre. Trois chefs d'État ont dit oui. J'espère que le président du Congo nous rejoindra pour annoncer un jour, à quatre ou à cinq, une contribution de solidarité sur les ressources extractives.

Unitaid travaille également sur l'accessibilité au médicament.

Les brevets sur les médicaments sont protégés pendant vingt ans, puis ils passent dans le domaine public et peuvent être génériques. Aujourd'hui,



nous proposons aux laboratoires pharmaceutiques, pour le sida et pour les pays les plus pauvres, tout en gardant la propriété intellectuelle des brevets des nouveaux médicaments, de signer dès la sortie de ces médicaments des accords juridiques contre royalties avec des génériques. Cet accord permettra à ces derniers de produire des médicaments 98% moins chers dans les pays très pauvres. Le seul risque pourrait être de créer un marché parallèle, mais c'est impossible pour le sida puisque les malades en Occident reçoivent ces médicaments gratuitement. Les premiers accords viennent d'être signés, et pour la première fois de l'histoire de l'humanité les pauvres auront les mêmes médicaments que les riches.

Pour conclure, Unitaid a un mode de gouvernance très particulier. Comment fonctionnez-vous ?

La gouvernance d'Unitaid est unique, avec une partie publique représentée par les présidents de la France, du Brésil, du Chili, les Premiers ministres norvégien, britannique, espagnol, le président de l'Union africaine, de l'ONU, la Corée du Sud, les ONG, la France, la communauté de malades du Sud, les fondations privées, Bill Gates, ainsi que moi-même en tant que président. Les décisions sont prises à l'unanimité, et l'argent va vers des partenaires. Nous ne sommes pas sur le terrain. Nous n'avons pas voulu créer un acteur de plus au côté des agences onusiennes, associations et ONG. Nous finançons nos partenaires qui font un vrai travail de terrain : la Fondation Clinton, l'Unicef, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose, le paludisme, etc. Par son statut, sa mobilisation, Unitaid permet de prouver que de nouvelles sources de financement, qui n'étaient pas attendues au départ, sont capables de nous aider à atteindre les objectifs du millénaire.

Propos recueillis par
Bénédicte de Capèle

Le sida recule, mais l'accès au soin doit encore s'uniformiser

Onusida, programme commun des Nations unies sur le VIH-sida a livré le 20 novembre ses dernières données concernant la pandémie

Selon l'agence onusienne, 2,3 millions de personnes ont été infectés en 2012 dans le monde, soit une chute de 33% par rapport à 2001, dont 52% pour les enfants. Les décès liés au virus (1,6 million l'an dernier) ont quant à eux reculé de 30% depuis 2005. Les résultats prouvent que le déploiement d'une prévention à échelle mondiale, la volonté des politiques, l'augmentation des dépenses publiques et un meilleur accès aux traitements antirétroviraux, reçus actuellement par 9,7 millions d'individus, sont effectifs.

Les chiffres annoncés traduisent de réels progrès dans cette lutte et présentent des signes optimistes pour les prochaines décennies. Pour autant, le sida est loin d'être éradiqué et les inégalités alimentent la pandémie. Le nombre d'infections continue de progresser en Europe de l'Est et en Asie centrale, il a même doublé en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Dans ces régions, les populations les plus exposées - homosexuels, toxicomanes, transsexuels et travailleurs du sexe - ont rarement accès aux services de santé appropriés.

« Chaque individu compte. Si nous souhaitons honorer notre promesse de n'oublier personne, nous devons garantir l'accès aux traitements antirétroviraux pour tous ceux qui en ont besoin », affirme le directeur exécutif d'Onusida, Michel

Sidibé, dans un communiqué de presse.

L'ONU se montre préoccupée par la pandémie chez les enfants. Dans le monde, la couverture moyenne d'accès aux traitements s'élève à 64% pour les adultes et à 34% pour les moins de 15 ans. *« Nous avons constaté un formidable engagement pour réduire la transmission de la mère à l'enfant, mais nous échouons à atteindre les enfants qui sont infectés »,* a déclaré mercredi M. Sidibé.

Le 1^{er} décembre aura lieu la journée mondiale du sida, abritée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Depuis 2011 et jusqu'en 2015, le thème de l'événement traduit la volonté d'en découdre avec ce fléau : « Objectif zéro : zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination, zéro décès lié au sida ». Pour cette nouvelle campagne, l'OMS entend sensibiliser la communauté internationale à une amélioration de l'accès aux soins et aux services de prévention des 10-19 ans, groupe parmi les plus vulnérables. L'OMS publiera à l'attention des adolescents de nouvelles lignes directrices de lutte contre le VIH.

Au Congo, une vingtaine d'enseignants et responsables administratifs de l'École normale des instituteurs de Dolisie ont reçu en octobre dernier une session de formation sur les programmes d'enseignement du VIH-sida. Vingt-huit écoles primaires et quinze de niveaux secondaires sont concernées par ce programme.

Morgane de Capèle



Repères

- 1,5 milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, à l'assainissement et, pour la moitié d'entre eux, à la nourriture ;
- 3,5 millions d'enfants dans le monde ont le sida, seuls 700 000 sont soignés ;
- un enfant meurt d'une maladie curable et évitable toutes les trois secondes ;
- une mère meurt toutes les minutes pendant la grossesse ou l'accouchement par manque de soins.

Chinafrique : gagnant-gagnant ou déséquilibre donnant-donnant ?

Pendant longtemps, les Chinois ont royalement ignoré les Africains, considérant l'Afrique comme «le continent qui n'existe pas». Il a fallu attendre la période coloniale et les luttes d'indépendance pour voir un début de retour du géant asiatique sur le continent noir. Mais l'entreprise était plus idéologique qu'économique. De nos jours, la donne a changé, l'idéologie a fait place au réalisme économique. Les Chinois ont renoué avec l'Afrique pour ses matières premières et son marché. Ils se cherchent même des liens de parenté avec les peuples du continent noir

Une longue histoire commune

Avant ce «retour» fort intéressé, les premiers contacts entre la Chine et l'Afrique remontent à l'époque de la dynastie Han vers 206 avant notre ère. Mais c'est sous la dynastie des Ming (1368-1644) que de véritables périples maritimes chinois ont été entrepris sur les côtes africaines par le navigateur Zheng He. Une chose peu connue est que les Chinois détiennent la plus vieille représentation cartographique de l'Afrique, baptisée Da Ming Hun Yi Tu, ce qui veut dire la carte du grand empire Ming. Elle est datée de 1389.

Maintenant que les Chinois ont cruellement besoin du continent noir, ils affirment à qui veut l'entendre qu'ils avaient précédé les Européens en Afrique. Mais si le motif économique de leur passage était évident, ils rappellent que le but principal n'était donc pas expansionniste et n'a jamais esquissé un début de colonisation. Alors que la réalité est tout autre... Les Chinois n'oublient jamais de rappeler qu'ils avaient laissé à l'Afrique dans le passé le souvenir d'un peuple pacifique qui ne s'est jamais imposé par la force. Subtile insinuation pour dire que contrairement aux «méchants esclavagistes et colons occidentaux», la Chine n'a aucune responsabilité dans le douloureux passé des peuples noirs.

Comme le note Rémi Kauffer, «*il s'en est fallu d'un cheveu que l'Afrique soit chinoise*». Les Chinois ont aussi une façon très subtile de passer sous silence leur implication avérée dans les tragédies des peuples noirs. Alors qu'une inscription trouvée à Java et datée de l'an 860 de notre ère identifiait déjà sur une liste de domestiques des «Zendjs», originaires d'Afrique orientale vendus en Chine. Les Javanais avaient envoyé plus de 30 000 esclaves noirs à la dynastie des Ming. Des siècles avant que Français, Anglais ou Portugais aient déporté un seul Africain, les Chinois en asservissaient des milliers chez eux et dans un mépris total.

L'offensive d'un géant affamé

Mais aujourd'hui que la Chine a rompu définitivement avec son isolement passé, elle réécrit l'histoire de manière sélective et use de la plus redoutable arme la plus adaptée à notre époque : la puissance économique. Le discours méprisant, voire l'indifférence d'hier envers l'Afrique, a cédé la place à un activisme aussi frénétique qu'intéressé. «Le continent qui n'existe pas» est devenu l'un des plus importants partenaires de l'empire du Milieu. Son pragmatisme va ainsi de concert avec une salvatrice amnésie. Elle s'est «jetée» sur la faible proie africaine, l'œil rivé sur ses matières premières.

Faisant preuve d'un dynamisme impressionnant, elle met en œuvre une stratégie globale pour y trouver de nouvelles zones d'expansion. Forte aujourd'hui d'une population de 1,4 milliard d'habitants, la Chine voit son économie propulsée à la deuxième place mondiale. Les besoins énergétiques de

ses industries lui imposent des compromis et l'abandon de positions condescendantes vis-à-vis de certains pays en voie de développement, notamment ceux du continent noir. L'Afrique était devenue un continent en marge du circuit économique mondial, mais là où tant d'Occidentaux ne voyaient plus qu'une terre de misère, un déversoir de l'aide humanitaire, la Chine était au premier rang des repreneurs.

Elle a compris qu'elle pouvait y sécuriser ses sources d'approvisionnement. C'est ainsi que l'Afrique est de nos jours un élément nécessaire à la stratégie de croissance économique du géant asiatique. Le continent noir détient 10% des réserves mondiales de pétrole. Sa part dans l'approvisionnement de la Chine en pétrole est aujourd'hui de 35%, alors qu'il n'était que de 9% en 1995. L'Afrique détient aussi l'essentiel des minerais stratégiques (or, titane, etc.) et 70% des terres arables non encore exploitées. Il n'a pas échappé à la Chine que leur exploitation aiderait à nourrir une population mondiale qui devrait avoisiner les 9 milliards d'habitants vers l'an 2050.

En outre, le continent noir connaît depuis le début du XXI^e siècle une croissance économique annuelle en moyenne supérieure à 5%, ce qui influe grandement sur le reclassement géopolitique mondial en cours. Ses atouts ne se résument pas seulement à ses performances en matière de croissance. Ils sont aussi au cœur des préoccupations sécuritaires des grandes puissances, de la recherche d'appuis dans les organisations internationales et de la compétition pour l'accès aux ressources minérales et aux hydrocarbures. Pour arriver à ses fins, l'empire du Milieu applique en Afrique une stratégie précise et calculée au détail près pour buter l'adversaire occidental hors de cet espace. À la différence des sociétés occidentales, les entreprises chinoises bénéficient d'un soutien financier colossal.

Des subventions et une main-d'œuvre bon marché placent ses entreprises en position privilégiée. Leurs entreprises proposent des prix de 30 à 50% inférieurs aux offres occidentales. Elles ne travaillent jamais seules et se forment en véritables conglomérats pour offrir aux pays africains des offres complètes ou dites «packages». Ce type d'offre permet de mettre en place des infrastructures complètes, cohérentes entre elles du début de l'extraction à son exportation vers la Chine.

La prédation économique par «deal non regardant»

Pour atteindre ses objectifs, l'engagement de la Chine en Afrique se fait sans état d'âme, par un immoral «deal non regardant». Kenneth Roth, directeur de Human Right Watch, le résume en ces termes : «*La politique étrangère de la Chine est délibérément agnostique. Réflétant la manière dont elle voudrait elle-même être traitée. Pékin adhère à une politique de non-ingérence, qui lui permet de commercer et d'investir*

sans se soucier de savoir si son partenaire est un démocrate ou un tyran. »

La Chine offre aux dirigeants africains, particulièrement aux régimes autoritaires en place, un moyen inespéré pour se débarrasser du manteau de Nessus, que représentent les conditionnalités imposées par les Occidentaux. La Chine invoque toujours un principe de solidarité et présente sa coopération avec les pays africains comme une forme de partenariat entre nations en retard et historiquement dominées. Cela lui permet de financer plusieurs régimes ne satisfaisant pas aux conditions internationales d'octroi de prêts et où corruption et violations des droits de l'homme atteignent des proportions jamais connues ailleurs.

Mais cela est parfaitement cohérent avec le fonctionnement de la Chinafrique. L'empire du Milieu abrite déjà chez lui des problèmes de bonne gouvernance et entretient des élites corrompues et oppressives. Ces réalités présentent une étrange similitude avec celles que l'on recueille si souvent sur les dirigeants africains et leur entourage. Non seulement les Chinois en sont familiers, mais n'ont pas mis de temps pour exporter leurs propres méthodes de corruption, sans doute plus perfectionnées, en Afrique. Cependant, la présence chinoise sur le terrain est néfaste pour les entreprises africaines, qui se voient exclues des marchés en raison du dumping forcené des firmes asiatiques.

Quant au «local content», c'est-à-dire l'embauche et la sous-traitance locale, tous les grands projets d'infrastructures sur le continent se font essentiellement avec de la main-d'œuvre chinoise, dans des pays où le chômage peut pourtant toucher près de 70% de la population active. Alors que l'Afrique a besoin de stratégies qui permettent de briser le cycle de la pauvreté. Au demeurant le principe du «gagnant-gagnant» tant



vanté par les Chinois, n'est en réalité qu'un subtile «Made in China» exclusif. Aussi, le continent noir gagnerait à considérer la Chine comme un partenaire à l'égal des autres. Il doit harmoniser ses différentes coopérations, aussi bien avec les pays européens, les autres pays émergents qu'avec les États-Unis afin de maximiser les résultats de toutes ces synergies. Ce n'est qu'à ce prix qu'il obligera la Chine à prendre conscience que sa pérennisation ne pourra être assurée que par l'amélioration des conditions de son implantation.

Tidiane N'Diaye
Anthropologue, écrivain

Economiste, cadre chargé d'études au sein de l'Insee pour la zone Caraïbe, Tidiane N'Diaye est aussi l'auteur d'ouvrages sur les civilisations négro-africaines et les diasporas. Il a également été à l'origine de nombreuses études sur les départements français d'Outre-mer. Il est auteur en 2013 de l'ouvrage *Le jaune et le Noir*, dans lequel il revient sur les relations entre le continent africain et la Chine.

QUE RAPPORTE LA CHINAFRIQUE AU CONTINENT NOIR ?

Devenue la première puissance étrangère dans les investissements en Afrique, la Chine semble gagner ses galons d'interlocuteur économique privilégié de l'Afrique. Quel est l'impact réel de la présence chinoise en Afrique ? Décryptage

Fin 2011, près de 2 000 entreprises chinoises étaient installées sur le continent noir et 29 instituts Confucius étaient alors implantés dans vingt pays. La Chine s'était engagée, par l'intermédiaire de son ancien président Hu Jintao lors du forum Chine-Afrique en 2011, à former 40 000 Africains et à attribuer des bourses à 18 000 étudiants du continent. Selon les dernières estimations, entre 500 000 et 800 000 Chinois travailleraient en Afrique. Parmi les dix pays les plus attractifs pour les investissements chinois, on trouve la RD-Congo qui a reçu depuis 2005 7,8 milliards de dollars selon une étude de la fondation Heritage, un think-tank américain.





PETROLEUM **E & P**

Petroleum Exploration and Production Africa SA

210, Rue Charles Foucault, Immeuble Annexe Mickhael'Hotel, Centre Ville

L'Afrique et l'Europe : quid d'une relation commerciale facteur de paix ?

Le défunt roi du Maroc, Hassan II, se plaisait à rappeler à ses interlocuteurs européens que « le seul invariant de l'histoire, c'est la géographie ». Afin de rétablir la continuité physique entre les deux espaces éloignés par la dérive des continents, il s'engagea avec le roi Juan Carlos d'Espagne, le 16 juin 1979, à la création d'un tunnel à travers le Déroit de Gibraltar (où l'Afrique et l'Europe ne sont distantes que de 14,4 kilomètres) pour intensifier les échanges économiques et socioculturels entre les deux continents. Car si la paix et la sécurité constituent une aspiration légitime en soi dans le vouloir-vivre commun de l'humanité, ses meilleurs garants restent, depuis des temps immémoriaux, le développement économique et social



DR

Doit-on cependant revenir sur l'évolution de la relation entre l'Afrique et l'Europe, jalonnée depuis l'essor des compagnies européennes de navigation maritime qui accompagna l'expansion du capitalisme européen par des épisodes telles la traite négrière et la balkanisation de l'Afrique (consacrée à la Conférence de Berlin de 1885) résultant de la compétition entre puissances européennes pour s'adjuger des portions de territoires africains considérés comme territoires sans maîtres, la mission civilisatrice qui servit de cadre idéologique à la colonisation du continent, ou le legs post-colonial qui continue d'informer les politiques et attitudes de bien d'acteurs sur les deux continents ? Non, car la singularité de la relation entre l'Afrique et l'Europe est qu'elle est désormais régie par un partenariat stratégique (consacré lors du premier sommet UE-Afrique du Caire en 2000), dont l'ambition ultime est de venir à bout de l'insécurité humaine qui reste si prégnante dans la majorité des pays africains.

Au regard de l'intensification de la compétition pour le contrôle de parties utiles de territoires, de ressources et de rentes qui fait le lit de l'insécurité humaine et de la rupture de la paix dans de nombreux pays africains, notre hypothèse est que l'articulation d'un véritable partenariat économique et commercial entre l'Afrique et l'Europe jetterait également les bases d'un enracinement de la paix et de la sécurité en Afrique.

L'utilité de ce partenariat stratégique n'est avérée que dans sa capacité à apporter des réponses aux besoins de renforcement des capacités pour le développement économique durable de l'Afrique et sa meilleure intégration dans les circuits des échanges commerciaux. Dans un environnement international marqué par la recrudescence de la compétition globale pour s'adjuger des parts significatives de la richesse mondiale, les problématiques de l'accumulation d'un capital humain en phase avec les mutations et enjeux de notre monde, de l'accès aux ressources naturelles et aux technologies innovantes intimement à l'Afrique et à l'Europe de jeter enfin les bases d'une coopération commerciale mutuellement bénéfique.

L'un des éléments de la vision commune du partenariat stratégique souligne que « le partenariat devrait viser à combler la fracture de développement entre l'Afrique et l'Europe par le renforcement de la coopération économique et la promotion du développement durable sur les deux continents qui coexisteraient dans la paix, la sécurité, la prospérité, la solidarité et la dignité humaine ». Quels sont les paramètres prioritaires du paradigme historique de la relation commerciale entre l'Afrique et l'Europe ?

D'abord l'urgence pour l'Europe de mettre en cohérence ses priorités de politique commerciale marquée par des préoccupations mercantilistes et la recherche permanente de nouveaux débouchés commerciaux et sa politique de développement. La pratique de la négociation des accords de partenariat économique (APE) entre l'Europe et l'ensemble des pays africains subsahariens qui concentrent pourtant le contingent le plus élevé de pays les moins avancés semble à bien des égards éloigné des principes affirmés dans la communication sur le consensus européen pour le développement.

Les offres qui leur sont faites leur laissent-elles la capacité de décider de réformer leurs politiques commerciales conformément à leurs plans nationaux globaux de développement ? Les nom-

Un véritable partenariat économique et commercial entre l'Afrique et l'Europe jetterait les bases d'un enracinement de la paix et de la sécurité en Afrique

breuses mesures non tarifaires (sanitaires et phytosanitaires, les règlements techniques, etc.) en vigueur sur le marché européen offrent-elles à ces pays la jouissance de l'accès à ce marché pour leurs principaux produits d'exportation ? L'Europe a-t-elle levé au maximum, comme le lui intimement les règles de l'OMC, les subventions et autres mesures de distorsion des échanges à son secteur agricole ? Ce qui est en jeu, c'est la préservation de modes de vie, les revenus de 60% de populations qui dépendent de l'agriculture, le développement rural ainsi que la sécurité alimentaire.

Dans l'immédiat, l'Europe doit s'atteler à la conclusion d'APE qui servent à consolider les processus d'intégration régionale en Afrique et la dynamique de développement tout court. Dans un avenir très proche, le 1^{er} octobre 2014, les échanges avec l'UE seront régis dans certaines régions comme l'Afrique australe par quatre régimes commerciaux distincts pour des pays appartenant à une même union douanière (le traitement APE, le régime Tout sauf les armes, le

Système de préférences généralisées, la Clause de la nation la plus favorisée. Cela représente une hypothèque majeure pour des processus d'intégration régionale qui restent fragiles sur l'ensemble du continent africain.

Pourtant, la réalisation de l'intégration régionale et continentale des pays africains représente, comme c'est le cas pour l'UE à ce jour depuis la mise en route du vaste chantier du traité de Rome en 1957, une opportunité de renforcer le commerce intra-africain, créer des pôles de production et de transformation économique, et de jeter les bases d'une intégration réussie aussi bien dans les chaînes mondiales d'approvisionnement que dans les circuits des échanges mondiaux. Et les effets induits seront multiples non seulement pour le développement économique et social des pays africains et leurs populations, mais aussi pour l'UE qui tirerait parti de nouvelles opportunités économiques offertes par la prospérité africaine. Existe-t-il meilleur gage pour la paix et la sécurité en Afrique et aux portes de l'Europe ? Rappelons que la paix durable en Europe au lendemain de la Grande Guerre est à la base du projet d'intégration européenne.

Il importe que le prochain sommet Afrique-UE d'avril 2014 prévu à Bruxelles se saisisse de cette importante question. Car la structure du commerce euro-africain depuis l'Afrique des comptoirs n'a pas changé, l'un fournissant des produits manufacturés et finis, l'autre restant confiné à la production de biens primaires et de ressources naturelles. Peut-on expliquer autrement les déficits de balance commerciale et de balance des paiements entre ces deux continents ? L'Afrique et l'Europe se doivent de réfléchir ensemble aux multiples défis qui confrontent notre commune humanité pour jeter les bases d'une vie décente pour tous à l'horizon 2030, comme nous y invite le cadre de développement post-2015 en gestation aux Nations unies. Cela passe aussi par la « décolonisation » de leur relation commerciale.

Achille Bassilekin

Sous-secrétaire général, secrétariat du groupe ACP, Bruxelles

Né le 9 Mars 1969 à Yaoundé, Achille Bassilekin III avait rejoint le ministère des Affaires étrangères du Cameroun en 1993 dans la fonction d'agent de bureau au Cameroun à l'ONU. Achille Bassilekin III, diplômé en droit de l'université de Yaoundé et de l'Institut des relations internationales du Cameroun, a été nommé Secrétaire général adjoint du groupe ACP en charge du département du développement économique durable et du commerce (Asie-Caraipe-Pacifique) en 2010.

Confrontations Europe au service du dialogue UE-Afrique

L'association Confrontations Europe entend, pour sa part, mener des réflexions pour l'avenir commun des deux partenaires.

Confrontations Europe est une organisation non partisane, créée en 1992 par Philippe Hergoz. Elle réunit des dirigeants d'entreprises, des syndicalistes, des acteurs territoriaux, associatifs et politiques, des intellectuels et des étudiants de plusieurs pays d'Europe autour d'un engagement : la participation active de la société civile à la construction de l'Europe. C'est dans la perspective de repenser la relation Europe-Afrique et donner un nouvel élan au partenariat stratégique UE-Afrique lancé en 2007 qu'a été créée la branche africaine du groupe Europe-Monde de l'association, l'Afrique étant devenue une nouvelle frontière pour les puissances mondiales. Le prochain sommet UE-Afrique aura lieu en avril 2014.

Paterne Ngoulou

OMC : nomination d'un Brésilien à la tête de l'organisation

Le Brésilien Roberto Azevedo a été nommé directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il remplace à ce poste le Français Pascal Lamy. Diplomate brésilien au sein de l'OMC, Roberto Azevedo a participé à la victoire du Brésil dans d'importants litiges, tels que la plainte contre les subventions sur le coton aux États-Unis ou celles des exportations de sucre en Europe.

NN

Aide publique : le Japon offre 10,6 milliards d'euros à l'Afrique

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a annoncé lors de la cinquième conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique une aide de 10,6 milliards d'euros sur cinq ans à l'Afrique, faisant du Japon le principal partenaire asiatique de ce continent sur le plan de l'aide au développement, devant la Chine. Le plan d'aide du Japon prévoit un soutien massif au développement des infrastructures, la formation d'instructeurs agricoles en vue de doubler la production du riz en Afrique subsaharienne d'ici 2018, et le soutien à l'éducation et l'amélioration de l'accès à l'eau.

Noël Ndong

Brésil-Afrique : le Brésil a renégocié la dette de douze pays africains

Le gouvernement de Dilma Rousseff a annoncé durant la cérémonie du cinquantenaire de l'Union africaine (UA) que son pays allait renégocier ou annuler la dette bilatérale de douze pays africains d'un montant de 900 millions de dollars. Elle a également annoncé que le Brésil allait créer une agence internationale de commerce et de coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine. Les deux principaux bénéficiaires de cette mesure seront la République du Congo (Brazzaville) et la Tanzanie. Parmi les autres pays figurent notamment la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Conakry, la Guinée-Bissau, la RD-Congo, ainsi que Sao Tomé et Príncipe.

NN

La Société Nationale des Pétroles du Congo, SNPC, est un acteur majeur de la scène économique congolaise. Sa mission est de contribuer à la valorisation et à la gestion efficace du patrimoine pétrolier congolais. La SNPC a pour rôle d'explorer, exploiter, valoriser et distribuer les hydrocarbures du Congo, en partenariat avec les compagnies internationales tout en dynamisant la coopération sud-sud dans ce secteur. La SNPC est un groupe qui détient cinq filiales proactives dans toute la chaîne de l'industrie pétrolière (SONAREP, SFP, ILOGS, CORAF, SNPC-Distribution). La SNPC gère un ambitieux portefeuille d'actifs opérés et non opérés.

Investir en Afrique

Jean Jacques Bouya, ministre à la présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands Travaux

Congo : un boom infrastructurel porteur de développement

Depuis plus d'une décennie, l'Afrique s'est engagée dans un processus de développement économique reconnu par tous et dont les retombées commencent à se faire sentir dans certains pays. Les principaux piliers de ce développement résident dans la maîtrise et la profusion de diverses infrastructures. Or, il est de notoriété universelle que tout développement passe par l'existence d'une base infrastructurelle diversifiée, bien maîtrisée et adaptée

Raisonner au niveau continental

Dans cette perspective, des initiatives foisonnent dans toutes les sphères de prise de décision, sous la conduite de nos différents chefs d'État avec l'apport technique des organismes de développement. Des initiatives d'autant plus cohérentes que le processus du développement économique de l'Afrique s'est longtemps heurté à des contraintes liées, entre autres, à un sous-équipement notoire en matière d'infrastructures. En effet, selon la Banque africaine de développement (BAD), moins du tiers de la population africaine a accès à une route praticable en toute saison.

Par ailleurs, il a été prouvé que les coûts de transport et les délais d'acheminement des marchandises le long des corridors routiers étaient deux à trois fois supérieurs à ceux des autres régions du monde. De même, l'insuffisance et la carence dans les domaines des transports, des communications, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement aliènent tous les efforts des dirigeants. C'est ainsi qu'on estime à près de 95 milliards de dollars le coût moyen de couverture des besoins en infrastructures de l'Afrique pour la décennie en cours.

Conscient de l'enjeu que représente la levée de ce handicap pour son développement, le Congo a défini une vision pour un développement cohérent en s'inspirant du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et du Programme de développement des infrastructures en Afrique, adoptés respectivement en 2001 et en 2010, et dont les objectifs sont la construction des chaînons manquants de la route transsaharienne, de la construction du corridor Nord/Sud Le Cap-Le Caire, la construction de plusieurs ouvrages de franchissement inter-États, la construction d'installations de fibre optique reliant plusieurs pays et l'encouragement à la création des hubs sous-régionaux. Dans cette dynamique, le Congo, tout en s'appropriant ces orientations continentales, met en œuvre depuis 2002 une stratégie nationale d'équipement du territoire privilégiant tous les types d'infrastructures, l'ambition étant de réaffirmer sa vocation de transit dans la sous-région en tirant le maximum de profit de sa situation géographique.

Plusieurs projets d'infrastructures publiques ont été mis en œuvre au Congo à travers le programme de gouvernement du chef de l'État, le Chemin d'avenir. Le Congo s'est ainsi donné les moyens d'im-

pulser son développement après de longues années d'aterrage. Le développement du Congo est l'œuvre d'une coopération de développement, un activisme gagnant-gagnant qui implique les nationaux et les expatriés. Depuis toujours, à travers des modes opératoires

Dans son processus d'accession à l'émergence le Congo affiche de grandes ambitions infrastructurelles

divers (partenariats stratégiques, contrats de développement, commissions mixtes, accords thématiques, etc.), le Congo entretient de très bons rapports économiques avec les pays amis.

La France, partenaire privilégié

Parmi les partenaires privilégiés figure la France qui est, de toute évidence, le premier partenaire économique et de développement. La France demeure également le premier investisseur au Congo avec un stock d'IDE de près de trois milliards d'euros à la fin 2012. Les autres investissements proviennent surtout d'Italie (pétrole, bois et or), des États-Unis (pétrole, minoterie, tabac), des Pays-Bas (brasserie), d'Allemagne (bois), et de Chine (cimenterie, bois). La France reste en 2012 le premier pays fournisseur du Congo, avec près de 590 milliards d'euros d'exportations (20,2% de part de marché selon les statistiques provisoires congolaises), devant la Chine (13,9%) et le Brésil (9,4%). Ces deux derniers pays progressent cependant rapidement, la Chine détenant 12,2% des parts de marché et le Brésil 1,5% en 2010. Environ 70 filiales françaises sont répertoriées au Congo, auxquelles s'ajoute un nombre équivalent d'entreprises congolaises ayant des intérêts français. La présence française est particulièrement forte dans le secteur pétrolier et parapétrolier, mais aussi dans la logistique et les transports, l'agroalimentaire, le BTP, la banque, la distribution...

La coopération économique entre le Congo et la France se traduit dans le cadre des accords historiques, du contrat de désendettement et de développement et du contrat de codéveloppement. Ce dernier touche, entre autres, le secteur pétrolier, l'assainissement et la gestion durable des forêts. Ce développement est encadré par une armature juridique intégrant le code d'investissement, le

code des marchés publics ainsi que les facilités offertes par le centre de formalités d'entreprise qui allègent les procédures et encouragent l'égalité des chances. Cela est un gage sûr de diversité qui met en compétition, les expertises occidentales, asiatiques, américaines, sud-américaines, africaines et locales, dans plusieurs projets.

Le secteur des transports

L'expérience est très concluante puisqu'elle a déjà mis en communion, entre autres, Cemec (chinois) et Fishner (allemand) dans le cadre du barrage d'Imboulou, Weitec (chinois), Socotec et Vinci (français) pour l'aéroport international de Maya-Maya, CSCE (Chinois) et Egis (français) dans le projet de la route Pointe-Noire-Brazzaville. Les partenariats public-privé conclus au port autonome de Pointe-Noire avec le groupe Bolloré et à l'aéroport Maya-Maya avec Aerco sont révélateurs de cette volonté d'ouverture du Congo. Quant aux réalisations dans les infrastructures, elles n'épargnent aucun département et aucune sphère économique. On note la réalisation progressive d'une dorsale routière Nord/Sud de près de 1 600 kilomètres, reliant Pointe-Noire, porte océane du pays, au sud-ouest, à l'extrême nord du pays. Cette dorsale stratégique pour le développement du pays sera constituée à terme d'une infrastructure routière lourde de type T4 permettant les échanges entre les principales villes du pays et desservant les douze départements du Congo. Le niveau d'exécution de ce corridor porte sur la construction des tronçons Pointe-Noire-Dolisie (168 km), Dolisie-Brazzaville (376 km), Owando-Makoua-Mambili (126 km), Mambili-Ouessou (199 km) et Ouessou-Impfondo.

S'inscrivant dans la perspective sous-régionale et du plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale mis en œuvre par la Communauté économique des États d'Afrique centrale, le Congo exécute actuellement quatre routes d'intégration : Dolisie-Doussala (ouverture vers l'ouest du Gabon), Obouya-Boundji-Okoyo (ouverture vers l'est du Gabon), Ketta-Djoum (ouverture vers le sud-est du Cameroun), ainsi que le pont route-rail sur le fleuve Congo entre Brazzaville et Kinshasa (ouverture vers la RDC). Les études du corridor 13 reliant Ouessou à Ndjamena via Bangui sont en cours.

Trois principales plateformes aéroportuaires permettent une réelle polari-

sation du territoire national pour en faire un hub sous-régional. Il s'agit des aéroports internationaux Maya-Maya de Brazzaville, avec une piste référencée à l'Airbus 380 et une aérogare capable de traiter plus de trois millions de passagers par an ; de l'aéroport de Pointe-Noire, pour une capacité attendue de près de 1,5 million de passagers ; et l'aéroport d'Ollombo, situé en plein cœur d'une zone économique spéciale en gestation, à cheval entre Brazzaville et Bangui (RCA), Douala (Cameroun), Mbandaka (RDC) et Libreville (Gabon). Autour de ces infrastructures centrales du dispositif se créent des aéroports secondaires dans chaque département, pour lesquels des travaux de réhabilitation, de modernisation et de mise aux normes internationales sont engagés.

Pour faire face à l'évolution du trafic en constante augmentation, des travaux de modernisation et d'extension sont en cours au port de Pointe-Noire. Il s'agit, particulièrement du terminal à conteneurs et des études pour la construction d'un port minéralier. La voie ferrée, longue de 512 km, reliant Pointe-Noire, capitale économique, et Brazzaville, la capitale politique, et dont l'infrastructure et les équipements étaient fortement détériorés, font l'objet d'importants travaux destinés à les réhabiliter progressivement. La mise en place d'un boulevard énergétique devant relier les localités du sud à celles du nord tout en s'interconnectant aux réseaux des pays voisins dans le cadre du pool énergétique d'Afrique centrale est en cours.

Le secteur de l'énergie

La réalisation d'un vaste programme de construction et de renforcement des infrastructures de production et de distribution d'électricité a occasionné un bond en termes d'offre en électricité d'environ 80 MW en 1997 à plus de 600 MW en 2013. Cette production est transportée sur un réseau de distribution THT de plus de 1 500 kilomètres dans le cadre du réseau national interconnecté. La connexion du Congo aux autoroutes de l'information et de la communication au moyen d'une infrastructure en fibre optique a cessé d'être une simple vue de l'esprit. Déployée sur une infrastructure reliant Pointe-Noire, Brazzaville, Owando et bientôt Ouessou à l'extrême nord, la fibre optique s'arrime à Matombi, département du Kouilou, au câble sous-marin de la côte ouest-africaine dans le cadre du projet West Africa Cable System.

Une initiative dénommée municipalisation accélérée a permis le désenclavement progressif de l'hinterland et la modernisation des infrastructures urbaines. Elle égrène les réalisations en termes d'édifices administratifs, de logements sociaux, d'équipements de production et de distribution d'eau potable et d'énergie, de structures sanitaires, de voiries urbaines et d'ouvrages d'assainissement. De 2004 à ce jour, des centaines de structures administratives construites dans ce cadre participent à rapprocher la portion centrale et locale. Dans son processus d'ascension à l'émergence, le Congo affiche de grandes ambitions infrastructurelles. La mise en valeur de

ses importants gisements miniers (fer, potasse, phosphate, cuivre, or, etc.), gage de la diversification de l'économie, requiert la construction d'infrastructures de transports pour les acheminer des lieux d'extraction vers les zones de transformation. À cet effet, avec l'appui substantiel des quelques partenaires intéressés dans ce processus, il a été convenu de la construction d'un complexe portuaire capable de traiter près de 45 millions de tonnes par an, d'une nouvelle voie ferrée de près de 1 500 kilomètres traversant le pays du sud au nord d'un ouvrage route/rail qui va relier Brazzaville à Kinshasa.

Dans la même perspective, le Congo accueillera en 2015 les onzièmes jeux Africains à l'occasion de leur cinquantième. Cet événement sportif continental de première importance requiert la construction d'infrastructures olympiques aux normes internationales, auxquelles seront associées d'autres structures connexes (villages olympiques, transports, communications, etc.). Le pays a aussi l'ambition, au plan énergétique, de compléter son offre en procédant à la construction des barrages de Sounda (1000 MW) et Chollet (700 MW).

Innover dans les modes de financement

Face aux énormes besoins en d'infrastructures qu'occasionne un état en développement et soucieux de préserver les équilibres nécessaires au plan financier, limitant de facto les capacités de mobilisation des financements à allouer à ces travaux, le Congo a imaginé des modes de financement innovants, associant plusieurs acteurs tout en créant un environnement attrayant et propice à l'émergence de ceux-ci. C'est ainsi que se développent les partenariats public-privé depuis quelques années. Dans cette perspective, plusieurs pistes explorées par le Congo commencent à porter leurs fruits. Elles comprennent la création d'un environnement propice à l'installation et au développement du secteur privé permettant d'investir dans la construction des infrastructures et de les gérer lorsque leur rentabilité est éprouvée, l'implication des entreprises qui peuvent porter des projets d'infrastructures avec des modalités particulières de gestion et la mutualisation des efforts financiers des états avec ceux du secteur privé dans le cadre du partenariat public-privé.

C'est dans cette perspective d'échange et de réflexion collective mutualisée que le Congo organise à Brazzaville, les 6 et 7 février 2014, le premier forum sur les infrastructures en Afrique, dénommé « Brazzaville unit les leaders africains des infrastructures pour le développement (Build Africa) ». Deux jours d'échanges professionnels et de contacts sur des thématiques liées au développement où des experts de divers horizons échangeront sur les possibilités de stimuler le développement de l'Afrique à partir des infrastructures.

Christophe de Margerie

Total, entreprise africaine, met le développement au cœur de sa stratégie



Total est une entreprise africaine. Présent sur le continent depuis 80 ans, le Groupe est aujourd'hui actif dans 50 pays, de l'exploration-production où il réalise près de 30% de sa production à la distribution où il représente en moyenne 15% du marché, part qu'il renforce actuellement. Total, présent depuis 1968 au Congo, y est le premier opérateur dans l'amont pétrolier, et le second distributeur. Ceci reflète la confiance fondamentale de Total dans l'avenir et sa connaissance intime de la réalité : connaissance des marchés, des réseaux, des cultures, des aspirations.

Fort de son expérience et conscient de ses responsabilités, Total privilégie le 'local content', la participation des acteurs locaux à ses activités : il s'agit de développer un tissu industriel local, de soutenir les entreprises congolaises pour qu'elles répondent à nos appels d'offres, de recruter des ouvriers non-qualifiés au sein des communautés, de pré-qualifier des contracteurs, de renforcer leurs compétences, d'utiliser leurs produits et leurs services...

Cette approche vise à donner la priorité à l'homme et à sa formation : le secteur pétrolier n'a pas le droit à l'erreur, et pour répondre aux défis technologiques et environnementaux, au Congo pour nos projets de Moho-Nord comme ailleurs en Afrique, seule la formation peut garantir que les standards les plus exigeants seront respectés.

Concrètement, rien qu'au Congo, je peux citer, entre autres, le programme lancé en 2008 au Lycée Augagneur et les partenariats, dans l'enseignement supérieur, avec l'Université Marien Ngouabi et avec l'IST-AC.

Total travaille sur les mêmes bases, en Afrique et ailleurs, avec les mêmes références, les mêmes exigences, les mêmes références environnementales, éthiques ou industrielles : nos objectifs sont de minimiser l'empreinte environnementale de nos activités, mais aussi de reconnaître la légitimité des exigences locales, de contribuer aux programmes de santé (partenariat avec la Fondation congolaise pour la recherche médicale ; clinique de Pointe Noire) et de sécurité routière. Total favorise également l'accès à l'énergie, par le programme TATE (Total Access to Energy), qui diffuse des lampes solaires, pour donner jusqu'à 3 heures de lumière supplémentaires par jour aux bénéficiaires.

Cette approche associe nos parties prenantes pour qu'elles participent à un développement partagé. C'est la raison pour laquelle nous avons confiance dans le Congo et en l'Afrique, sans transiger. C'est la pierre angulaire de notre présence.

Les partenariats public-privé et les financements innovants : un axe majeur d'investissement en Afrique

Outre l'aide publique au développement, d'autres leviers financiers méritent d'être exploités, et les partenariats public-privé (PPP) en constituent l'un des socles essentiels

Comment le continent pourra-t-il, à terme, assurer sa propre pérennité économique ? Cela passera assurément par l'émergence accrue des partenariats public-privé, notamment pour le financement des infrastructures publiques. Une urgence qui s'explique par ce constat accablant : l'état des infrastructures en Afrique subsaharienne freine la croissance économique de 2% chaque année et limite la productivité des entreprises jusqu'à 40%. Car, même si le continent consacre 43 milliards de dollars au financement des infrastructures, le déficit est encore de 50 milliards de dollars par an sur une longue période. Face à cette réalité, les États de la région ont commencé à réagir. Ainsi a-t-on appris qu'en Côte d'Ivoire le pont Henri-Konan-Bédié, dont la livraison est prévue fin 2014 à Abidjan, a été financé en grande partie sous forme de PPP pour un montant de 270 millions d'euros. Enfin, ce constat peut aussi entraîner la création de nouveaux partenariats économiques francophones, comme cela existe déjà en Afrique de l'Ouest. Ainsi le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun, le Congo, la RDC, la Côte-d'Ivoire et Madagascar entre autres se sont-ils associés pour instaurer le Réseau Afrique francophone des PPP. RC

Partenariats public-privé : trois questions à ... Bruno Cavalié, Cabinet d'avocats Racine à Paris

Bruno Cavalié, vous êtes un spécialiste en la matière. Qu'est-ce au juste qu'un partenariat public-privé, ou plus simplement un PPP ?

Le PPP est le contrat par lequel une personne publique confie à un partenaire privé la réalisation d'un ouvrage, équipement ou bien immatériel nécessaire à un service public. Elle peut également le charger de fournir des prestations de services. Les investissements doivent être financés au moins majoritairement par le partenaire privé. Les risques d'exécution doivent être identifiés et répartis entre les partenaires avec l'idée de base que chaque risque doit être assumé par celui le plus à même de le faire, afin d'optimiser le coût de l'opération.

De quelle façon le partenaire privé est-il rémunéré ?

Le partenaire privé est rémunéré pendant toute la durée du contrat avec des objectifs de performance ; il peut percevoir des recettes annexes tirées de l'exploitation des ouvrages ou équipements à des fins privées, par exemple l'organisation de soirées privées dans un musée public qu'il aura construit et financé. Le partenaire privé détient un contrat qui lui garantit des paiements périodiques et des droits réels ou de propriété sur une longue durée.

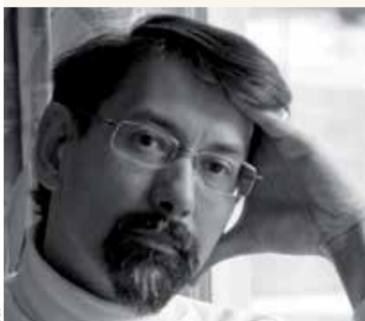
Qui est le propriétaire des biens pendant la durée du partenariat ?

Habituellement, c'est le partenaire privé qui détient la propriété des ouvrages, équipements ou autres biens pendant la durée du partenariat, avec clause de retour à la personne publique à l'expiration. Lorsque l'opération intervient sur le domaine public, le partenaire privé doit bénéficier de droits réels sur ce qu'il a construit ou financé ; il pourra ainsi constituer des hypothèques vis-à-vis des prêteurs. Un tel contrat permet ainsi à la personne publique de répartir dans le temps, sinon diluer, la charge d'un investissement qui pourrait être redoutable si elle devait en assumer la charge immédiate.

Les Dépêches de Brazzaville

NB : Une observation prudentielle doit être faite : par sa nature financière, son caractère multifonctionnel, le partage des responsabilités qu'il organise sur une longue durée, le PPP est un contrat complexe, difficile à négocier et à rédiger.

Banque mondiale : Raju Singh présente le nouveau partenariat entre la Banque mondiale et les pays d'Afrique centrale



L'insécurité en Afrique

De nombreux pays africains sont ou deviendront producteurs de ressources naturelles qui, bien utilisées, peuvent réduire les risques de conflits. Il cite le cas de la République centrafricaine (RCA), riche en bois, diamants et autres ressources, mais manquant de services publics. Selon lui, cette absence de l'Administration dans beaucoup de régions a contribué à la frustration de la population et aux problèmes sécuritaires que le pays connaît depuis bien des années.

À cet égard, il est essentiel de revoir la composition du budget des États africains et de les encourager à investir

différemment, notamment dans les services publics de base tout en maintenant la sécurité. D'après des recherches récentes menées à la Banque, « force est de constater que les dépenses militaires sont quelquefois productives ».

Au sujet des dépenses sociales telles que la santé ou l'éducation, Raju Singh est convaincu qu'elles peuvent concourir également à réduire les conflits. Mais pour cela, il faut qu'il y ait une amélioration tangible dans la situation des populations. Si les dépenses en santé ou en éducation ne se traduisent pas par des actions concrètes sur le terrain et des améliorations visibles dans les indicateurs, elles peuvent au contraire générer plutôt des frustrations et un risque de conflit accru. Raju Singh milite ainsi pour une visibilité de la dépense publique.

« L'expérience centrafricaine est triste. La population est 30% plus pauvre qu'au moment de l'indépendance. » Le pays est pris dans un cercle vicieux, celui du piège de la fragilité, où l'insécurité a réduit l'assiette fiscale, les ressources que l'État peut allouer pour assurer sa souveraineté sur l'intégralité

de son territoire augmentant ainsi davantage l'insécurité. « Nos appuis budgétaires ont été peut-être trop timides, avoue-t-il. Aujourd'hui, il faut tout envisager pour financer une présence de l'Administration et des services publics dans l'ensemble du pays. »

La nouvelle politique de partenariat de la Banque mondiale

Et en termes de partenariat économique, il souligne l'importance de mettre en œuvre la nouvelle stratégie de la BM pour l'Afrique, « car l'Afrique change, beaucoup de pays accèdent à des sources de financement autres que celles de la BM. Dans ce nouvel environnement, la BM privilégie la réflexion et l'échange de connaissances. »

Les pays de la région se tournent de plus en plus vers la BM comme source d'expertise et non plus comme source de financement. C'est le cas du Cameroun, qui a plus d'appuis budgétaires de la BM.

La BM, au travers de publications semestrielles – Les Cahiers économiques du Cameroun, par exemple –, contribue au débat en partageant ses analyses et statistiques avec non seulement l'Administration, mais également avec la société civile, le monde académique, le secteur privé, les médias. Ce support a aussi contribué à changer la perception que la population avait de la BM : une perception qui était restée figée à l'ère des ajustements

structurels. « Nous dialoguons, créons de nouvelles dynamiques. »

L'autre exemple concerne la Guinée équatoriale et le Gabon, où les deux pays paient directement la BM pour ses conseils. C'est un modèle de relation qui a été développé avec les pays pétroliers du Moyen-Orient. « C'est un modèle nouveau en Afrique, mais qui est appelé à se développer », révèle-t-il. En Guinée équatoriale, le pays le plus riche d'Afrique, mais dont les trois quarts de la population vivent encore en dessous du seuil de pauvreté, « la BM a été appelée par le gouvernement à l'assister à transformer les ressources naturelles du pays en ressources humaines. C'est donc une relation complètement différente que par le passé. Je crois que le futur de nos relations avec l'Afrique tient dans ces contrats de service, de partenariat », dit-il. Cette option va aussi dans le sens que le nouveau président de la BM veut donner à la Banque : « Venir avec une optique de fournir des solutions et non pas en ordre dispersé. »

Propos recueillis par Noël Ndong

Chef économiste, basé au Cameroun et responsable de l'Afrique centrale au sein de la Banque Mondiale, a officié pour le Fond Monétaire International. Ancien consultant, il a travaillé avec les banques centrales de Tanzanie et du Rwanda. Il s'est fait connaître dans sa fonction d'intervenant à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève (Suisse).

Prix 2013 : Le président de la BAD homme de l'année 2013

En reconnaissance de son rôle de fer de lance du fonds Africa50 en vue de mobiliser le financement de projets d'infrastructures en Afrique, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, a été nommé l'homme de l'année 2013. Parrainé par le journal du Nigeria, *Daily Trust*, le prix sera décerné à Donald Kaberuka lors d'une cérémonie prévue le 15 janvier 2014 à Abuja (Nigeria) par l'ancien président sud-africain Thabo Meki, l'Africain de l'année 2012. D'un montant de 50 000 dollars, ce prix est une marque de reconnaissance de l'action de son récipiendaire au développement du continent.

Le fonds Africa50

Lancé conjointement avec la Fondation Made in Africa et introduit au Nasdaq, le fonds Africa50 a pour objectif de réduire le délai de réalisation des projets d'infrastructures en Afrique et espère lever 500 millions de dollars d'ici à la fin du premier trimestre 2014. Il est considéré comme le véhicule de financement d'infrastructures africain le plus important grâce à des financements provenant du secteur privé et de partenariats public-privé. Le fonds Africa50 est composé de deux volets, à savoir le développement de projets et le financement de projets.



Les instituts de statistiques en Afrique



L'importance de statistiques fiables n'est plus à démontrer. L'amélioration de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques nationaux (SSN) est devenue une exigence pour faire face à la forte demande statistique requise par l'agenda du développement

Plusieurs initiatives ont vu le jour au cours de la décennie 2000 tant au niveau international que régional, telles que la deuxième table ronde internationale sur la gestion du développement axée sur les résultats tenue à Marrakech au Maroc en 2004, la charte de la statistique d'Accra, et les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS). Toutes ces initiatives consacrent la mise en place

de cadres organisationnels appropriés des activités et le renforcement de la coordination statistique, en créant une synergie entre les différents intervenants pour des systèmes statistiques plus efficaces et plus performants.

Écoles de statistique et centres de formation en Afrique

La formation de statisticiens et démographes diffère entre les pays anglophones et francophones, avec les pays lusophones suivant le système francophone. Il y a deux écoles en Afrique de l'Ouest : à Dakar, l'École nationale de statistique et d'analyse économique ; et à Abidjan, l'École nationale de statistique et d'économie appliquée. Les étudiants francophones sont aussi formés à Rabat, à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée. En Afrique centrale, il y a l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée à Yaoundé et l'Institut de formation et de recherche en démographie.

Les curricula sont similaires dans les quatre écoles de statistiques, qui offrent la plupart du programme LMD. Les formations sont diplômantes : diplôme d'ingénieur des travaux statistiques (ITS) et diplôme d'ingénieur statisticien

économiste (ISE). Les écoles de Dakar et d'Abidjan offrent aussi des masters et des doctorats en partenariat avec des universités françaises et américaines. Les diplômés sortant de ces écoles sont d'excellent niveau.

Des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun disposent aujourd'hui d'une masse critique de statisticiens et de démographes qui travaillent aussi bien dans l'administration que dans le privé. Les statisticiens africains, qu'ils soient ITS ou ISE, sont très recherchés sur le marché du travail privé à cause de leur excellent background et de la flexibilité que leur donne leur formation : comptables, gestionnaires, banquiers, financiers, informaticiens, etc., d'où la difficulté pour les gouvernements de les garder dans l'Administration où les salaires ne peuvent rivaliser avec ceux du privé.

Dans les pays anglophones, l'Institut de statistique et d'économie appliquée (ISEA) de l'université de Makerere (meilleur centre de formation anglophone) et l'Eastern Africa Statistical Training Center (EASTC) de Dar es Salam sont les deux centres les plus connus. L'EASTC offre une formation pratique en statistique au niveau de technicien, alors que l'ISEA produit des professionnels de haut niveau allant jusqu'au doctorat.

Les faiblesses les plus courantes dans les systèmes statistiques africains, qui demandent des suppléments de forma-

tion (selon les pays), sont : production des comptes de la nation, analyse macro-économique, analyse conjoncturelle, projections économiques et démographiques, pratique des sondages, contrôle de la qualité, études approfondies des résultats et des données macro, dissémination et qualité des publications statistiques, d'où la nécessité de partenariats avec les universités.

Les Instituts nationaux de statistiques (INS) en Afrique

Tous les pays africains ont un service national de la statistique. Leur niveau de développement, leur capacité et leur rayonnement varient d'un pays à l'autre. Les données produites permettent de comprendre la situation des pays et cibler les interventions à conduire de manière efficace pour un développement soutenable et harmonieux. Le soutien des organisations internationales se résume comme suit : le FMI appuie principalement les statistiques macro-économiques, l'USAID appuie les EDS (Enquêtes démographiques et de santé), l'Unicef appuie les Mics (Multiple Indicator Cluster Survey, en français : enquêtes à indicateurs multiples), l'UNFPA appuie les recensements ; la Banque mondiale, le DFID et le Pnud appuient les statistiques micros pour le suivi du développement.

Le point faible reste le financement irrégulier des opérations statistiques par

les états africains. Plusieurs INS dépendent de bailleurs de fonds pour réaliser leur programme de formation et de production. La mise en place de SNDS porte l'espoir que les partenaires au développement des statistiques puissent coordonner leurs appuis de façon efficace et suffisante, mais dans la grande majorité des cas elle se heurte au manque de financement pour la mise en œuvre des opérations programmées. Cela est dû au fait que jusqu'à présent tous les gouvernements africains n'ont pas encore pleinement intégré la statistique et son développement dans les budgets nationaux, au même titre que la santé, l'éducation ou le fonctionnement courant de l'État. La statistique doit devenir une activité régaliennne de l'État, car le développement ne peut plus être piloté à vue, mais de façon mesurable dans la pérennité.

L'objectif ultime serait d'obtenir des systèmes statistiques autonomes qui produisent des données de qualité et disponibles régulièrement, accessibles à tous sans contraintes de ressources humaines et financières.

Zouera Youssoufou

Zouera Youssoufou est aujourd'hui représentante-résidente de la Banque mondiale pour le Gabon et la Guinée équatoriale, après avoir intégré l'IFC, une filiale de la Banque mondiale dévolue au secteur privé en 2005.

Partenariat consulaire : un exemple de coopération pour la formation et l'entrepreneuriat



La chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire (CCIAMPN), en République du Congo, et la chambre de commerce et d'industrie de Paris et d'Île-de-France (CCIPIDF) ont inauguré le 27 mai 2013 la première École supérieure de commerce et d'industrie du Congo (Escic) dans le cadre d'un partenariat consulaire qui s'inscrit dans le principe de coopération pour un développement économique local par la formation des ressources humaines hautement qualifiées

À partir d'une enquête réalisée auprès d'entreprises de toutes tailles ressortissantes du bassin économique de sa circonscription, la CCIAMPN avait identifié des besoins en compétences dans tous les secteurs d'activité et dans tous les domaines des métiers notam-

ment en maintenance industrielle, contrôle de gestion, qualité-sécurité-environnement (QSE) et en informatique.

Se démarquant du réflexe culturel qui consiste à apporter d'emblée une réponse d'ordre académique, la CCIAMPN s'est rapprochée d'Itescia, une école supérieure de la CCIPIDF qui développe des formations supérieures professionnalisantes et l'entrepreneuriat dans les domaines de la gestion et du management des technologies de l'information pour étudier la faisabilité d'un projet de formations qui permettraient de répondre aux attentes des entreprises en termes de compétences professionnelles.

Établir l'adéquation formation/emploi

L'analyse des besoins identifiés par la CCIAMPN, prenant en compte le contexte socioéconomique de la région de Pointe-Noire en particulier et du Congo en général, a fait émerger la question de l'adéquation entre la formation et l'emploi. Le taux de chômage atteint plus de 34% au Congo, touchant essentiellement la tranche des jeunes de 25 à 35 ans alors que les entreprises ont du mal à recruter. Le Congo, comme tous les pays d'Afrique subsaharienne, souffre moins du manque de diplômés – encore faudrait-il qu'ils soient d'un bon niveau de formation et en phase avec les offres d'emploi –, mais plus du manque

de ressources humaines qualifiées et compétentes pour faire face aux défis économiques, anticiper l'impact des pressions concurrentielles, réglementaires et normatives, et enfin pour impulser le développement des économies locales et nationales et renforcer la compétitivité des entreprises sur le marché tant local que régional, voire international.

Dans cette perspective, la formation doit répondre à deux préoccupations : la disponibilité des compétences à court, moyen et long termes, et la construction des compétences nécessaires à des métiers en mutation ou en émergence et développer l'esprit d'entreprendre pour développer le secteur privé et créer des emplois. C'est pour relever ce double défi que la CCIAMPN a créé l'Escic, d'une part, dans le cadre d'un partenariat consulaire avec la CCIPIDF qui prévoit l'intervention d'Itescia comme opératrice de l'ingénierie pédagogique et, d'autre part, au niveau local d'un partenariat privé avec un organisme de formation et de conseil (DevelSA) qui a la charge d'en assurer la gestion.

Favoriser l'esprit d'entrepreneuriat

Afin d'accompagner la CCIAMPN dans le développement de l'Escic, la CCIPIDF a délocalisé deux de ses formations supérieures à finalité professionnelle, respectivement de contrôleur de gestion et de responsable de systèmes de management QSE accessibles à la fois aux salariés désireux de renforcer leurs capacités immédiatement exigibles en situation professionnelle et aux jeunes étudiants dans le but de construire de réelles compétences professionnelles dans ces domaines tout en les sensibilisant à l'esprit d'entreprendre. Pour ces

jeunes apprenants en formation initiale, il est intégré dans leur parcours de formation un projet de création d'entreprise ou d'activité structurée autour d'une idée centrale : la création d'une pépinière d'entreprises au sein l'Escic.

Sensibiliser l'ensemble des acteurs

Cette délocalisation des formations s'accompagne, d'une part, d'un transfert d'ingénierie pédagogique avec une mise à disposition, selon les besoins, des consultants-formateurs d'Itescia experts dans des modules cœur de métier et, d'autre part, de la formation de formateurs locaux à la pédagogie de l'alternance adaptée au contexte local. C'est une pédagogie spécifique et exigeante qui peut se décliner en pédagogie par projet, par résolution de problèmes et/ou par conception.

Ce projet de formations n'atteindra ses objectifs de façon pérenne qu'avec la participation d'entreprises locales, qu'elles soient privées ou publiques. Leur rôle en tant qu'actrices et parties prenantes aux actions formatives de l'Escic, soit en accueillant des stagiaires en leur sein soit en parrainant de jeunes créateurs, est primordial et incontournable. C'est en cela qu'une entreprise non seulement se distingue en tant qu'entreprise citoyenne, mais aussi en tant qu'actrice d'un développement durable.

Cet exemple de partenariat multi-forme (Nord-Sud ; public-privé ; privé-privé...), comme beaucoup d'autres, figure une démarche stratégique qui contribuerait à impulser le développement économique en Afrique à condition naturellement d'en maîtriser les contours et les leviers. L'optimisme oblige à affirmer que tous les ingrédients

sont disponibles, encore faudrait-il que le climat soit favorable à l'éclosion et à la dynamisation de la compétitivité des entreprises.

Au-delà des freins connus et souvent dénoncés, liés aux stratégies des États africains eux-mêmes et à l'indigence de la coopération Sud-Sud qu'il faut absolument éradiquer, le partenariat Nord-Sud, dans son expression la plus noble, est un atout majeur non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour les équilibres économiques et politiques futurs des pays du Nord. Dans cette perspective, la France devrait s'orienter résolument vers une relation partenariale équilibrée et sincère avec l'Afrique, prioritairement dans les domaines de l'économie, de la santé, de la formation et de la recherche.

Le taux élevé de chômage en Afrique subsaharienne (plus de 50% de la population active) s'explique notamment par la saturation des emplois publics et un secteur privé rabougri. Il y a donc nécessité de développer des stratégies privées, soutenues par des incitations publiques, qui favorisent la création et le développement des entreprises privées et induisent la mutation de la culture « fonctionnaire » prédominante vers une culture entrepreneuriale créatrice d'activités, d'emplois et de richesses. Dans ce registre, la diaspora africaine a un rôle à jouer et une place à prendre au côté des forces vives présentes dans nos pays.

Philippe Kiessamesso

Responsable de l'ingénierie de formation et des partenariats consulaires Itescia/CCIPIDF, membre du Groupement des experts de la diaspora d'Afrique centrale

L'Ohada et les grands défis continentaux à relever

L'Afrique est sur le point de décoller, et tous les indicateurs des agences de développement l'indiquent: taux de croissance moyen de 5,5%, montée en puissance d'une classe moyenne solvable (la population urbaine solvable est passée de 25 millions en 1980 à près de 100 millions en 2010). D'après la Cnuced, les investissements directs étrangers en Afrique ont été multipliés par sept entre 2000 et 2008 pour atteindre un record de 62 milliards de dollars

Pour que cette croissance soit porteuse de développement, donc de création de richesses et d'emplois, il faut que les réformes structurelles engagées sur le continent dans le cadre de l'Ohada, outil technique d'intégration économique, fassent société. «Faire société, c'est, de manière plus exigeante, vouloir se dépasser pour s'engager ensemble, dans un projet commun, et agir ensemble», pour reprendre la belle formule du président de l'OIF, Abdou Diouf. Mais c'est également répondre aux défis majeurs qu'imposent les usagers du droit de l'Ohada pour faire de celui-ci un levier indispensable au progrès économique et à la croissance des économies africaines.

Le défi de la transparence

La vertu d'un droit commun et unifié des affaires repose sur la confiance de ses membres qui, elle-même, s'instaure à partir de la transparence qui régit leur relation. Pour rendre effectif ce droit à la transparence qui conditionne la relation d'affaires, il s'avère capital que la législation que promeut le droit Ohada soit respectée et appliquée.

L'opérationnalisation du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) dans toutes les juridictions commerciales de l'espace Ohada en constitue le premier défi. En effet, il devient urgent d'instaurer un système fiable, sécurisé et transparent de l'information juridique, économique et financière sur les différents opérateurs économiques de l'espace Ohada. En l'état actuel, sur l'ensemble des dix-sept pays membres de l'Ohada, et ce, malgré les efforts accomplis par une poignée de pays, le RCCM est caractérisé par l'inaccessibilité et le peu de fiabilité de ses données qui ne sont pas mises à jour régulièrement, une gestion lourde majoritairement effectuée sur support papier et une méconnaissance générale des commerçants et des entreprises sur son utilité informationnelle.

Certes, l'informatisation est un moyen de remédier à ces dysfonctionnements. Mais la mise en œuvre du processus de modernisation des greffes ne se limite pas à l'acquisition de logiciels et à leur installation dans les juridictions commerciales des États membres ou à la Cour commune de justice et d'arbitrage. Elle nécessite un cadre cohérent et une approche qui prennent en compte les exigences de capacité technique, la sensibilisation et la formation des acteurs concernés, la mobilisation des ressources et une stratégie de pérennisation pour l'exploitation du RCCM et des fichiers connexes.

Le défi de la réduction de l'hypertrophie du secteur informel

L'Afrique possède la population la plus jeune au monde, avec plus de 200 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans, dont le taux de chômage avoisine les 40% selon les pays. La plupart des personnes en âge de travailler opèrent dans les circuits économiques dits de survie. Pour faciliter leur insertion dans le circuit formel, les États parties à l'Ohada se sont engagés dans des réformes en matière de simplification de procédure de création d'entreprises. L'OCDE observe que la création d'une entreprise en Afrique subsaharienne coûte dix-huit fois plus cher que dans les pays à revenu élevé. Le droit Ohada n'est pas en reste, puisqu'il a institué un nouveau statut de professionnel indépendant «l'entrepreneur», qui peut exercer une activité civile, commerciale, artisanale ou agricole. Si le droit Ohada n'offre pas les conditions de réduction de la taille du secteur non structuré, il n'aura rempli que partiellement sa mission.

En effet, ce nouveau statut professionnel, dont l'adoption remonte à décembre 2010, peine à se mettre en place dans l'espace Ohada. Les États africains ont tendance à procrastiner quand il s'agit de prendre des mesures complémentaires ou incitatives à la loi pour mettre en œuvre ce régime juridique. Or, il apparaît comme une évidence que sa mise en œuvre pourrait donner un coup de fouet à la liberté d'entreprise et l'établissement dans les pays membres de l'Ohada des milliers de jeunes qui désirent se lancer dans l'entrepreneuriat.

L'une des recommandations émises par les participants au colloque international qui a précédé les festivités du vingtième anniversaire de l'Ohada est de mettre systématiquement à la disposition des États des textes types chaque fois que l'acte uniforme requiert l'édiction de mesures nationales (formalisation du statut, renforcement des capacités des entrepreneurs, mise en place d'une fiscalité adaptée, accès aux services financiers et aux services sociaux...) va dans le bon sens.

Le défi du développement des infrastructures

Le Groupe Banque mondiale est on ne peut plus formel: l'insuffisance des infrastructures de base et/ou leur vétusté, notamment les transports routiers, les télécommunications, l'électricité et l'eau prive chaque année l'Afrique subsaharienne de deux points de croissance. Par ailleurs, la médiocrité des infrastructures est la principale contrainte à l'activité économique. Elle est responsable entre autres d'une perte de productivité d'environ 40%. Dans ce domaine, le droit issu de l'Ohada devra favoriser les conditions de passation de marchés publics ou de délégation de service public en offrant des outils juridiques performants capables de créer les bases d'un développement des contrats de partenariat public-privé pour améliorer le climat des investissements et le processus d'intégration des économies africaines.



Le défi de l'ouverture vers d'autres pays du continent

En matière de cadre juridique des affaires, l'Ohada regroupe pour le moment un nombre insuffisant de pays, dix-sept, ce qui n'en fait pas encore un acteur majeur au niveau du continent africain. Et pourtant, elle a une vocation panafricaine (art. 53 du traité) et peut même accueillir des États non membres de l'Union africaine. Les contraintes sont considérables pour lui conférer ce statut. Des efforts doivent être entrepris en faveur du multilinguisme et de la traduction des actes uniformes ainsi que de la stratégie d'approche de nouveaux États pour donner à l'organisation le supplément d'âme qui lui fait défaut.

André-Franck Ahoyo

Consultant du Groupe Banque mondiale, cofondateur de l'association pour l'Unification du droit en Afrique (Unida) et du site internet Ohada.com, A.-F. Ahoyo, Franco-Bénois a apporté son concours en tant qu'expert pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) au succès de la révision du traité constitutif de l'Ohada et plus récemment comme assistant technique auprès du secrétariat permanent de l'Ohada détaché par le département climat des investissements du Groupe Banque mondiale dans le processus de réforme des actes uniformes.

NB : Les opinions émises dans cet article sont propres à l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Groupe Banque mondiale.



L'OHADA EN QUELQUES MOTS

Née à la suite du traité de Port-Louis le 17 octobre 1993, l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) agit sur plusieurs fronts

Que contient le traité de Port-Louis qui a entraîné la création de l'Ohada? Tout d'abord, il est l'expression même de la volonté politique de garantir la sécurité juridique des affaires en adoptant un droit commun avec comme point de ralliement majeur la pérennité de la zone franc, qui constitue un facteur de stabilité économique et monétaire. L'Ohada contribue, par son système juridique et judiciaire, à faciliter l'harmonisation entre tous les pays membres concernant la question du droit des affaires. L'Ohada est dotée d'organes institutionnels. Un conseil des ministres et une conférence regroupant des chefs d'État et de gouvernement se tiennent régulièrement afin de mieux coordonner les actions régionales pour faciliter une harmonisation du droit des affaires à une échelle régionale. Pour l'heure, dix-sept États ont déjà adhéré à ce traité révisé le 17 octobre 2008 au Québec.

Rudy Casbi

Pierre-Antoine Balu

« Tout ce qui concourt à plus d'intégration régionale est un accélérateur de croissance »



Les Dépêches de Brazzaville : Pierre-Antoine Balu, vous êtes consultant associé de PwC France et Afrique francophone. Votre dernière étude, Africa Business Agenda, réalisée auprès de plus de 300 dirigeants africains, plutôt confiants en l'avenir, fait état des priorités et des préoccupations de ces derniers. Pourriez-vous nous donner leurs trois priorités et leurs trois préoccupations?

Pierre-Antoine Balu : Il faut d'abord souligner que les dirigeants africains affichent une grande confiance dans la croissance de leur entreprise et du continent africain. Leur première priorité, c'est d'accroître leur clientèle au travers du développement de nouveaux produits et services. En effet, les dirigeants s'inquiètent de l'arrivée de nouveaux entrants sur leur marché et innove pour se démarquer. Leur deuxième priorité, c'est d'améliorer leur efficacité opérationnelle. Enfin, la technologie s'avère pour eux un enjeu majeur. En termes de préoccupations, on note la gestion des talents, car les compétences manquent, notamment au niveau de l'encadrement intermédiaire. Pour y faire face, certains dirigeants lancent leur propre université d'entreprise. Une autre préoccupation

concerne les infrastructures, que les pouvoirs publics sont appelés à renforcer. Enfin, la complexité administrative constitue parfois un frein au développement des entreprises.

À quels défis sont confrontés les dirigeants africains pour relever les opportunités de développement?

L'un des défis majeurs est la gestion des risques, celui par exemple de la corruption, par la mise en place d'une structure chargée d'identifier, de cartographier et d'assurer un suivi de tout ce qui peut menacer l'entreprise.

Peut-on faire un lien entre le développement économique et l'intégration régionale?

Tout ce qui concourt à plus d'intégration régionale est un accélérateur de croissance, mais les États doivent parvenir à lever les contraintes douanières, celles de la circulation des biens et des marchandises, ainsi que d'autres obligations administratives qui pénalisent souvent les entreprises.

Entre la gouvernance et l'instabilité, laquelle constitue un risque majeur pour l'investissement en Afrique?

La paix sécurise. La gouvernance et l'insécurité constituent des enjeux importants pour les dirigeants africains. Notamment lorsqu'ils souhaitent attirer des capitaux étrangers, il est important pour les investisseurs d'obtenir des garanties. Rappelons aussi que les grands groupes ont des dispositifs leur permettant de réagir rapidement en cas de crise ou de gel des opérations.

Propos recueillis par Noël Ndong

Pierre-Antoine Balu est consultant associé chez PwC France et Afrique francophone. Il accompagne les entreprises dans leur transformation, leur gestion des risques, la gestion de leurs talents, et leur financement.



La charte africaine des transports maritimes

trente-neuf États sont côtiers, avec un littoral de 31 000 kilomètres, un volume du commerce maritime de plus de 90%, un produit intérieur brut tributaire du commerce. Ce continent a le plus grand nombre d'États sans littoral au monde, soit quinze. Mais la question qui se pose à chacun est aujourd'hui plus précise : faut-il ratifier ce texte dans un contexte dans lequel le continent doit faire face à divers maux tels que le terrorisme, la piraterie, le sous-développement économique, les trafics de drogue ?

Il convient de répondre par l'affirmative, car le but premier de la charte africaine des transports maritimes est de mettre en œuvre des politiques harmonisées des transports maritimes capables de favoriser la croissance et le développement des flottes marchandes africaines et des infrastructures maritimes, de protéger les intérêts des chargeurs, de faciliter le transport en transit, de protéger le continent contre les menaces de sûreté et de sécurité maritimes et de stimuler une coopération plus étroite entre les États de l'UA.

De même au niveau des principes, la charte ne paraît marquer aucun recul quant aux exigences de coopération

maritime. Plus nettement encore que dans sa version initiale qui consacrait la solidarité et l'interdépendance des États, l'harmonisation et la coordination des politiques des États africains dans tous les domaines liés au transport maritime international et aux activités portuaires, elle consacrait déjà le droit au libre accès à la mer pour tout État membre sans littoral, sous réserve du respect des lois et règlements des États de transit. La charte révisée apporte des réponses aux défis actuels auxquels le continent doit faire face, notamment la sûreté, la sécurité et la compétitivité au niveau mondial des infrastructures et opérations maritimes et portuaires ainsi qu'une navigation maritime sûre et efficace pour des océans propres.

Pour cela, l'UA devrait encourager régulièrement les États à mener des études pour évaluer et renforcer le secteur maritime et du transport par voies navigables. Ces études effectuées, elle pourrait ensuite encourager les institutions financières à soutenir les États membres dans le cadre du développement de leur politique maritime, et, enfin, promouvoir la création de fonds maritimes. Un exemple concret pourrait

être la participation de l'UA au développement du cabotage transafricain en vue de promouvoir les échanges et faciliter l'intégration socioéconomique du continent.

Cependant, moins aisée à apprécier est la non-prise en compte de la question épineuse des droits de trafic maritime dans la charte. La lecture de son préambule, en comparaison avec sa version de 1994, laisse dubitatif. En effet, on constate que le considérant sur les dispositions pertinentes de la convention des Nations unies relative à un code de conduite des conférences maritimes n'a pas été repris. Cette absence traduit l'opinion selon laquelle l'UA se serait alignée sur la position des partisans d'un libéralisme féroce qui ont toujours battu en brèche l'esprit et la lettre de la règle 40/40/20 adoptée par la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement en 1974. Celle-ci permet un système de répartition des trafics de façon à garantir une part égale aux armements des partenaires générateurs du commerce extérieur entre deux pays, tout en réservant une part appréciable aux armements tiers, les outsiders.

Cette absence mériterait d'être corrigée. On observe, d'ailleurs, au bénéfice d'une telle démarche que le code révisé de la marine marchande de la Cémac du 22 juillet 2012 a maintenu dans son corpus les dispositions pertinentes du code de conduite et le projet de code maritime

de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre qui est en cours de discussion tend également à le maintenir. Une autre disposition de la charte qui conduit à un malaise est qu'elle entrera en vigueur trente jours après le dépôt du quinzième instrument de ratification auprès du président de la commission. Cette disposition est une vraie reculade. Compte tenu de l'importance de cette charte, il est difficile de comprendre une entrée en vigueur à minima. La Commission de l'UA gagnerait à mener une campagne de ratification de la charte, avec pour objectif une ratification des deux tiers de ses membres. Cela serait conforme à ses ambitions initiales.

Au regard de ce qui précède, il ne nous appartient assurément pas de nous substituer aux dirigeants africains pour fixer « le Chemin d'avenir » maritime à emprunter. Nous dirons cependant que dans la mesure où les uns et les autres partagent le même diagnostic sur les transports maritimes, il serait grand temps de franchir les barrières de la ratification de la charte africaine des transports maritimes dans le souci constant et renouvelé de la maritimisation des économies africaines.

Éric Dibas-Franck

Docteur en droit, chargé de cours à la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi, arbitre Ohada

La charte africaine des transports maritimes a été initialement adoptée en 1994 à Addis-Abeba par l'organisation de l'unité africaine (OUA) devenue l'Union africaine (UA). Elle n'est jamais entrée en vigueur. Toutefois, elle a été révisée et approuvée définitivement par le conseil exécutif de l'Union réuni à Kampala en Ouganda en juillet 2012

À ce jour les États ci-après ont ratifié cette charte : le Bénin, l'Éthiopie, le Togo, l'île Maurice, le Gabon et, depuis le 16 octobre 2013, le Congo. Pourquoi l'Afrique a-t-elle attendu si longtemps avant de s'approprier une question de grande importance et de constante actualité ?

Les transports maritimes sont un enjeu majeur du développement économique. Leur maîtrise est devenue un défi primordial dans un continent dans lequel



Partenariat économique et développement : comment faire face à l'importance croissante de l'influence normative en Afrique ?

L'Afrique en général et le Congo-Brazzaville en particulier sont aujourd'hui régis par des règles et normes presque intégralement européennes et internationales, qui évoluent sans cesse. Ces réglementations de toutes natures déterminent les marchés africains et fixent les types de gouvernance de leur organisation

Les normes en Afrique ne sont jamais innocentes. Que leurs auteurs cherchent à devancer la concurrence, à la freiner, ou à exporter des contraintes, elles participent à l'atteinte des objectifs fixés par la guerre économique que se livrent les puissances du monde dans leur course au leadership en Afrique. Les réglementations peuvent faciliter les affaires des multinationales ou au contraire, limiter les accès à des pays dans leur zone de confort économique (la zone franc, par exemple).

Elles transportent des approches techniques, financières, juridiques, de gestion et d'éthique qui favorisent ou défavorisent les autres intervenants sur ce marché. L'influence sur ces règles du jeu internationales est une composante essentielle quoique peu visible de la compétitivité de leur entreprise et des États. Elle est aussi une composante du *soft power*, des puissances économiques, cette attractivité des États qui peu à peu pénètre les esprits cibles et forge les opi-

nions nationales.

Promouvoir la protection de ses matières premières, protéger l'accès à ses marchés, contribuer à définir un socle de travail commun pour mieux conquérir de futurs marchés, orienter les débats en faveur de ses propres enjeux dans les accords de partenariats économiques et financiers, promouvoir sa culture au sein de l'exception culturelle française : utilisée à bon escient, la normalisation constitue un précieux outil d'intelligence économique, à la fois offensif et défensif.

La montée en puissance de la mondialisation a permis l'émergence et la diffusion de problématiques économiques, géoéconomiques, géostratégiques, environnementales, financières, normatives dans les sociétés africaines. L'émergence de la question de la marchandisation du monde dans l'espace public des sociétés africaines est au XXI^e siècle ce qu'était la question sociale au XIX^e siècle en Europe, à savoir le nœud conflictuel où se concentrent toutes les contradictions du développement économique et social des pays africains.

Considérée globalement, la prise en compte des enjeux normatifs mondiaux par les pays africains semble aller de soi au sein des exécutifs, au point d'être rarement mise en débat tant sur le plan technique que stratégique. Cependant, l'actualité des normes juridiques (la CPI, par



exemple) des normes financières (la crise des subprimes, normes ISO) institue les normes et le sens caché de leurs enjeux en un axe central autour duquel les intelligences africaines doivent s'investir afin de faire face à la guerre des retards normatifs africains. L'urgence est là, et les conséquences sont fâcheuses sur tous les plans et pour plusieurs générations.

L'importance croissante de l'influence normative en Afrique dans les rapports de partenariats économiques, juridiques, écologiques, militaires, financiers...

Elle découle d'évolutions clés : l'élaboration des réglementations internationales fait l'objet de compétition au même titre que les produits. D'ailleurs, pour certains, les normes sont des produits. Tous les marchés y sont soumis y compris les marchés domestiques africains ; l'impasse actuelle du multilatéral, en particulier concernant l'OMC, les accords de libre-échange entre États ou zones sont des outils stratégiques de diffusion de règles et de normes ; la norme et la règle, y compris très techniques, véhiculent des stratégies non seulement commerciales, mais aussi de puissance, des politiques et des modèles, notamment venus depuis une trentaine d'années de conceptions





©Patrick Robert

dites libérales anglo-saxonnes qui relèvent avant tout de la culture libérale; l'arrivée des Brics et autres nouvelles puissances sur ces terrains, est une bonne nouvelle à long terme, car elle ouvre le jeu des négociations pour les pays africains. En même temps, la norme comme la règle ont toujours pour objet de sécuriser les échanges, de faciliter l'interopérabilité du commerce et, en principe, de protéger le consommateur tout en lui assurant le meilleur service.

Avec le développement des échanges, l'Afrique croule sous le poids des normes internationales et la demande de normes et règles est en croissance constante, et de plus en plus d'acteurs publics et privés participent à leur élaboration sans prendre conscience des enjeux cachés. Les États africains sont des acteurs faibles et pas singuliers dans cette compétition. Les enjeux réglementaires et normatifs peuvent être considérés comme une opportunité pour l'Afrique en 2013, l'occasion de rebattre les cartes de l'éternel face-à-face avec l'Europe et parfois l'affrontement entre les Brics, l'Europe et les États-Unis. Sachons aussi que la compétitivité coût de l'Afrique va devenir une réalité avant 2050, elle sera fondée sur sa capacité de production de normes dans la protection de son patrimoine économique ainsi que de ses matières premières.

Les conclusions de nos entretiens avec les acteurs politiques et économiques vont toutes dans le même sens: l'Afrique, secteurs public et privé confondus, ne dispose ni de compétences remarquables ni de savoir-faire pointus dans plusieurs domaines clés de son développement. Elle n'a donc pas développé d'expertise dans la compréhension et l'analyse des enjeux des partenariats économiques (les accords de partenariats économiques nous le rappellent douloureusement), ni associé ses élites

dans la production des connaissances stratégiques participant à la mise en place d'une intelligence économique et d'influence à long terme, portant notamment sur la normalisation et l'action sur les règles du jeu.

Les acteurs économiques et politiques africains dans leurs accords de partenariats marquent trop peu d'intérêts à la guerre des normes qui se déroule dans ces pays. La normalisation en Afrique doit être associée de manière cohérente aux autres stratégies commerciales, aux actions d'influence étatique ou africaine, à la défense de nos intérêts dans les accords de libre-échange, à l'action régulière au sein des organisations internationales, à la préparation de la sécurité économique de nos marchés domestiques, et aussi à la conquête des marchés internationaux, donc de nos emplois. Il faudra que nos responsables privés et publics accordent à ces questions l'importance que leur donne depuis longtemps leur meilleur allié traditionnel.

Patrice Passy

Directeur associé de DB Conseils, conseil en intelligence économique et communication d'influence, ancien conseiller de Premier ministre. Treize ans d'expérience internationale (Paris, Bruxelles, Shanghai, Vienne, Johannesburg, Abidjan, Brazzaville, Pointe-Noire, Cotonou, Kinshasa, Douala, Dakar).



ENTRETIEN

Patrick Sevaistre

«Le statut de l'entrepreneuriat agricole est à inventer, notamment pour inciter les entrepreneurs de la diaspora à venir investir durablement dans ce secteur»

Les Dépêches de Brazzaville: Comment se porte l'entrepreneuriat africain aujourd'hui?

Patrick Sevaistre: Contrairement aux idées reçues, on crée des entreprises assez facilement en Afrique. Mais celles-ci ont des durées de vie limitées, car le cap des deux à trois premières années est particulièrement difficile à passer. De nombreux entrepreneurs abandonnent leur projet en cours de création en raison de la pression exercée par leur environnement et par la priorité donnée à la couverture des dépenses familiales. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes entrepreneurs qui ont souvent dû emprunter pour financer leur formation et qui ont une pression pour rembourser rapidement leur emprunt dès la fin de leurs études.

Parmi les contraintes qui s'opposent à l'entrepreneuriat, on peut citer un environnement peu favorable notamment de la part de l'Administration qui perçoit encore l'entrepreneuriat comme un contre-pouvoir ou comme une «vache à lait». C'est pourquoi les entrepreneurs préfèrent souvent, du moins au début, rester dans le secteur informel pour échapper aux pressions fiscales. Or dans le secteur informel, vous n'existez pas, vous n'avez pas de bilan et vous ne pouvez pas vous développer, car il est impossible d'obtenir des financements. Les banques qui sont surliquides préfèrent investir dans des opérations avec des cycles courts et non dans le secteur des PME en raison d'un environnement juridique et judiciaire qui dissuade les banques de prendre vis-à-vis de ce secteur des risques qu'elles ne sont pas en mesure de sécuriser et aussi de l'insuffisance de projets «bancables» et du trop petit nombre d'entrepreneurs-managers crédibles pour les mettre en œuvre.

Comment s'en sortir?

Il faut développer des systèmes de financement proches de la microfinance ainsi que des fonds de garantie privés gérés par les chambres de commerce et d'industrie ou les organisations patronales et pas par la puissance publique qui n'est pas en mesure d'offrir la relation de confiance et de proximité indispensable à la gestion de ce type de dispositif. Les capacités des entrepreneurs doivent être renforcées par des programmes de formation, de renforcement des capacités managériales ou de mise à niveau.

Et comment lever les pesanteurs des administrations africaines pour qu'elles ne soient pas un frein à l'entrepreneuriat?

Dans de nombreux pays, il y a un manque de véritable coordination ministérielle, ce qui nuit à l'efficacité de l'action publique. L'efficacité du secteur privé n'est pas soluble dans le public, mais il faut passer d'une bureaucratie à une

Administration moderne. L'une des clefs est le partenariat public-privé. Les administrations africaines doivent abandonner une logique de moyens fondée sur le respect des règles et des procédures au profit d'une logique de résultats, basée sur un État stratège et facilitateur qui se préoccupe de la satisfaction de l'utilisateur.

On note en cela une différence entre l'Afrique anglophone et l'Afrique francophone. À quoi cela est-il dû, selon vous?

On peut y voir un héritage de deux types de colonisations différentes. La France a envoyé des administrateurs, des militaires et des médecins. Les Britanniques ont laissé se développer une élite locale de business. Mais dans le même temps, Félix Houphouët-Boigny et Léopold Sédar-Senghor étaient ministres d'État de la IV^e République, ce qui aurait été impensable en Angleterre. L'administration africaine est la fille de l'administration française, qui est elle-même le produit de plus de 500 ans de colonisation romaine dont elle a hérité une vision marquée par une défiance envers le secteur privé, un culte exacerbé de l'État. Dans la mythologie romaine, le dieu du commerce et le dieu des voleurs est le même, Mercure (Hermès chez les Grecs). On retrouve cela dans l'inconscient francophone. Le résultat aujourd'hui est que le secteur privé anglophone est plus ancien, plus autonome et plus ouvert que le secteur privé francophone. En Afrique francophone, l'entreprise privée est encore largement considérée comme le résultat d'une incapacité à accéder à un emploi salarié dans la fonction publique ou dans les grandes entreprises et donc très loin d'être perçue comme une réussite sociale, et par conséquent l'image de l'entrepreneur privé reste négative.

Pourtant le secteur privé est le seul vrai levier du développement...

Il n'y a pas d'autre choix que de développer le secteur privé, car l'administration ne crée pas d'emplois. D'ici à 2020, il faudra créer un peu plus de 120 millions d'emplois pour absorber les jeunes entrant sur le marché du travail. Or, à l'heure actuelle, l'économie africaine ne peut en créer plus de 54 millions. On a là un cocktail explosif.

La clef est dans l'éducation et la formation. Le système éducatif africain actuel est largement sinistré: la formation de base s'est dégradée, et les États ont sous-investi dans la formation professionnelle. Tout le monde fait des formations en sciences humaines inadaptées au monde moderne. D'où un taux de chômage élevé et une hypertrophie de l'emploi instable ou informel. Aujourd'hui, les trois quarts des jeunes trouvent du travail dans le secteur informel, alors que celui-ci ne leur assure aucune formation. À la base, on trouve sans difficulté des



tâcherons; au sommet, l'élite se forme à l'extérieur; au milieu, on manque d'ouvriers spécialisés, de techniciens de maintenance: tous les postes de niveau bac+2 et +3.

Cela devient un réel problème de développement! Envoyer des expatriés coûte très cher et est souvent dangereux pour l'entreprise. Or, la diaspora représente un gisement de personnes formées. Mais les entreprises les connaissent mal et n'ont pas toujours une bonne image d'elles, car elles sont souvent vues comme politisées par les opposants aux régimes des pays dans lesquels ces entreprises veulent s'insérer. Avec les clubs HEC, nous apprenons à tisser des liens avec la diaspora et à mieux les connaître, car les pays d'Afrique en ont besoin. Il faudrait leur trouver un statut particulier et les considérer comme des expatriés lorsqu'on les envoie travailler dans leur pays d'origine.

Une autre voie pour que les entreprises trouvent des compétences serait que celles-ci se regroupent et mutualisent leurs efforts pour la mise en place d'un système par apprentissage ou par alternance. De tels systèmes coûtent très cher, car, en l'absence d'un cadre réglementaire approprié, ce sont les entreprises qui, aujourd'hui, prennent en charge la totalité du coût du système d'alternance, donc il faut mettre en place des incitations fiscales et une taxe d'apprentissage. Cela passe par la mise en place dans les pays africains d'un dispositif permettant au système de formation de s'adapter en permanence à l'évolution de l'économie et des technologies et d'anticiper sur les besoins futurs. Ce dispositif devra être soutenu par la mise en place dans chaque pays d'une plateforme permanente de concertation entre le système de formation et les entreprises.

Quel secteur peut s'avérer porteur pour l'avenir?

Il y a tout un secteur à investir, c'est celui de l'agriculture. L'image de l'agriculteur n'est pas bonne, car, pour schématiser, dans certains pays, c'est le métier des femmes ou des vieux, et il n'y a pas de champion national de l'agroalimentaire. Il y a un statut de l'entrepreneuriat agricole à inventer, notamment pour inciter les entrepreneurs de la diaspora à venir investir durablement dans ce secteur

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

Patrick Sevaistre est né en 1951. Il enseigne au sein du groupe HEC en Afrique. Cet ancien auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale occupe aussi la fonction de conseiller de la France dans le commerce extérieur. Patrick Sevaistre est également consultant en management et évaluation des politiques publiques en Afrique ainsi que chercheur associé à l'Institut Thomas-More.

Culture et développement

Bélinda Ayessa

Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza : entre histoire et politique

De l'avis de plusieurs analystes, l'histoire des peuples s'écrit dans l'approche froide et lucide des grands moments qui composent leurs mémoires. Et quand vient le temps de mémoire, il est toujours impérieux de commémorer en pensant à ce qui est passé, passe et passera dans un net souci de transmissibilité. Certes, l'écriture de l'histoire est interprétation de ce qui advient effectivement. C'est probablement sur la base de réception de ce qui arrive effectivement que la commémoration s'inscrit dans un à-venir, manière de porter l'héritage du passé sur les vagues d'un futur encore opaque.

Voici déjà sept années qu'a été érigé dans la pierre un mémorial en l'honneur d'un homme venu d'ailleurs, Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905). À lui seul, il représente un fragment de l'his-

toire du Congo, du Gabon, de la France, de l'Italie, pour ne citer que ces quelques territoires. Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza s'élève au cœur d'une cité dont le nom, seulement le nom, évoque tout à la fois la rencontre des peuples et les situations d'ouverture. Comment ne pas y reconnaître le désir d'une nouvelle vision qui dépasserait le cadre purement politique ?

Redéfinir une nouvelle approche

L'érection du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza participe de la nécessité de porter les relations entre l'Afrique et l'Europe à un niveau de considération mutuelle et respectueuse. On sait dans quelles conditions l'Afrique est entrée dans le concert des nations.



À partir de la mémoire de ces immenses nuits, les historiens ont écrit ce qu'il fallait savoir. Aujourd'hui, nous retenons, sur Pierre Savorgnan de Brazza les fières paroles de N. Hulot résumant le destin fabuleux de cet explorateur : « *C'est l'homme qui a ouvert le Congo à la France, mais ne voulut pas en être roi. Beau comme un prince italien, sombre comme un titan de Victor Hugo, Savorgnan de Brazza est l'un des héros les plus touchants du XIX^e siècle. Cœur pur, silhouette à la Corto Maltese, un destin immémorial.* »

Plus qu'une parenthèse, l'histoire des relations entre la France et le Congo,

entre l'Afrique et l'Europe, trouve en cet acte mémorielles lignes d'une fortune à venir. C'est devenu une rengaine : le partenariat entre ces deux pays, tout comme la dynamique de coopération entre ces deux continents, ne se limite plus aux excroissances économiques ni aux intérêts toujours croissants de la planète des investisseurs. La part culturelle qui nourrit les mémoires variées contribue à s'inventer des lieux de mémoire où l'histoire dite commune trouve ses expressions.

Symbole d'une ville-mémoire

Il est peut-être paradoxal d'instituer la mémoire de Pierre Savorgnan de Brazza loin de ses terres. Mais le paradoxe est vite dissipé lorsqu'on revisite les itinéraires qui l'ont conduit dans le sous-continent qu'est l'Afrique centrale. On découvre ainsi, fort heureusement, que ce Français né italien y a laissé le souvenir d'un passeur de civilisation et d'une sociabilité inattendue. Il n'est pas jusqu'à son amitié avec le roi des Batékés, Illoy 1^{er}, qui

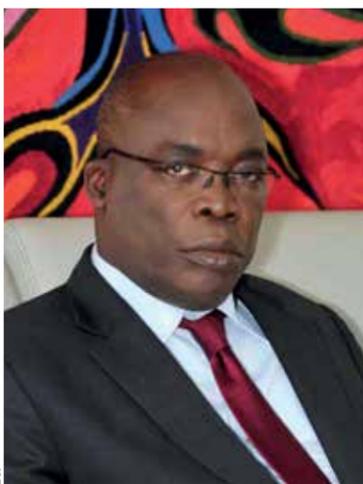
soit le symbole de la rencontre des deux mondes, africain et européen.

Comment ne pas être conforté dans l'idée que les relations entre l'Afrique et l'Europe se consolident dans la restitution des mémoires ? L'Afrique, comme l'Europe, y gagne en visibilité positive et en proximité toujours enrichissante dans la vie des peuples.

Aujourd'hui, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza reçoit des visiteurs de toutes catégories, de divers groupes professionnels. Il s'y organise maintes activités culturelles. C'est là la preuve que ce monument inspiré et exécuté par la volonté du président congolais, Denis Sassou-N'Gusso, s'offre comme une nouvelle écriture entre histoire et politique.

Bélinda Ayessa

Directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza



Abdoul Aziz Mbaye

« La croissance constitue la valeur ajoutée du développement en Afrique »

C'est en effet, l'un des premiers des droits, celui du droit à la propriété.

La relation entre la culture et le développement

Plus on fait des choses pour améliorer le quotidien, plus on peut échanger avec l'autre, rappelle le ministre. La spécialisation est donc une nécessité pour se développer et ainsi augmenter la capacité des richesses. Toute la différence, souligne-t-il, se trouve dans la valeur ajoutée, dont la somme constitue le produit intérieur brut. Et la croissance constitue la valeur ajoutée, créée grâce à la spécialisation ce qui commence à arriver en Afrique, observe-t-il.

« On tire du sol au lieu d'y ajouter de la valeur », relève-t-il. Il milite donc pour sa création par la culture du développement, c'est-à-dire de la valeur ajoutée, pour rompre la culture de la consommation des ressources : « *Il faut arrêter de vivre des biens du cousin (assistant) en y contribuant par une valeur ajoutée.* »

La valeur ajoutée de la jeunesse africaine dans le développement

Les jeunes Africains peuvent apporter de la valeur ajoutée au continent, selon Abdoul Aziz Mbaye. Leur contribution peut aujourd'hui être évaluée, selon leur domaine de compétence et leur talent. Il regrette que les Africains ne fassent que consommer leurs ressources, important l'essentiel, ce qui aide à leur propre développement. Il en appelle à la transformation des richesses africaines

pour le développement du continent. Il prend l'exemple de l'Europe, où la culture oblige à produire, à échanger, donc à créer de la valeur ajoutée. Il milite pour un changement d'état d'esprit : « *Nous avons rompu notre cycle de vie à cause de la colonisation en développant, calculant notre vie sur l'exploitation et les besoins des pays occidentaux, et les organisations internationales ne nous ont pas aidés* », note-t-il.

La culture de la sécurité et de la défense de son milieu

« *Le colon nous a fait penser que chez lui c'était mieux. Il faut dire aux jeunes que vous pouvez être mieux chez vous en créant de la valeur ajoutée, en vous imposant de croître au quotidien, en apprenant* », explique le ministre, qui invite les Africains à repenser leurs manières de faire de l'économie, de faire de la sécurité. Il rappelle que les relations internationales ont été dominées par les rapports de force. C'est le cas du concept de la puissance nucléaire et de la puissance économique : une équation anthropique qui maximise le désordre, qui a par contre un effet de mobilisation de l'économie.

Avec ces théories, les pôles deviennent restreints et la pensée unique dans chaque pôle, ce qui annihile la diversité culturelle. Il faut abattre toute autre pensée. C'est ainsi que le communisme mourra en 1991. Alors que le système européen va demeurer grâce à l'économie. Ainsi toute planification économique tue l'individu qui n'exprime plus

son génie créateur, sa structure dépérit et son adhérence à la société faiblit. Le fort peut tuer le faible : la France peut imposer au Sénégal d'être comme elle. C'était la culture du moment, qui a perdu face à une autre pensée unique. Mais, ce n'est pas la fin de l'histoire. L'histoire se poursuit.

11 septembre 2001, un premier choc sur le libéralisme

Dans cette nouvelle équation, la culture explose : on peut tout détruire. Se pose la question de la défense, de la sécurité. Le soldat est devenu un employé banal, prévu pour rentrer à la maison. Ce qui n'était pas le cas auparavant. En effet, depuis 1991, on a créé des soldats qui ne restent plus au champ de bataille. Alors « *sont arrivés les hommes de la foi* », qui partent à la guerre pour ne plus revenir. La perspective a changé. L'ennemi n'est plus dehors, il est avec nous. Ce modèle de société est économiquement ingérable, d'après le ministre. Car le terrorisme crée la peur. Il note une montée du nombre de crises économiques depuis 2001 : « *C'est l'accélération des bulles. On est parti d'une culture de certitude, généalogique, du durable à la culture de l'incertitude, où le terrorisme peut même frapper nos ancêtres morts* », s'exclame-t-il.

La valorisation des cultures, de l'appartenance comme porte de sortie possible

L'appartenance à un groupe, à une société est essentielle, d'après Abdoul Aziz Mbaye, qui appelle les Africains à s'arrêter un instant sur leur culture. « *Il faut dire aux enfants de moins de trente ans qu'ils seront mieux là où ils sont* », insiste-t-il. Le programme de développement ce n'est pas de devenir comme l'autre, c'est de devenir mieux là où on est, dit-il. Il faut donc se redécouvrir, voir ce qui reste de sa culture et valoriser son patrimoine, se voir et se demander quels sont les moyens de devenir mieux demain. C'est là la question à se poser : « *Que pouvons-nous faire de mieux pour développer notre économie ?* », convaincus que notre faiblesse d'hier peut devenir notre force. « *Nous devons apprendre à transformer nous-mêmes ce que nous mangeons, à changer notre manière de regarder la vie. Dakar ne peut pas être Paris, mais peut devenir ce qu'elle voudra elle-même être.* »

Propos recueillis par Noël Ndong

Ministre de la Culture depuis le 29 octobre 2012, Abdoul Aziz Mbaye, né le 18 octobre 1954, a ainsi succédé à Youssou Ndour lors du second gouvernement Mbaye. Cet ancien directeur de cabinet de Macky Sall, président de la République du Sénégal, a derrière lui : une longue carrière de diplomate qui a commencé en 1988 où il fût fonctionnaire scientifique auprès de la commission européenne pour le programme stratégique de recherche et de développement.



Lydie Pongault

Coopération et culture

Depuis que les humains ont acquis une autonomie d'existence, d'organisation des déplacements et des échanges, les deux concepts les plus interrogés pour comprendre la structuration et la vitalité des civilisations sont ceux de coopération et de culture

De culture d'abord, en ce qu'elle éclaire sur la dimension identitaire de chacun et renvoie à une territorialisation du vécu des uns et des autres. De coopération ensuite, dès lors que le passage d'un territoire à un autre induit des échanges, la nécessité de connaître l'autre et de le comprendre et enfin de déterminer ensemble les points d'intérêt commun pour un résultat mutuellement bénéfique.

Ainsi ce rapport entre coopération et culture va-t-il ouvrir la porte d'un long et complexe voyage de l'un vers l'autre, son univers, ses centres d'intérêt et les possibilités d'un dialogue qui permettra de dépasser les piliers de la tradition dont l'un et l'autre se réclament.

La culture, une responsabilité ?

De quelque façon qu'on la prenne, la notion de culture renvoie d'abord aux traditions territorialisées dont on est issu et dont on peut ou non se réclamer. Ces traditions sont constituées de normes de vie, de légendes et de mythes, de rites de passage pour chaque classe d'âge et des interdits qui vont avec, bref, de valeurs

structurantes qui permettent à chacune et à chacun reconnu membre d'un clan ou d'une communauté de civilisation de s'armer de valeurs suffisantes pour affronter le temps et le monde. Cependant, cette culture identitaire est enrichie et atténuée par l'instruction scolaire, la lecture, la fréquentation des autres et de penseurs, les voyages et la rencontre d'univers chaque fois éloignés des traditions originelles.

On peut ici avancer sans trop de risques qu'il existe plusieurs expressions de la culture qui vont du sentiment d'appartenance à une communauté à la nécessité d'ouverture à l'autre de manière à construire avec lui quelque chose qui donne à dépasser les ancrages de départ. Dès lors, la question de la culture met en situation des notions connexes, celles de la volonté de coexistence, de la morale du vivre ensemble, de la responsabilité de dialoguer, et de bien davantage. La responsabilité, justement, est fondamentale dans l'engagement d'un partenariat avec autrui. Elle structure une autre manière de déployer sa culture dans le champ commun où l'échange oscille entre possibilité de coopération et risque de conflit. La responsabilité de dialoguer à ceci d'important qu'elle en appelle à la volonté et à la culture d'ouverture, c'est-à-dire à la marge laissée au sujet libre de l'histoire de décider, d'opter pour une forme positive d'échanges de manière à donner sens aux actes qu'il pose.

Enfin, se peut-il que l'on puisse opter pour une responsabilité de dialogue sans la prise en compte de la notion d'altérité, c'est-à-dire sans la connaissance et la compréhension de l'autre ? Or l'autre renvoie à un espace en dehors de ma propre personne, sinon plus large, « cet espace public » construit en commun. C'est en effet dans cet espace que nos identités

personnelles et collectives se trouvent en situation de dialogue et de confrontation, donc de coexistence. Dans l'espace public ainsi identifié, comment construire une relation « clairvoyante » avec l'autre, clairvoyante donc empathique, respectueuse d'autrui ?

Qu'est-ce que l'autre ?

L'autre est celui qui demeure irréductible à notre propre perception. Il se trouve que souvent nous sommes trop près de nous-mêmes pour nous rendre disponibles à son écoute. Dès lors, comment passer avec lui sa différence, sa singularité si l'on ne s'éloigne pas un peu de la logique essentialiste ? Comment construire le cadre de la coopération ? Le citoyen, quand il est habité et porté par un authentique désir de dialogue, se trouve presque naturellement, en capacité d'empathie avec autrui, sa demande d'interrelation, son enthousiasme même. Cela n'est possible que si l'exercice coopératif s'inscrit dans le parti-pris de l'intérêt porté à la mutualisation des bénéficiaires de l'échange, à commencer par son approfondissement culturel. Cela n'est certes pas facile, rien n'est facile. Cependant, on ne se construit que par rapport à l'autre et surtout dans le cadre d'un projet coopératif partagé.

Culture coopérative, coopération culturelle

Culture et altérité, voilà en réalité le vrai sujet qui nous occupe ici. Les traditions culturelles, lorsqu'elles sont amenées à faire face à autrui, posent des questions d'adaptation, du légitime bénéfice à échanger, de la durabilité de la relation. Quand il se trouve que l'autre est une institution ou une nation amie, les questions posées demeurent identiques. Toutefois, dans le cadre de la relation Afrique-France, bien souvent la lecture du sens

des échanges est oblitérée par le *gap* historique. Pourtant, un peu plus de cinquante ans après les indépendances, il est souhaitable de ne pas s'arrêter à la cicatrice coloniale et de penser une alternative équitable au long et fragile dialogue qu'investissent sans aucune permission des intellectuels, des écrivains, des poètes, des peintres, des cinéastes, des chanteurs, des chercheurs. Seulement, puisqu'il est question de culture, il faut aller au-delà de la modernité pour donner la parole aux porteurs des codes et valeurs concrètes de la civilisation africaine : les sages en gestion de l'organisation traditionnelle, les intercesseurs entre l'homme et le cosmos, les organisateurs de rites de passage, les guérisseurs, les griots, les conteurs, les représentantes de l'ordre féminin traditionnel, en tout cas toutes forces représentatives de la vitalité anthropo-sociale de la diversité africaine.

Ainsi perçue, l'action coopérative au bénéfice de la culture gagnerait à déborder les départements ministériels et autres institutions publiques et prismes urbains pour instruire un échange dans la profondeur des sociétés, leur créativité, leur diversité, leur langage ésotérique au-delà du macadam de ville. L'exposition sur la danse-spectacle kiébé-kiébé qui, après Salvador de Baya, est attendue à Cuba pourrait fort bien atterrir à Paris au musée Dapper ou au Musée du Quai-Branly pour donner à vivre aux citoyens de France un échange moins superficiel que ne le proposent certains projets.

De même, la circulation libre des œuvres de créations, des artistes qui les conçoivent, des universitaires et des écrivains pourrait davantage se consolider par l'amélioration du facteur confiance et le refus de la peur induite par le malentendu de l'immigration non maîtrisée,

dont Lampedusa constitue l'un des symboles les plus négatifs. Cette circulation concernera moins Paris que les régions et le maillage des petites mairies hexagonales de France dans la mise en valeur d'une coopération décentralisée active et efficace. Car une meilleure connaissance de l'autre que nous sommes aidera peut-être, un tant soit peu, à l'abaissement des réflexes xénophobes.

Enfin, pour mieux investir nos moyens dans une coopération culturelle non seulement vers le Nord mais également vers le Sud, un certain nombre de programmes d'accompagnement et d'excellence culturelle de type appui aux initiatives culturelles ou soutien à l'amélioration de capacité des industries culturelles locales, présenteraient le grand avantage de former et d'améliorer la valeur des créateurs et des industries sur le terrain même de la délibération créative.

Somme toute, si ce qui nous a occupés est l'inépuisable question de la coopération interculturelle, ces quelques lignes sans prétention aucune ont tenté de dessiner la courbe et le cap de ce que nous devons être plusieurs à construire. La pierre de chacune et de chacun est indispensable à l'édifice du projet coopératif pour la culture et la permanence du dialogue interhumain.

Lydie Pongault

Conseillère du chef de l'État,
chef du département
de la Culture et des Arts.
Directrice de la Librairie Galerie
Congo des *Dépêches de
Brazzaville.*

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet :
www.brazzaville-adiac.fr

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction :

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama,
Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle,
Ange Pongault, Charles Zodialo,
Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions :
Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions :
Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais
Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried
Douniama (chef de service) Guillaume
Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de
service), Jean Jacques Koubemba, Josiane
Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France
Loutoumba (chef de service) ; Lopelle

Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor
N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine
Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Hermione Désirée Ngoma,
Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat
Makaya (stagiaire)
Service Enquête :
Quentin Loubou (chef de service),
Rock Ngassakys
Chronique littéraire :
Meryll Mezath (chef de service),
Luca Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper
Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire :

Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les
Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire).
Tél. : (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence :
Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial :
Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa :
20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa -
RDC
Tél. : (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie :

Lucien Mpama
Maquette :
Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et
communication :
Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement :
Carole Moine

Rédaction de Paris :

Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes,
suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale :
Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville :
Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire :
Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction :
Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche
Moïsignet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa :
Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire :
Bob Sorel Mombelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet
Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de
qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique :
Béatrice Ysnel
Responsable animation :
Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
Adresse : 23, rue Vaneau - 75007 Paris -
France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescngo.com

ADIAC

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE
CENTRALE
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-
N'Gouesso, immeuble Les Manguiers
(Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

Adresse : 38 rue Vaneau - 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Numéro spécial réalisé par le bureau de Paris des Dépêches de Brazzaville

Adresse : 38 rue Vaneau - 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80
www.lesdepechesdebrazzaville.fr -
www.adiac-congo.com

Directeur de la publication :

Jean-Paul Pigasse

Directeur des rédactions :

Emile Gankama

Directrice internationale :

Bénédicte de Capèle

Rédacteurs en chef délégués :

Rose-Marie Bouboutou - Noël Ndong
Ont participé à ce numéro : Morgane de
Capèle, Rudy Casbi, Parfait Wilfried
Douniama, Florence Gabay, Dominique
Loubao, Lucien Mpama, Patern Ngoulou,
Boniface Mongo Mboussa, Yvette Nzaba.

Encadrés : Rudy Casbi

Secrétariat de rédaction :

Georges Quesne

Coordination : Carole Moine

Maquette : www.iowparis.fr

Illustrations : Yuna Kersalé -

Pascal Gauthre

Nous vous offrons le monde au départ de Brazzaville



 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relation clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E - mail: relationclients@flyecair.com

